### PATHÉ DIAGNE

# GRAMMAIRE DE WOLOF MODERNE

### PATHÉ DIAGNE

## GRAMMAIRE DE WOLOF MODERNE

PRÉSENCE AFRICAINE

### GRAMMAIRE DE WOLOF MODERNE

### PATHÉ DIAGNE

# GRAMMAIRE DE WOLOF MODERNE

25 bis, rue des Écoles PARIS  $V^e$ 

En mémoire à ma mère, Rokhaya Tafsir Oumar Sall.

Béppub lakk rafet na Buy tudd ci jaam ngor la Buy leeral ci nit xel ma

Serifi MUUSA KA

Toute langue est belle qui sait de l'homme dire les vertus et la science.

Moussa Ka.

### INTRODUCTION

L'analyse qui fait l'objet de cet ouvrage porte sur le wolof contemporain tel qu'il peut être saisi dans son unité.

Les perspectives qui sont choisies ne nient évidemment, ni n'excluent, l'existence de phénomènes de différenciation qui ont affecté ou continuent de peser sur l'évolution de cette langue devenue aujourd'hui le moyen de communication de la grande majorité des habitants du Sénégal.

Le monde culturel défini par le wolof déborde le cadre d'une ethnie. La langue a pris racine à partir de la région du Lôf, ancienne province du Tekrour, puis du Wâlo. La fondation et l'expansion au XIV<sup>e</sup> siècle, de l'empire du Diollof lui ont servi très tôt de support. Elle a de ce fait reçu des apports divers du côté du Pular et du Serer dont on la rapproche traditionnellement. Par rapport au Mandingue non plus l'influence n'a pas été négligeable. La présence islamique très ancienne y a laissé des traces profondes. Les réalités véhiculées par l'essort des cultures urbaines et techniciennes n'ont pas manqué de susciter un renouvellement profond de son lexique et d'y déposer quantités de vocables portugais, anglais et français.

En dépit de la diversité de ces sources le wolof comme substrat linguistique a réinterprété, naturalisé et assimilé tous ces apports d'ordre essentiellement sémantique à partir de ses propres données phonologiques. L'influence externe n'a pas été de ce fait « destructive du système » pour parler comme Vogt<sup>1</sup> 1 du moins aussi loin qu'on puisse en juger.

Les particularismes qui s'inscrivent dans les accents locaux, du Saloum, du Wâlo, du Djollof ou du Kayor ne se démarquent que très peu les uns par rapport aux autres. Ils attestent certes des nuances.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> VOGT, *Diffusion of langage*. — Voir aussi : U. WEINREITH G. MOUNIN, *Les problèmes théoriques de la Traduction*, A. MARTINET.

Quelques vocables sont propres à certains terroirs précis. Nombre de phénomènes de correspondances ou de variantes facultatives s'y manifestent exceptionnellement. Ces faits ne vont jamais jusqu'à entraîner une absence de compréhension. Le parler Lebou qui constitue peut-être le fond originel du wolof, définit certainement ici, la seule variante nettement différenciée. Dans l'ensemble nous avons déjà eu l'occasion de soulever ces problèmes <sup>1</sup>.

L'unité de la langue s'impose surtout quand on considère le phénomène littéraire auquel il a donné naissance et à partir duquel nous tentons de le saisir.

Sur ce plan, une littérature extrêmement abondante existe. Elle accumule depuis quelques deux siècles au moins des oeuvres qui nous sont parvenues, plus ou moins intactes. L'effort de renouvellement dont cette activité créatrice témoigne, a pris à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une ampleur rare. Il est alors dominé par le Juriconsulte du Ndiambour, Madiakhaté Kala <sup>2</sup>.

L'ancien Cadi du Kayor exégète et traducteur heureux d'un grand nombre de textes de la littérature arabe, a laissé entre autres une version wolof du Koran.

Toute une pléiade d'écrivains, viendront à sa suite, ajouter leur apport pour édifier avec le support de la graphie arabe une littérature qui devait par la suite être jalonnée par quelques grands noms : Amadou Bamba <sup>3</sup> réformateur et fondateur du Mouridisme familier de Madiakhaté Kala écrira une partie de son oeuvre en wolof. Moussa Ka <sup>4</sup> peut-être le plus connu des poètes sénégalais et auteur du célèbre « *Barsâh* » a subi la même influence. Hadi Touré <sup>5</sup>, Dâm

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. P. DIAGNE, Communications sur « classes lexicales du walaf ». « Phonologie du walaf », in *Colloques WALS*, 1964-1965.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Madiakhaté Kala — Grand érudit de la littérature arabe, a joué un rôle politique important dans l'état du Kayor sous le règne de Lat Dior. Il est le rédacteur des principaux textes diplomatiques qui ont marqué les relations entre ce Damel et les autorités politiques africaines ou européennes de son époque.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ch. A. Bamba, homme politique et réformateur musulman. Son œuvre abondante a fait l'objet d'une première recension par MARTY in *Islam au Sénégal*, Paris, 1936.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Moussa Ka, contemporain et compagnon de A. Bamba mort en 1966 ; cf. *Présence Africaine*, n° 61.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Hadi Touré, lettré tidiane, auteur de nombre de recueils poétiques. Possède une très grande culture islamique.

Touré <sup>1</sup>, A. Seck <sup>2</sup> sont aussi parmi les écrivains les plus remarquables de cette génération qu'on pourrait dire traditionniste. Plus récemment est apparue dans la même lignée toute une élite dont M. Baye Rab Gueye <sup>3</sup>, Meissa Dâf <sup>4</sup>, Abbé Ndiaye <sup>5</sup>, Ousmane Sow <sup>6</sup> sont les figures dominantes.

La contribution des collecteurs de traditions n'aura pas non plus été négligeable, dans la fixation et le développement de la langue et de la littérature wolof.

L'Abbé Boilat  $^7$  en particulier proposait vers 1856 un recueil de poèmes wolof transcrits et traduits en français.

Si Birago Diop <sup>8</sup> dont l'œuvre considérable s'enracine si profondément dans la littérature orale wolof n'a que très peu contribué à ce mouvement, le poète L. S. Senghor <sup>9</sup> mieux inspiré en cela jouera par contre un rôle non négligeable par ses transcriptions de textes, dans la présentation et la fixation de cette littérature.

Mais, c'est surtout C. Anta <sup>10</sup> et quelques intellectuels <sup>11</sup> plus jeunes, qui vont progressivement jeter ici avec l'après-guerre les bases du renouvellement linguistique et littéraire. Ils l'ont fait par des travaux d'adaptation qui visaient à rendre la langue disponible à la Modernité. C'est leurs textes et leurs oeuvres de traductions qui ont

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dâm Touré, traducteur fécond d'un grand nombre de textes islamiques en wolof. Il a aussi publié quelques essais sur les mêmes thèmes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. Seck, lettré, de formation arabe. Seck qui est né à Saint-Louis avait aussi reçu une solide culture française. Esprit très original il a surtout développé dans la langue une littérature polémique et amoureuse fortement marquée par l'influence de la poésie érotique et bachique arabe.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Baye Rab Gueye, Lamine Diakhaté lui a consacré une excellente étude dans *Présence Africaine*, n° 5.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Meissa Dâf, jeune poète disparu très tôt, l'un des écrivains les plus féconds de la jeune génération traditionniste. Il est surtout connu comme producteur radiophonique.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Abbé Ndiaye, traducteur comme Mgr Kobés de textes évangélistes. Il continue une tradition à laquelle les prêtres de Ngazobil se sont longtemps illustrés.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> 0. Sow, poete Saint-Louisien.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Abbé BOILAT Grammaire de la langue woloffe.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Birago DIOP, auteur des Contes d'Amadou Coumba.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> L. S. SENGHOR, cf. *Libertés* 1, Seuil.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> C. Anta DIOP, Nations Nègres et cultures.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Dont : Majmout Diop, traducteur du *Capital* de K. MARX. La version wolof que M. Diop fournit ici est excellente dans la mesure où elle s'inspire surtout d'un souci constant de transposer le plus fidèlement possible le contenu originel du texte, tout en évitant une excessive « littéralité ».

contribué à dégager un wolof moderne susceptible de servir aujourd'hui de support à une culture scientifique et laïque.

Les textes de références de notre analyse portent principalement sur cette contribution. La traduction que nous donnons de notre propre travail n'en constitue de ce fait qu'un exemple proposé à titre d'illustration.

Ce travail bénéficie par ailleurs à titre de documentation du dépouillement d'une abondante bibliographie portant sur des analyses de la langue elle-même.

Peu de langues négro-africaines ont bénéficié d'études éditées aussi nombreuses et aussi anciennes que le wolof. On ne dénombre pas ici moins de cent-cinquante titres d'ouvrages ou d'articles.

Dès 1732 on possède quelque éléments recueillis et présentés par le voyageur Y. Barbot <sup>1</sup>. Son compatriote Astley Thomas <sup>2</sup> en donne quelques années plus tard une brève analyse. Mais c'est à Mrs Kiiham <sup>3</sup> qu'on devra vers 1820 la première approche sérieuse consacrée à la question. Elle publie en 1820 un *Tare Waloof* suivi en 1823 d'une œuvre sur la grammaire de la langue. L'intérêt de la recherche réside ici, dans des préoccupations évangélistes. Jean Dard <sup>4</sup> naufragé de *la méduse*, instituteur laïc et libéral, s'attaquera par contre en 1823 à l'analyse de l'idiome sénégalais pour des raisons d'efficience purement pédagogique. Il estimait que l'enseignement le mieux adapté devait reposer sur la langue maternelle. Ouvrant la voie par son travail au Baron Roger <sup>5</sup> et à Mgr Kobes <sup>6</sup> entre autres, il publie en français une *grammaire waloffe* fort intéressante pour son époque.

En 1858 lorsque l'Abbé Boilat <sup>7</sup> publie lui aussi sa grammaire de la langue Woloffe les réalités de l'idiome sénégalais sont très sérieusement explorées. Sur le plan des faits, la documentation accumulée est énorme. L'éclairage fourni laisse toutefois quelques zones d'ombre. Il atteste surtout des tendances linguistiques du siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y. BARBOT, Description of Guinea, 1745.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Astley THOMAS, Voyages and Travels, vol. II, 1745.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mrs Kilham, *Tare Waloof*, First Lessons in jaloff, *African Lessons*, 1823, Tottenham.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> J. DARD, Dictionnaire français-woloof, Dakar, 1825. Grammaire Woloffe, Paris, 1826.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Baron ROGER, Recherches philosophiques sur la langue Woloffe, 1829.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mgr Kobes, *Principes de la langue woloffe*, Dakar, 1856.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Abbé BOILAT, Grammaire de la langue Woloffe, Paris, 1856.

De fait, l'effort accompli a davantage été orienté vers la traduction des réalités du wolof et leur ajustement aux catégories du français, ou du latin, selon la formation des auteurs, qu'à une description du système lui-même. En dépit de ces défauts de perspectives, ces travaux serviront cependant de point de repère aux nombreux chercheurs qui par la suite opéreront sur le terrain.

En pratique aucune étude publiée depuis lors et quelle que fût sa qualité n'a à notre avis échappé à cette erreur de méthode. Les travaux les plus remarquables qui aient été commis sur le sujet par L. Hamburger <sup>1</sup>, M. Delafosse <sup>2</sup>, L. Senghor <sup>3</sup>, C. Anta Diop <sup>4</sup> et même ceux de D. Gamble <sup>5</sup> ou de Miss Ward <sup>6</sup> demeurent sous l'emprise de la Grammaire traditionnelle. Elles ont continué à habiller les réalités de la langue à travers les catégories du français ou de l'anglais.

Une analyse du wolof en termes de linguistique moderne s'imposait de ce fait. Les recherches universitaires que nous avons amorcées sous la direction de A. Martinet <sup>7</sup> dès 1961 s'inscrivent dans cette perspective.

Elles donnent leur substance à cet ouvrage. Dans l'ensemble on retrouvera en cours d'analyse les présupposés méthologiques qui sont sous-jacents à notre démarche. Celle-ci pour l'essentiel procède à la mise en évidence, à la définition et au classement des entités de tout ordre, identifiées dans la langue : phonèmes, monèmes et syntagmes assurant en tant que formes, des fonctions linguistiques précises dans le cadre du système wolof.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L. HAMBURGER, « Le waloof et les parlers bantous » in *Cercle de linguistique de Paris*, 1912.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. DELAFOSSE, « Les classes nominales en woloof » in *FertSchift Meinof*, Hambourg, 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L. SENGHOR, « Dialectique du nom verbe en wolofe ». — « Classes nominales en wolofe et les substantifs à initiale nasale », *J. S. African*, 1943. — « L'article conjonctif », *J. S. African*, 1947.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> C. Anta. DIOP, « Étude linguistique », *Présence Africaine*, 1948. — « Nations Nègres », *Présence Africaine*, 1956.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> David P. GAMBLE, « The woloof of Senegambia », Ethn Survey of Africa, 1957.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ida C. WARD, « A Short phonetic Study of wolof », Africa, 1939.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Phonologie du walaf, Sorbonne, 1960.

Syntagme nominal du walaf, 1964-65.

C'est dans cette perspective que nous considérons successivement :

- la systématique des phonèmes ;
- la systématique des monèmes et syntagmes caractéristiques.
- la systématique des constituants du discours.

### ANALYSE PHONOLOGIQUE SYSTÉMATIQUE DES PHONEMES

### SYMBOLES GRAPHIQUES 1

### Voyelles:

```
ii : voyelle longue, tiis : inquiétude
uu : vovelle longue, kuur : pilon
óo: voyelle longue, góor: homme
aa : vovelle longue, faar : côte
\acute{e}: voyelle brève et fermée, w\acute{e}r: bien portant (fr. ^2 été)
o : voyelle brève et fermée, jog : se lever (tr. <sup>3</sup> diog)
e : voyelle brève et ouverte, set : propre (fr. phénomène)
à : voyelle antérieure brève sans équivalent en français :
          wàlaf, wàne: montrer
ë : voyelle brève, kër : maison (fr. : feu !)
          Consonnes:
c: car: branche (tr. thi dans Thiam)
     caam: Thiam
i:iaay: vendre (tr. dj ou di)
x : xar : mouton (tr. Kh ou h)
w: w \hat{a} l \hat{a} f (tr. oualaf!)
y : yar : éduquer (tr. ill travailler)
\tilde{n} : \tilde{n}aan : demander (fr. gn dans gagner)
\eta: ja\eta: Dieng
   \eta ar: rugir
```

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne sont évoqués que les phonèmes qui peuvent poser un problème au lecteur francophone.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> fr. : français.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> tr.: transcription traditionnelle.

Cette analyse phonologique procède des principes exposés dans le *Parler de Hauteville* <sup>1</sup>. Les phonèmes, comme entités phoniques indivisibles, y sont définis à partir des contrastes de substances qui connotent des distinctions de sens.

### A. — SYSTÈME CONSONANTIQUE

a) Inventaire des consonnes orales et nasales.

p l'identification se fera par rapprochement avec b et m

p/b paq: coiffure de jeune fille baq: terre humide

p/m matt: bois de chauffage patt: borgne

up: fermer um: porter malchance

p est une consonne bilabiale, orale et sourde. Elle se réalise à partir du contact des lèvres. Elle peut être implosive ou explosive.

b identification par opposition à p et m:

*p/b* cf. ci-dessus

p/m bokk : posséder ensemble mokk : être pulvérisé

lam: bracelet lap: se noyer amal: trouver quelque chose abal: prêter

pour quelqu'un

b a un même point d'articulation que p. C'est une consonne sonore et orale. Elle est attestée à toutes les positions et peut être implosive ou explosive.

m la consonne m se définit par opposition aux autres bilabiales de la langue b et p et aussi par référence à n:

m/n matt: bois de chauffage natt: mesurer

anal: ramasser des orduresamal!: obtenir quelquepour quelqu'unchose pour quelqu'un $g\ddot{e}m$ : croire $g\ddot{e}n$ : être meilleur

La consonne bilabiale m partage avec p et b le même point d'articulation. Elle est caractérisée par la nasalité — l'air est expiré par le nez. Elle peut être sourde ou sonore selon le contexte phonique d'ensemble. On la retrouve à toutes les positions.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Parler de Hauteville, A. MARTINET, Paris, 1936.

f consonne labiodentale sourde. Peut se définir par opposition à b:

p/f fac: soigner pac: soin suuf: sable suup: teindre daf: souder dap: rejoindre

Pour réaliser la consonne f, on place la lèvre inférieure sous les dents. Consonne sourde et orale, f est sur ce point d'articulation le seul exemple manifesté par la langue.

t Son identification sera faite par opposition aux unités phoniques dont elle partage le même point d'articulation d et n:

t/dtef: chevreaudef: fairet/ntopp: suivrenopp: oreille $w \grave{a}t$ : traîner $w \grave{a}n$ : montrer

 $\ensuremath{\textit{wånal}}$ : montrer quelque chose (à quelqu'un de la part

de quelqu'un d'autre)

 $w \grave{a} tal:$  traîner (pour quelqu'un)

t est une consonne occlusive sourde et orale. Apicovelaire, elle s'articule en plaçant le bout de la langue au niveau des alvéoles.

d Consonne occlusive à rapprocher de n autre élément d'une série qui compte par ailleurs la consonne t déjà étudiée :

n/d  $n\ddot{e}b\dot{b}$ : cacher  $d\ddot{e}b\dot{b}$ : piller fad: ranger fan: où?

L'opposition d/c atteste une différence de série. Ceci ressort des exemples qui suivent :

d/c  $c\ddot{e}gg:$  grappe  $d\ddot{e}gg:$  piétiner dac: toucher, entrer en dad: user par frottement contact avec

L'occlusive d est une sonore orale. Elle partage avec t un même point d'articulation.

Mais la production de l'unité phonique d requiert une vibration des cordes vocales.

n est une occlusive dont l'identification a été amorcée avec l'étude des éléments t et d. Il s'agit d'apicovelaires dans les trois cas.

La nasale n se réalise en plaçant la pointe de la langue à la limite intérieure des alvéoles ; ceci implique comme à propos de m l'expiration de l'air par les fosses nasales.

 $n/\tilde{n}$  donne du point de vue articulatoire une différence dans la

position de la langue.

L'individualisation de chacune de ces formes est nettement établie à partir des variations de sens qu'on note ci-dessous :

 $n/\tilde{n}$  nar: mentir  $\tilde{n}ar:$  enduire wan: montrer wan: tordre

- c est une occlusive sourde et orale. Elle appartient à une série de trois éléments dont j et  $\tilde{n}$ . Leur originalité articulatoire consiste à bloquer la cavité buccale en appliquant le dos médian de la langue sur le palais, d'où la dénomination d'occlusives médiopalatales.
- c s'oppose à j par son absence de sonorité :

c/j car: branche jar: se vendre bien

et à  $\tilde{n}$  par son oralité d'où :

 $c/\tilde{n}$  car: branche  $\tilde{n}$  ar: enduire

j définit une occlusive médiopalatale sonore par opposition à c (cf. ci-dessus). Elle se démarque par ailleurs de la nasale  $\tilde{n}$  comme on le constate ci-dessous :

 $j/\tilde{n}$  jam: piquer  $\tilde{n}am$ : nourriture daj: atteindre, toucher  $da\tilde{n}$ : caracoler

xaajoo : se partager xaañoo : se briser la tête

mutuellement

La réalisation de j requiert à la fois le placement de la partie médiane de la langue sur le palais et la vibration des cordes vocales.

 $\tilde{n}$  L'identification de comme occlusive nasale a été faite grâce aux rapprochements opérés à propos des éléments de la même série j et c.

Par ailleurs on a déjà marqué le départ entre le phonème qu'il représente et la consonne n.

On peut écarter une dernière possibilité de confusion en notant l'opposition qui ressort du couple  $\tilde{n}/y$  :

n/g gar: rugir  $\tilde{n}ar$ : enduire dag: tendu  $da\tilde{n}$ : caracoler dagal: tendre, rendre tendu  $da\tilde{n}al$ : caracoler

k est une occlusive sourde et orale. Comme g et ŋ il introduit à une autre série. Le mécanisme articulatoire mis en jeu ici, consiste pour l'essentiel à ramener la langue de sorte que la partie postérieure de celle-ci entre en étroit contact avec

l'extrémité du palais. L'avant de la cavité buccale dégagé, la langue se masse vers l'intérieur. En expirant, on obtient un type d'occlusives dites dorsopalatales.

L'identification de k s'opère à partir des oppositions qui suivent :

k/gkan: qui?gan: hôtek/gkar: guettergar: rugirdak: serviteurdag: tendu

Par rapport à la série précédente, on peut dégager l'individualité de k en l'opposant à l'occlusive sourde c :

k/c kar: guetter car: branche dok: couper doc: pierre

g L'identification de k permet de considérer g comme l'occlusive dorsopalatale sonore de la série. La distinction  $g/\mathfrak{y}$  révèle le caractère oral de la consonne g:

gabb: piocher gabb: tenir à bout de bras dap: tendu dap: serviteur

g est une dorsopalatale nasale. Ceci ressort de l'opposition n/g. Cette occlusive n/g se réalise en ajustant le mécanisme articulatoire tel qu'il a été dit à propos de k. Elle présente toutefois la particularité d'astreindre le sujet à expirer l'air par le nez tout en produisant un fort voisement des cordes vocales.

A côté des oppositions :  $\mathfrak{g}/\mathfrak{g}$   $\mathfrak{g}/k$   $\mathfrak{g}/\tilde{n}$ 

il y a lieu de considérer les situations mises à jour à propos de la paire  $\eta/x$ :

n/x n/x: rugir n/x: mouton n/x: tendu n/x: beurre

x révèle le point d'articulation extrême mis en œuvre par le système phonologique. Cette consonne met en action luette et voile du palais. Leur rapprochement permet d'obtenir un voisement très léger au passage de l'air. x est une fricative sourde et orale.

L'identification de x commencée avec le couple y/x peut être complétée grâce aux exemples qui suivent :

x/k xar: mouton kar: guetter

lax: fané lak: tranche médiane de poisson

x/g xor: caillou gor: homme libre dox: marcher dog: couper

s ramène à un point d'articulation qui a pour particularité de mettre en contact les incisives supérieures et inférieures. Il se forme un interstice étroit. On place le rebord de la partie latérale correspondante du bout de la langue au niveau de cet interstice. L'étroitesse de celui-ci provoque au passage de l'air un sifflement assez aigu.

Le phonème est identifié par rapprochement avec l'apicové laire sourde t :

```
s/t siit: couler, suinter tiit: avoir peur tiis: inquiétude tiit: peur fasu: se nouer fatu: s'abriter, s'enfermer chez soi et la labiodentale f: s/f saf: être piquant saf: coudre deux bandes d'étoffe saf: se coincer saf: s'aplatir contre une paroi
```

- qui est une spirante sourde, est très sifflante.
- l Sa réalisation s'opère par le contact de l'extrême pointe latérale de la langue et de la partie prépalatale. Comme explosive, elle est produite par un rapide décollement de la pointe de la langue accompagné de vibrations des cordes vocales. Implosive, elle nécessite un mouvement inverse : un rabattement bref et unique de la pointe latérale de la langue sur la partie prépalatale.

```
est une latérale non nasale : n/l
l
l/n
         nal: presser
                                 lal: étendre
         fan : où
                                fal : élire
l/r
         fal: élire
                                 far: amant
         laf : bande d'étoffe
                                 raf : clignoter, bouger de façon
                                 subreptice
l/t
         lal: lit
                                 tal: avoir le temps
         fal: élire
                                fat : ranger
         laaw: prendre dans
                                 daaw: année dernière
l/d
         un filet.
         fal: élire
                                fad: abriter, ranger
```

La consonne 1 présente des réalisations sonores ou sourdes selon qu'elle est explosive ou implosive.

r Il faut relever le rebord de la langue vers le palais tout en infléchissant celle-ci légèrement en son centre. Cette partie latérale recourbée entre en contact avec le palais. L'air, en sortant, lui imprime un mouvement de vibration d'où résulte précisément la vibrante r.

— r est un phonème oral :

r/n rax: mélanger nax: tromper

far: effacer fan: où?

c'est aussi un phonème sourd :

r/d raf: clignoter daf: souder un trou dar: écorché, usé par dad: tailler, polir

frottement

W Ce phonème se réalise par arrondissement et rapprochement des lèvres. On imprime à la langue un léger retrait vers l'intérieur tout en relevant la partie médiane de celle-ci. Le déplacement d'air dont résulte le son s'accompagne de la vibration des cordes vocales. L'identité du mécanisme d'articulation de w et de la voyelle u n'est pas parfaite. L'arrondissement des lèvres est plus accentué pour u.

w est attesté à toutes les positions. L'opposition w/f le prouve.

w/f wal: couler fal: élire

law: s'étendre (plante laf: bande d'étoffe

grimpante)

siiwal: publier siifal: accaparer quelque chose

pour quelqu'un

ou

w/b wax: parler bax: bouillir daw: courir dab: rejoindre

et aussi

w/p  $w\grave{a}l:$  souffler  $p\grave{a}l:$  élection daw: courir dap: rejoindre

y l'identification de cette unité phonique sera envisagée dans le cadre des oppositions :

y/j  $y = etilde{e} f$  : choses  $j = etilde{e} f$  : fait, acte f : soigner f : soigner

domicile conjugal

y/l  $y \ddot{e} f$ : choses  $l \ddot{e} f$ : chose  $w \grave{a} v$ : chanter  $w \grave{a} l$ : moudre

 $y/\tilde{n}$   $w \grave{a} y:$  chanter  $w a \tilde{n}:$  tordre y a w: toi  $\tilde{n} a w:$  coudre

Lorsqu'on réalise le phonème y, on ramène la langue vers l'intérieur de la cavité buccale, la pointe légèrement tournée vers le bas. La partie médiane de la langue s'élève vers le palais. Les lèvres sont étirées et non arrondies. Le son émis grâce au passage de l'air à travers l'étroite ouverture délimitée par la langue rapprochée du palais s'accompagne généralement de vibrations des cordes vocales.

Le phonème y définit une consonne.

Ainsi w et y sont des fricatives orales et sonores. On les rencontre à toutes les positions.

Physiologiquement, elles nécessitent la mise en œuvre d'un mécanisme articulatoire rappelant sur bien des points ceux que l'on connaît respectivement pour u et i. La différence essentielle résiderait sur le fait que, comme unités consonantiques, elles requièrent des ouvertures plus étroites pour le passage de l'air et une déformation moins accentuée des lèvres.

### b) Inventaire des consonnes nasalisées.

Le système consonantique wolof possède un certain nombre d'éléments résultant de la nasalisation d'unités phoniques fondamentales.

Ce processus de nasalisation est assez général. Il affecte la majeure partie des séries connues.

Du point de vue de la réalisation, une consonne fondamentale nasalisée conserve son point d'articulation initiale. La nouveauté résulte de l'utilisation des fosses nasales pour expirer l'air comme à propos d'une consonne nasale simple. L'analyse du phénomène révèle que la transformation s'effectue comme par combinaison entre la consonne fondamentale orale et la pasale de même série

entre la consonne fondamentale orale et la nasale de même série. Théoriquement les consonnes nasalisées sont considérées comme phonèmes uniques.

L'identification des consonnes nasalisées se fera par commutation. On comparera chacune d'entre elles avec la nasale simple et la consonne fondamentale correspondante. mp bilabiale, se définit à partir d'oppositions telles que :

mp/p mpar : espèce de cheval par : allié

sàmp: planter sap: chanter (coq)

mp/m mpar : variété de cheval mar : avoir soif xamp : mordre à pleines xam : savoir

dents

 mb autre bilabiale, constitue un phonème susceptible d'être mis en évidence sur la base de distinctions telles que :

mb/b mbaal: filet baal: pardonner

 $t\ddot{e}mb$ : flotter  $t\ddot{e}b$ : sauter

m/mb mbay: diminutif de Babacar may: donner xamb: avarié xam: savoir

 nt consonne apicovelaire est identifiée par des oppositions telles que :

nt/t  $nt\ddot{e}ng$ : sorte de puits  $t\ddot{e}ng$ : femelle d'animal

sant: remercier sat : battre quelqu'un à

plusieurs

 $nt/n \ ndab :$  récipient dab : rattraper ban : boue bant : baton

nd apicovelaire est identifiable grâce aux rapprochements :

nd/d ndaw: envoyé naw: souffle

and : sorte de fourneau an : enlever des ordures

nd/n Ndar: Saint-Louis nar: part

an: enlever (ordures) and: fourneau en argile

nc consonne médiopalatale, est identifiée grâce à des oppositions telles que :

 $\tilde{n}c/c$  xac: chien  $xa\tilde{n}c$ : écorce

 $\tilde{n}c/\tilde{n}$   $sa\tilde{n}c$ : bâtir (une ville)  $sa\tilde{n}$ : faire preuve d'audace

excessive, manque de gêne

à l'initiale l'opposition  $\tilde{n}c$  et c n'est plus pertinente :

car ou ñcar : branche

 $ilde{m}j$  consonne médiopalatale peut être identifiée grâce aux oppositions :

nj/j  $nj\ddot{e}l$ : aube  $j\ddot{e}l$ : prendre

 $\tilde{n}j/\tilde{n}$ 

 $do\tilde{n}j$ : boule de couscous doj: pierre  $\tilde{n}jaq$ : canari  $\tilde{n}aq$ : sueur

 $\mathbf{gk}$  cette consonne dorsopalatale doit être définie par opposition à k et n:

 $\mathfrak{g}k/k$  tak: se poser  $ta\mathfrak{g}k:$  pied

n k/n la y : refuser la y : s'exiler plus ou moins

définitivement

m avec cette consonne, la liste des nasalisées est close. Il s'agit d'une vélaire. Elle partage avec x un même point d'articulation tout en demeurant distincte de cette consonne :

px/x tax: calebasse tapx: puiser

saxal: faire pousser sanxal: brisures de mil

Note: On reviendra plus loin sur le phonème x et ses composés. Notons pour le moment que l'analyse du complexe yx amène à traiter dans le contexte de la nasalisation la vélaire fondamentale x comme une occlusive dont la réalisation implique fermeture, au niveau du voile du palais.

### c) LA GÉMINATION.

Le phénomène traduit l'utilisation de consonnes fondamentales redoublées comme entité phonique distinctive.

Seules trois des 19 consonnes fondamentales du wolof ne manifestent pas de formes géminées.

Il s'agit de :

$$f/r/$$
 et  $s/$ 

On parvient à identifier le fait de gémination par commutation à l'intervocalique et à la finale. Les géminées sont mises en évidence par opposition à la consonne fondamentale simple.

Ainsi arrive-t-on à faire l'inventaire :

— des bilabiales p, b, m géminées :

p/pp sop: étourdi sopp: trouver gentil

b/nn  $n\ddot{e}b$ : pourri  $n\ddot{e}bb$ : cacher

nëbël: pourrir nëbbël: cacher pour quelqu'un

m/mm gëm : croire gëmm : fermer les yeux

— des épicoalvéolaires t, d, n géminées :

t/tt fat: ranger fatt: boucher

fetal : fusil fettal : faire éclater

d/dd fad : ranger fadd : abattre n/nn wån : montrer wånn : avaler

— des médiopalatales c, j, n géminées :

c/cc tac: soigner facc: éclater j/jj xaj: chien xajj: séparer

xajal: faire de la place à xajjal : frayer un chemin

quelqu'un à quelqu'un

n/nn  $w \grave{a} \tilde{n}$ : tordre  $w \grave{a} \tilde{n} \tilde{n}$ : compter

— des dorsopalates k, g et n géminées :

k/kk tak : se poser takk : s'enflammer g/gg mag: grand magg: grandir

dagu: adopter une atti
dagguu: pourboire

tude de serviteur vis-à-vis

de quelqu'un

 $\emph{y/yy}$   $\emph{day}$ : tendu  $\emph{dayy}$ : «clairement» déter-

minant dit intensif

— la dorsovélaire x se réalise en situation de gémination comme occlusive avec fermeture de la cavité buccale par application du dos de la langue sur la partie vélaire :

x/q tax: calebasse taq: se tâcher

 $j\ddot{e}xi$ : être sur le point de jeqi: remuer

s'épuiser

— la latérale *l* géminée :

*wàl*: piler *wàll*: secours

tali : talus talli : s'étendre de tout son long

— les consonnes fricatives w et y connaissent des situations de géminations, c'est ce qui ressort des exemples ci-dessous :

coy: variété d'oiseau; coyy: rouge écarlate; noyyi: respirer

sawu: urinoir; sawwu: Est

Jaw ; Diaw : nom de personne ; jaww : atmosphère

### REMARQUE:

1) Distribution complémentaire. La consonne transcrite x comporte deux réalisations possibles. Dans le cas où elle est mise en œuvre comme consonne fondamentale simple, elle constitue une fricative :

taax: bâtiment

Dans le cadre de la nasalisation et de la gémination, elle se réalise comme une occlusive :

taq : se tâcher
tanx : puiser

Mais il s'agit du même phénomène dans tous les cas. La différence de réalisation est phonologiquement déterminée par des variations de contextes.

2) L'opposition sourde/sonore n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit de phonèmes simples à la finale :

p/b fab — fap: prendre t/d fat — fad: ranger c/j fac — faj: soigner k/g tak — tag: se poser

Toutefois, lorsque les unités qu'ils concernent entrent en combinaison, les phonèmes sonores s'imposent à l'exception du cas relatif au couple t/d où le phonème t s'impose :

```
fap — fab: prendre fabal: prendre pour quelqu'un fat — fad: ranger fatal: ranger pour quelqu'un fac — faj: soigner faji: aller soigner dek — deg: épine degu àll: épine de brousse
```

3) On a tendance à supprimer dans le parler urbain les initiales nasalisées telles que : mp, mb, nt, yk, yx, etc... On utilise à leur place les consonnes orales correspondantes, p, b, etc...

- CD	,			
TABLEAU	RECAPITIII.	ATIF DII	SVSTEME	CONSONANTIQUE.
THEFINE	KLICIII I UL		DIDITIMIL	COMBORNITY TO LI

		Bilabiales	labiod	sifflante	apic.	médopal.	dorsopal.	velaire
ALE	OCCLUSIVE ORALE	p b			$egin{array}{c} t \\ d \\ r \\ l \end{array}$	$\overset{c}{j}$	k g	x
E NON OR	FRICATIVE	w	f	S		у		
CONSONNE NON ORALE	OCCLUSIVE NON ORALE	m			n	ñ	ŋ	
	PRENASALISÉES	тр mb			nt $nd$	ñc ñj	ŋk ŋg	ŋх

### B. — SYSTÈME VOCALIOUE

Dans l'ensemble trois types d'opposition constituent le fondement sur lequel repose le système vocalique walaf. Ils relèvent de l'analyse de la substance phonique.

- a) Opposition relative aux dimensions de la cavité buccale. Elle permet de distinguer entre :
- une cavité maxima déterminée par la position très en retrait de la langue vers l'intérieur de la bouche et celle des lèvres allongées vers l'avant,
- une cavité minima dans laquelle la pointe de la langue est placé très près des lèvres qui, elles-mêmes, restent fortement aplaties sur les gencives,
- une cavité moyenne où les lèvres sont légèrement arrondies et la langue quelque peu en retrait.
- b) En second lieu, une opposition d'aperture qui porte sur le degré d'ouverture de la bouche.

Tous ces deux types d'oppositions renvoient au mécanisme articulatoire et permettent de repérer :

- des voyelles arrondies ou non arrondies selon le contour imprimé aux lèvres,
- des voyelles antérieures ou postérieures selon que la pointe de la langue est placée près des dents ou en retrait sur celles-ci,
- des voyelles de premier, second, troisième ou quatrième degré;
   ceci par rapport à l'arc, à l'ouverture nécessaire à la cavité buccale pour la réalisation du phonème.
- c) Enfin, un dernier type d'opposition résulte des variations quantitatives connues et attestées par l'ensemble des phonèmes vocaliques en dehors de quelques rares exceptions.

En pratique ici, toutes les voyelles arrondies sont postérieures et de cavité maxima. Les voyelles non arrondies sont antérieures et possèdent des cavités minima ou moyennes.

### 1° VOYELLES ARRONDIES POSTÉRIEURES DE CAVITÉ MAXIMA:

 $1^{er}$  degré : voyelles arrondies postérieures de type u et uu. La première est brève, la seconde longue, d'où :

u/uu tur: nom tuur: verser

ku: quiconque kuu: celui-là, que voilà

La voyelle brève u peut encore être définie à partir de l'opposition u/i:

u/i tus: rien tis: éclabousser

La voyelle longue uu : à partir de uu/ii :

uu/ii muur : recouvrir miir : avoir des vertiges

kuu : célui-là devant kii : celui-ci

 $2^e$  degré : voyelles arrondies et postérieures de type o et óo. o est une brève óo une longue — ceci ressort de l'opposition :

o/óo boli : gosier bóoli : grand plat

La voyelle brève arrondie et fermée o: on en précise encore les caractéristiques, par référence au phonème i:

o/i jog: se soulever jig: porter bonheur

La voyelle longue arrondie et fermée  $\delta o$  se démarque par rapport à uu et oo:

60/uu suup : teindre à l'indigo s60p : plonger 60/00 t60v : mou t00v : humide

 $3^{e}$  degré : voyelles postérieures et arrondies de type ó et o. Elles s'opposent l'une à l'autre comme une brève et une longue :

o/oo wor: trahir woor: jeûner o et oo sont respectivement plus ouvertes que  $\acute{o}$  et  $\acute{oo}$ : gor: noble goor: s'affaisser

La voyelle brève o se distingue d'autre part de e: kor: trahison ker: ombre

La vovelle longue oo de ee :

o/e

oo/ee noor : saison sèche neer : mal de mer

4e degré : voyelle de type à. Il s'agit du cas d'une voyelle arrondie, postérieure, brève et d'aperture très large. Elle est mise en évidence par l'opposition  $\grave{a}/o$  :

 $\grave{a}/o$   $w\grave{a}l:$  souffler wol: piler  $f\grave{a}r:$  effacer far: amant jagg: dent mal plantée  $j\grave{a}gg:$  étudier  $w\grave{a}l:$  souffler wal: couler

xamb : attiser un feu xàmb : lieu de culte

Note: C'est aussi la voyelle que l'on trouve dans wàlaf.

### 2° VOYELLES NON ARRONDIES ANTÉRIEURES DE CAVITÉ MINIMA:

 $1^{\rm er}$  degré : voyelles de type i et ii. Entre ces deux voyelles existe une opposition de longueur qui transparaît quand on pose :

i/ii nit: homme niit: éclairer ki: lequel kii: celui-ci

Comme voyelle brève i s'oppose à e:

i/e dikk: venir  $d\acute{e}kk$ : recueillir dans un

récipient

gisi : aller voir gise : se concerter

La voyelle longue i se définit à partir de l'opposition : i/ée géer : homme de caste giir : lignée, descendance

 $2^e$  degré : voyelles non arrondies et antérieures de type é et ée l'opposition de longueur qu'elles révèlent permet de les distinguer :

é/ée wér : être guéri wéer : adosser

Le phonème bref en  $\acute{e}$  se démarque encore de  $\acute{e}$ 

 $\acute{e}/e$   $w\acute{e}t$  : fibre de coton wet : côte

Le phonème long ée de ee :

ée/ee wéer : adosser weer : lune

 $3^{e}$  degré : il concerne des phonèmes vocaliques de type e et ee. L'opposition de longueur qui permet de les distinguer apparaît dans les exemples qui suivent :

e/ee xer: berge, rivage xeer: pierre

La voyelle brève e peut encore être identifiée quand on pose :

 $e/\acute{e}$  wer: ver de terre  $w\acute{e}r$ : être guéri e/a fer: s'évaporer far: amant

La voyelle longue *ee* se définit encore par opposition à *aa ee/aa xeer* : pierre *xaar* : attendre

 $4^e$  degré : il groupe une voyelle longue aa et une brève a. Toutes les deux sont non arrondies, antérieures et de cavité minima :

a/aa war: monter waar: étonner

Le phonème long aa peut encore être identifié grâce à l'opposition :

aa/oo jaar : passer par joor : terrain sablonneux, mais aussi nom de personne

L'identité du phonème vocalique bref a ressort de l'opposition avec la voyelle brève et arrondie o, cf. ci-dessus et aussi de l'opposition :

 $a/\grave{a}$  far: amant far: effacer  $t\grave{a}kk$ : s'allumer takk: attacher

j a g g : étudier j a g g : dent de travers

### 3° VOYELLE NON ARRONDIE DE CAVITÉ MOYENNE :

On recense dans cette rubrique la voyelle  $\ddot{e}$ . Sa réalisation implique le retrait de la langue vers l'intérieur et un non arrondissement des lèvres. Le type  $\ddot{e}$  ne révèle aucune opposition de longueur.

On le définit à partir des oppositions qui suivent :

 $\ddot{e}/a$  $g\ddot{e}n$ : être meilleurgan: hôte $\ddot{e}gg$ : ventagg: arriver $\ddot{e}/aa$  $f\ddot{e}r$ : avoir une dysenteriefaar: côte $\ddot{a}/\dot{a}$  $f\ddot{e}r$ : avoir une dysenterie $f\ddot{a}r$ : effacer

Note : le dialecte urbain sous l'influence du français a tendance à acclimater une variante longue de  $\ddot{e}$  :

 $b\ddot{e}r$ : être en vacance  $b\ddot{e}\ddot{e}r$ : beurre

Tableau du système vocalique traduit sur le diagramme de Jones. On obtient le schéma suivant :

Horizontalement le diagramme exprime pour un même type de phonèmes vocaliques, une opposition de longueur ii-i:

Pour deux types différents, il s'agit d'une opposition entre voyelles arrondies et non arrondies  $i-ii,\,u-uu$  :

Verticalement, l'opposition porte sur les variations d'aperture. Le degré de celle-ci va croissant — ainsi en est-il si on considère les types i — ii et a — aa.

Remarque: l'opposition  $\acute{oo}$  et uu n'est pas toujours pertinente à la médiane:

suux sóox : chair

guux góox : absorber une forte gorgée

mais on relève:

suup : teindre sóop : plonger

qui atteste que la distinction o: uu est encore essentielle dans le système.

m

### C. — DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES

L'inventaire auquel il a été procédé a permis d'identifier l'ensemble des phonèmes du système phonologique walaf. Nous allons procéder ici à leur mise en ordre.

Les oppositions établies entre les phonèmes ont permis de déterminer respectivement l'ensemble des caractéristiques, des traits pertinents qui spécifient la singularité de chacun. Ces données vont être récapitulées à travers deux tableaux.

### LES CONSONNES:

```
sourde p/b; bilabiale p/f; non nasale p/m
Þ
h
     sonore b/b: bilabiale b/d: non nasale b/m
f
     sourde f/b; labiodentale b/j; non nasale f/m
     bilabiale m/n, m/f; nasale m/b, m/p
m
     sonore d/t: apicoalvéolaire d/b, d/m: non nasale d/n
d
     sourde t/d; apicoalvéolaire t/p; non nasale t/n
t
     apicoalvéolaire n/m; nasale n/d, /n/t
n
     médiopalatale i/d; sonore i/c; non nasale i/\tilde{n}
j
     médiopalatale c/t; sourde c/i; non nasale c/n
c
     médiopalatale \tilde{n}/n: nasale \tilde{n}/c \tilde{n}/i
ñ
     dorsopalatale c/k; sourde k/g; non nasale k/n
k
     dorsopalatale g/j; sonore g/k; non nasale n/g
g
     dorsopalatale n/\tilde{n}: nasale n/k/\tilde{n}/g
ŋ
     velaire x/k; non nasale x/\eta
x
     apicovelaire r/p; vibrante r/l; orale r/n
r
1
     apicovelaire l/b; latérale l/r; orale l/n
     interdentale s/f; sifflante s/r; orale s/n
S
     bilabiale w/d; sonore w/p; non nasale w/m
W
     médiopalatale y/l; orale y/n
ν
     bilabiale mp/nt; sourde mb/mp; nasale mp/p
mь
     bilabiale mb/nd : sourde mb/mb : nasale mb/b
mb
     apicoalvéolaire nt/mp; sourde nt/nd; nasale nt/t
nt
     apicoalvéolaire nd/mb; sourde nd/nt; nasale nd/d
nd
     médiopalatale \tilde{n}c/nt; sourde \tilde{n}c/\tilde{n}i; nasale \tilde{n}c/c
ñс
     médiopalatale \tilde{n}j/nd; sourde \tilde{n}j/\tilde{n}c; nasale \tilde{n}j/\tilde{j}
ñj
     dorsopalatale nk/nc; sourde nk/ng; nasale ng/k
ηk
     dorsopalatale ng/nd; sonore ng/nk; nasale ng/g
Ŋg
```

dorsovelaire nx/nd; sonore nx/nk; nasale nx/x

#### LES VOYELLES:

 $R\'{e}$  capitulation et classement des voyelles selon leurs caract\'{e}ristiques phonologiques :

u: cavité maxima u/i; arrondie a,  $\delta$ , a; postérieure o,  $\delta$ , a; brève u/uu.

1<sup>er</sup> degré *u/o*.

uu: cavité maxima uu/ii; arrondie uu, óo, oo; postérieure aa, óo, oo; longue uu/u.

1<sup>er</sup> degré uu/óo.

o: cavité maxima o/e; arrondie u, o, a; postérieure u, o, a; brève o/oo.

2<sup>e</sup> degré o/u.

 $\acute{o}$  : cavité maxima  $\acute{o}/\acute{e}$  ; arrondie  $uu,\,oo,\,\grave{a}$  ; postérieure  $uu,\,oo,\,\grave{a}$  ; brève  $\acute{o}/o.$ 

2<sup>e</sup> degré *óo/u*.

60 : cavité maxima 60/e; arrondie u, o, a; postérieure u, o, a; brève 60/oo.

3<sup>e</sup> degré óo/à.

oo: cavité maxima oo/ee; arrondie uu, óo,  $\grave{a}$ ; postérieure uu,  $\acute{oo}$ ,  $\grave{a}$ ; longue  $\acute{oo}/oo$ .

3º degré oo/óo.

à : cavité maxima à/a ; arrondie u, o,  $\delta$  ; postérieure u, o,  $\delta$  ; brève à/a.

4<sup>e</sup> degré *ó/a*.

it: cavité minima i/u; non arrondie e, e, a; antérieure e, e, a; brève i/ii.

1<sup>er</sup> degré i/e.

iit: cavité minima ii/uu ; non arrondi ée, ee, aa ; antérieure ée, ee, aa; brève ii/i.

1<sup>er</sup> degré *ii/ée*.

e: cavité minima e/o; non arrondie i, e, a; antérieure i, e, a; brève e/e.

2<sup>e</sup> degré *e/i*.

ée : cavité minima ée/óo ; non arrondie ii, ee, aa ; antérieure ii, ee, aa; longue  $\acute{ee}/e$ .

2º degré ée/ii.

```
e : cavité minima e/60 ; non arrondie i,\,e,\,a ; antérieure ii,\,e,\,a ; brève e/ee.
```

 $3^{e}$  degré  $e/\acute{e}$ .

ee : cavité minima ee/oo ; non arrondie ii,  $\acute{e}e$ , aa ; antérieure ii, ee, aa ;

brève ee/e.

3º degré ee/e.

a: cavité minima a/a; non arrondie i, e, e; antérieure i, e, e; brève a/aa.

4e degré a/e.

aa : cavité minima  $a/\grave{a}$  ; non arrondie  $ii,\,\acute{e}e,\,ee$  ; antérieure  $ii,\,\acute{e}e,\,ee$  ; longue aa/a.

 $4^{\rm e}$  degré  $\ddot{e}/ee$ .

 $\ddot{e}$  : cavité moyenne  $\ddot{e}/e$  ; non arrondie e, e ; brève  $\ddot{e}/aa$ .

2º degré *ë/a*.

### D. — DISTRIBUTION DES PHONÈMES

Les phonèmes peuvent occuper au sein des signes une position initiale, médiane ou finale. En maintenant le principe de la distinction entre phonèmes vocaliques et consonnes, on peut considérer successivement la distribution des voyelles et celles des consonnes.

#### 1) DISTRIBUTION DES PHONÈMES VOCALIQUES:

# 1° Initiales vocaliques :

A l'initiale des unités signifiées du walaf, la présence de voyelles n'est pas d'un usage très courant, néanmoins pour certains types on relève d'assez nombreux exemples :

a) les voyelles antérieures non arrondies fournissent quelques données, en particulier sous leur forme de brèves :

i i $\tilde{n}aan$ : envieux

e egg: arriver

 $a \quad a\tilde{n}:$  déjeuner

Seule l'unité vocalique aa manifeste sa présence à l'initiale comme voyelle antérieure non arrondie longue.

aa aay : avareaa aajo : serviabilité

b) Les voyelles postérieures arrondies livrent de ce point de vue un tableau plus complet :

u ub : fermero obali : baillero om : être maigre

A côté de cette utilisation de voyelles brèves, on relève celles de voyelles postérieures non arrondies longues :

uu uuf: prendre sur ses genoux

60 60m : genoux
00 00s : maigre

L'élément ë connaît aussi l'usage à l'initiale :

ëpp: dépasser les limites, excessif

2° Finales vocaliques d'unités signifiées :

Selon la même procédure, on va pouvoir distinguer entre :

a) les voyelles postérieures arrondies, finales et brèves :

u juddu : naissanceo ndimo : tissuó lóxó : bras

b) les voyelles postérieures arrondies, finales et longues :

uu kuu : celui-ci, tout près

60 gisóo : se concerter
00 woddoo : se couvrir avec

c) Les voyelles non arrondies antérieures finales et brèves :

i ki : cet, que voici
é téeré : amulette
e tere : interdire
a dara : rien

d) Les voyelles non arrondies antérieures finales et longues :

ii kii : celui-ciee ree : rireaa daa : encre

La voyelle  $\ddot{e}$  recensée à l'initiale se retrouve à la finale. Ainsi, dans l'exemple :

 $muum\ddot{e}:$  muet

#### 3° Voyelles médianes :

Pour établir la liste des éléments vocaliques que l'on retrouve comme composantes internes de l'unité signifiée, il suffit de renvoyer à l'ensemble des situations étudiées précèdemment. Les unités vocaliques sans exception ont manifesté leur présence à cette position à propos des oppositions de commutation.

Aussi bien les voyelles non initiales :

ii tiis : inquiétude

 $\acute{e}$   $w\acute{e}r$ : guérir

*ée wéer* : adosser

ë wër : faire le tour

ee weer: lune

que les voyelles non finales :

ée ci-dessus dans wéer : adosser

ee » dans weer : lune

a » dans jang: dent mal plantée

ou encore les entités phoniques minimales qui, dans aucun cas, n'assument dans la langue le rôle d'initiale ou de finale :

 $\hat{a}$  de  $w\hat{a}l$ : piler

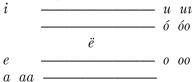
ée de géer : homme de noble caste

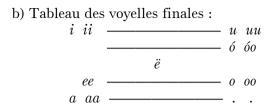
ee de xeer : pierre

A noter que les voyelles non finales ne sont jamais initiales dans la langue. Mais la réciproque n'est pas vraie.

En récapitulant les faits, on peut dresser deux tableaux relatifs à l'utilisation du système vocalique à l'initiale et à la finale.

a) Tableau des voyelles initiales :





2) REMARQUES SUR QUELQUES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME VOCALIQUE : L'HARMONIE VOCALIQUE.

La prédominance parmi les monèmes d'éléments de type CVC et CVCC met en relief l'importance du consonantisme sur les positions limites des signes et la très grande fréquence des entités vocaliques médianes.

Les lexèmes à initiale ou finale vocalique sont assez rares. Néanmoins les éléments dérivés, en particulier, manifestent parfois à la finale la présence de voyelles. Dans les combinaisons entre phonèmes, surtout lorsqu'il y a une procédure de formation lexicale, une fonction d'orientation euphonique est dévolue à la voyelle centrale de la forme de base. C'est le principe de l'harmonie vocalique. Celle-ci se matérialise par l'agencement des phonèmes à partir de choix qui tendent à n'introduire dans une entité phonique signifiée que des voyelles ayant des degrés d'aperture assez proches.

La dérivation de ce point de vue présente des faits riches d'enseignement.

L'expression de la notion d'ensemble par exemple impose l'utilisation de voyelles postérieures arrondies du  $3^{\rm e}$  ou  $4^{\rm e}$  degré d'aperture, selon la nature de la voyelle centrale de la forme soumise à la procédure de dérivation.

Pour une entité phonique telle que gis voir, l'expression de la notion de vision collective imposera l'usage de la voyelle fermée de  $2^{\rm e}$  degré, plus proche par son aperture, de la voyelle i (premier degré) d'où :

gis óo: voir ensemble

par contre l'idée de manger collectivement se dira *lekkoo* avec un *oo* long ouvert de  $3^{e}$  degré et dont la mise en oeuvre respecte le parallélisme avec le phonème e qui constitue une unité d'aperture voisine.

En empruntant toujours à la dérivation des exemples types, on peut encore remarquer le traitement euphonique de l'unité vocalique dans la forme expressive de l'idée de « faire quelque chose au profit de quelqu'un ». Ici, l'élément consonantique reste stable et de forme -l- alors que la voyelle qui précède cet élément dépend au contraire très étroitement de la voyelle centrale de la racine à dériver :

baax donne baaxal : rendre bon

tuur donne tuurul : faire une offrande à une divinité.

Le principe ne joue pas seulement à propos de l'aperture. Les mêmes ajustements sont opérés pour trouver une certaine adéquation euphonique entre voyelles arrondies postérieures et non arrondies antérieures.

Ainsi peut-on noter que l'idée d'inachèvement rendue par la combinaison de la consonne g et d'une voyelle variable emprunte, sur ce plan, des formes différentes selon le contexte vocalique dominant d'où :

dem-ag-ul: il n'a pas encore été seet-eeg-ul: il n'a pas encore été voir wuut-óog-ul: il ne s'est pas encore substitué à gis-éeg-ul: il n'a pas encore pris de contacts

3) Distribution des phonèmes consonantiques au sein des unités signifiées.

# 1° Initiale consonantique:

A cette position, la totalité des consonnes fondamentales a déjà pu être recensée à propos de la procédure d'identification :

 $p \grave{a} l$ : élection taf: coller, afficher Þ t fal : élire car: branche ŧ c*kër*: maison k xar: mouton *rëbb* : chasser  $ba\tilde{n}$ : refuser r h d $d\acute{o}or$ : frapper *jëf* : acte igëm: croire l laaf: aile g *wàν* : chanter *mën*: pouvoir 70) m*nar* : mentir *ñaaw*: vilain ñ nnar: rugir *sëf* : change η S *var* : éduquer ν

Par contre toutes les variétés de consonnes nasalisées ne sont pas représentées. Certains usages sont toutefois assez courants ; il s'agit surtout de consonnes sonores nasalisées :

```
mp mpal: élection mb mbay: culture nd ndof: folie \tilde{n}j \tilde{n}j\ddot{e}g: prise ng ng\ddot{e}m: croyance
```

d'autres sont pratiquement inconnues comme initiales, en particulier les nasalisées issues de consonnes sourdes :

```
nt ñc ŋk ŋx
```

Note: Il serait plus exact de dire que leur emploi lorsque cela se trouve a valeur purement dialectale. Ainsi en est-il de nt et de  $\tilde{n}c$ .

Les éléments yk et yx ont perdu toute vie dans la langue ici.

L'initiale nasalisée est un phonème en voie de régression dans les villes. Elle tend de plus en plus à constituer une variante facultative de la consonne fondamentale correspondante.

#### 2° Finales consonantiques:

La procédure d'identification a déjà révélé la finale comme la position où tous les éléments consonantiques sans exception se manifestent :

# — Les consonnes fondamentales :

```
fa⊅ : prendre
                                     taf: coller
Þ
    fat: ranger
                                    fab: prendre
d
    fad : ranger
                                     xam: savoir
                                m
    w an : montrer
                                    fac: soigner
n
                                c
k
    tak : se poser
                                x
                                     taax : bâtiment
                                     daw: courir
    sas : charge
                                W
j
    faj: soigner
                                     tag: se poser
                                g
1
    taal: allumer
                                r
                                    far: amant
    fàν : éteindre
                                     wa\tilde{n}: tordre
                                ñ
ν
    la\eta: s'exiler
```

#### — Les consonnes nasalisées :

```
mp sàmp: plantermb lamb: tâternt gént: rêvernd and: sorte de fourneau\tilde{nc} la\tilde{nc}: bouchée\tilde{nj} mge\tilde{nj}: indigo
```

```
tank: pied
nk
                                      tang: chaud
                                 Ŋg
    sanx: il y a un moment
ŋχ
    — Les consonnes géminées :
    bobb: tête
                                 tt
                                     fatt: boucher
ÞÞ
    facc: éclater
                                      takk: attacher
                                 kk
cc
    saq: grenier
                                 ww jaww: atmosphère
q
    gabb: piocher
                                 dd fadd: abattre
bb
    gaji: scarifier
                                     dagg: couper
ii
                                 gg
    wall: secours
                                     covy: rouge écarlate
11.
                                 yy
mm tamm: avoir pris l'habi-
                                      tann: choir
                                 nn
    tude de
ññ wàññ: combter
                                 \eta \eta \quad w \dot{a} \eta \eta : avarié
```

#### 3° Position interne des consonnes :

En reprenant les mêmes étapes que précédemment, on pourra voir successivement :

#### — Consonnes fondamentales : sabar: tam tam ndemin: facon d'être b m $\tilde{n}appati: s'embourber$ f safara: feu Þ satala: récipient tхааси ganaar: poulet cn $Idi:\mathsf{nom}$ Kajoor: Prov. du Sénégal d j Dakaar k ñ kañaan : envie sagar: torchon g la naa v : exilbala: demander pardon saxaar : fumée train xfaral: prendre partie pour xasaw: puer S r aaye: interdire dawal: conduire ν

Un certain nombre de consonnes n'apparaissent ici, le plus souvent, qu'après une voyelle longue. Il s'agit en particulier de phonèmes tels que p, c, k qui, en position finale présentent la particularité d'être comme consonnes fondamentales simples des variantes facultatives de phonèmes différents par la sonorité.

#### — Consonnes nasalisées :

mp sempi: déraciner mb ñjambaas: rebord

nt ngenté: baptême nd andaar: unité de mesure

 $\tilde{n}c$   $ta\tilde{n}cu$ : se coincer  $\tilde{n}j$   $xa\tilde{n}jar$ : cuivre

ŋk maŋkoo : être de conni- ŋg weŋgalu : pencher d'un

vence côté

nx tenxu: jointure, articu-

lation

#### — Consonnes géminées :

pp noppi : se taire tt wattu : éviter

*tëccu* : se pincer kkñakku: être vacciné cclagu: se cacher bblibbët : être anémié q dd addu : répondre iidajji: défoncer *jéggi* : enjamber wàllu: secourir ggllww jaww: atmosphère novvi: respirer νν mm tammal: habituer sannar : nomnnsaññi: déboucher  $\eta \eta Da \eta \eta ar : nom$  $\tilde{n}\tilde{n}$ 

# E. — SYLLABATION ET TRAITEMENT CONTEXTUEL DES PHONÈMES

On situe l'identification des différents types possibles de syllabes aux trois positions qu'elles sont susceptibles d'occuper au sein des signes : groupe initial, groupe final et groupe interne.

# a) Le groupe syllabique.

La constitution de la syllabe varie. On peut être en présence d'une simple unité vocalique ou d'un groupe de phonèmes susceptibles de se combiner de façon différente.

On distinguera par ailleurs entre la syllabe à initiale vocalique ou syllabe vocalique et la syllabe consonantique à initiale de consonne.

#### Le groupe initial.

#### a) Syllabe vocalique:

Comme syllabe vocalique ouverte /V- on rencontre :

i i- $\tilde{n}aan$ : jaloux a a- $\tilde{n}aan$ : jaloux aa aa-ye: interdire

u u-rus : or
o óbbëli : bailler

o om-meeku : s'essuyer la bouche

uu uu-fu : se blottir
oo oo-sal : faire maigrir

 $\ddot{e}$   $\ddot{e}$ - $\tilde{n}u$ : se retrousser les manches

La syllabe vocalique fermée (terminée par une consonne). On note que toutes les voyelles brèves initiales sont à même de constituer ce type de syllabe :

i it-te: obligeance u ub-bi: ouvrir a at- $t\acute{e}$ : séparer, juger  $\acute{oo}$   $\acute{oom}$ : genoux

o ok-katu: se gratter

 $\ddot{e} = \ddot{e}\tilde{n}$ : retrousser

La consonne qui termine la syllabe peut être géminée ou nasalisée :

itt: frapper  $\ddot{e}mb$ : envelopper

app: limite opp: maladie  $\ddot{e}ndi$ : amener

La syllabe initiale vocalique et fermée n'est, en principe, possible qu'avec une voyelle initiale brève.

#### b) Syllabe consonantique:

La syllabe possède une initiale consonantique. Il s'agit par conséquent de toutes les situations où une consonne donnée peut être initiale.

Les phonèmes consonantiques à l'exception des nasalisées  $\tilde{n}c$ , nt,  $n_k$ ,  $n_k$  peuvent constituer des initiales de syllabes qui présentent alors l'une des combinaisons suivantes :

CV tis: éclabousser ndaa: canari

CVC testën: plante de toskare: connaître un mauvais sort

pied

CVCC bopp: tête gabbkat: piocheur

# Le groupe final.

Il s'agit d'une syllabe ouverte ou fermée à la finale d'une unité signifiée.

a) La syllabe vocalique finale commence sur une voyelle. Dans le cas où elle est vocalique et ouverte, elle n'est constituée que par une voyelle. On en possède quelques exemples. Ils valent pour des régions limitées (parler lebou, etc.) :

i dee-i: aller mourir u ji-u: semence

ree-i: aller rire o dee-o: mourir en groupe

Les exemples sont surtout fournis par la procédure de dérivation. En fait, la coexistence de voyelles successives est rare. Il s'opère généralement soit une contraction de voyelles mises en contact en une unité phonique longue, soit une insertion des phonènes w et y entre celles-ci :

 $dee-o \rightarrow deewoo : mourir ensemble$  $ji-i \rightarrow jivi : aller semer$ 

b) La syllabe vocalique finale fermée est une possibilité reconnue :

VC  $d\acute{e}e$ -al: mourir pour

 $\mathit{dee-al}$  : trouve en  $\mathit{deewal}$  un substitut plus courant.

Le type VCC ne semble pas exister.

c) La syllabe consonantique finale :

Elle est plus conforme aux procédés de la syllabation walaf. La syllabe fermée ou ouverte comporte à l'initiale une consonne et une seule.

— Syllabe consonantique finale et ouverte, type VC:

juu-tu : se renverser ji-tu : devancer do-goo : se brouiller définitivement téeré : livre

dug-go: frayer ensemble tere: interdire

— Syllabe consonantique fermée et finale, type CVC :

En dehors des monosyllabes, on peut dénombrer toute une variété de cas :

ndu-góor : fruit dawal : faire courir sa-gar : torchon  $libb\ddot{e}t$  : être anémié

On ne rencontre pas d'exemples de syllabe consonantique fermée du type  $\it CVCC$  à la finale.

#### Le groupe interne.

Le groupe interne doit nécessairement appartenir à une unité signifiée d'au moins trois syllabes. Il est assez rare de trouver un élément lexical de cette envergure en walaf. Les exemples sur lesquels porteront par conséquent cette analyse relèvent en général de situations issues de la dérivation ou de la composition.

a) Syllabes internes vocaliques :

On trouve quelques exemples de :

— syllabe interne vocalique ouverte du type -V- :

ree-aa-le : rire en même temps de-aa-le : mourir en même temps

Le fait n'est pas très courant du point de vue euphonique. Le procédé, quoique vivant, demeure acceptable, néanmoins ces rencontres d'unités vocaliques sont généralement évitées par l'insertion facultative des consonnes w et y:

ree-waa-le: rire en même temps de, feindre en riant sa-waa-le: expliquer en même temps ji-yaa-le: semer en même temps

- On relève aussi des syllabes vocaliques fermées comme groupe interne, c'est le cas avec le dérivé :
- $\it ree-aat-le:$  rire encore avec quelqu'un (pour lui) une syllabe vocalique du type  $\it VCC$  n'existe pas comme groupe interne.
  - b) Syllabe interne consonantique:

Comme syllabe ouverte de ce type CV on possède de très nombreux exemples :

o-ba-li: bailler leqa-li-ku: s'épanouir

Le type CVC ou fermé est aussi courant que le précédent :.

 $\mathit{fa-tar-\~ni}: d\'e boucher$ 

Mais à cette position on ne relève pas non plus de syllabe du type CVCC.

# b) Traitement des consonnes géminées et nasalisées.

La question qui se pose intéresse principalement les consonnes géminées dans l'ensemble de leurs situations d'emploi et les nasalisées précédées d'une unité vocalique.

Chaque fois qu'au sein d'un signe, une voyelle précède soit une géminée, soit une nasalisée, la réalisation de ces dernières s'opère comme si pratiquement l'une et l'autre se décomposaient en deux entités consonantiques.

La géminée se présente comme la juxtaposition d'une implosive et d'une explosive :

$$bopp$$
: tête  $fatt$ : boucher  $gabb$ : piocher  $dagg$ : couper

La consonne nasalisée est réalisée comme la succession d'une nasale et de la nasalisée de même série.

$$s\grave{amp}$$
: plante  $gent$ : déserter  $tank$ : pied  $sang$ : recouvrir

Le phénomène qui peut offrir des difficultés d'interprétation semble par ailleurs jouer un rôle de différenciation dialectale.

Le wolof de Gambie complète l'entité phonique en créant à partir de la consonne explosive finale une nouvelle tranche syllabique, à moins que ce ne soit évidemment le wolof du Sénégal qui aurait procédé à un amuissement vocalique. L'explication du reste n'a valeur que du point de vue diachronique. Toujours est-il que de part et d'autre s'est établi le parallélisme suivant :

Wolof sénégalais	Wolof de Gambie
bopp : tête	boppa : tête
fatt: boucher	fatta : boucher
> < samp: planter	> < sampa : planter

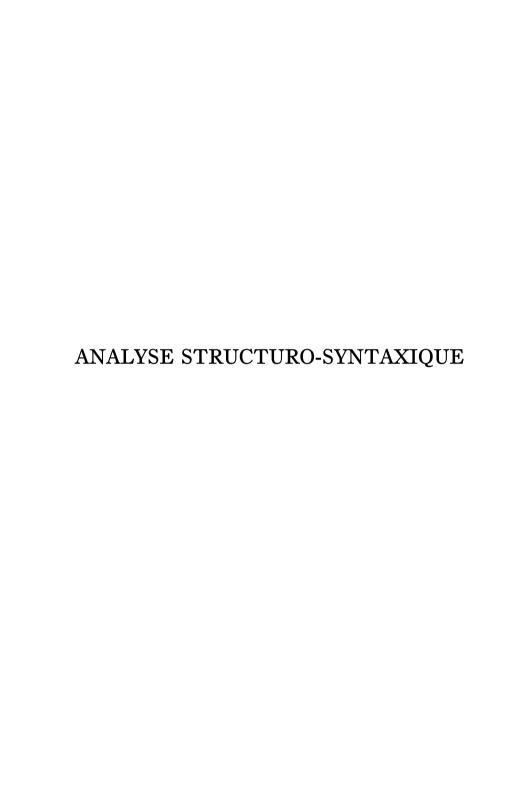
Du point de vue d'une bonne prononciation, le sujet devrait articuler comme si :

pour 
$$Fatt$$
 il y avait  $fat-t$  et pour  $samp$   $samp$   $mp$ 

Cette particularité aide à comprendre qu'à l'intervocalique la syllabation agit comme s'il y avait deux consonnes identiques mais sériées, l'une jouant le rôle de finale d'une syllabe, l'autre l'initiale d'une autre syllabe :

$$samp$$
: planter  $sam - mpi$ 
 $fatt$ : boucher  $Fattu$   $Fat - tu$ 

être obstrué



L'étude des éléments du discours proposée ici, s'articule sur la mise en évidence de formes et de fonctions linguistiques.

Les entités phoniques de la langue, sont des formes qui par les relations qu'elles établissent, et les significations qu'elles revêtent dans des énoncés acceptables en wolof, assument des fonctions.

Tout énoncé susceptible de revêtir un sens et d'être compris dans la langue est nécessairement constitué par une ou plusieurs formes qu'il convient toujours de définir d'un point de vue fonctionnel.

Pour des raisons de méthode et de commodité, l'analyse structuro-syntaxique qui est proposée ici sera menée en deux temps :

- dans la première partie, on s'attachera à établir une systématique des monèmes.
- la deuxième partie sera consacrée à la mise en évidence de formes et de fonctions de structure, différentes de celles analysées dans le cadre de la systématique des monèmes. Cette seconde partie constitue le cadre de recherches des éléments linguistiques qui sont définies comme : les constituants du discours : types d'énoncés et de complétifs etc...

# PREMIÈRE PARTIE

# SYSTÉMATIQUE DES MONÈMES ET SYNTAGMES CARACTÉRISTIQUES

La présentation des monèmes se fera dans le cadre des combinaisons plus ou moins régulières où on les rencontre généralement. Une telle procédure facilite leur analyse comme formes assumant nécessairement des fonctions.

Sur la base des fonctions qu'ils assument et des formes qu'ils révèlent les monèmes de la langue peuvent être regroupés au sein de trois chapitres :

Chapitre premier: Les syntagmes lexicaux;

Chapitre second : Les monèmes de représentation ;

Chapitre troisième : Les monèmes fonctionnels.

#### CHAPITRE PREMIER

# LES SYNTAGMES LEXICAUX

Le syntagme lexical résulte de la mise en œuvre d'une base. Cette base est caractérisée par un certain nombre de relations spécifiques. Sur le plan formel, on verra qu'elle peut être soit un simple monème ou lexème, soit un syntagme équivalent (ensemble de monèmes assurant la même fonction que le lexème).

Les éléments qui établissent avec une base lexicale des relations de spécification permettent, du fait de la nature même des rapports qu'ils introduisent, de distinguer entré deux types de syntagmes lexicaux :

- le syntagme nominal d'une part,
- le syntagme verbal d'autre part.

L'ensemble de ces considérations amène à envisager trois moments dans l'analyse des syntagmes lexicaux :

- I les formes lexicales,
- II le syntagme nominal,
- III le syntagme verbal.

#### SECTION I. - LES FORMES LEXICALES

Les formes lexicales sont repérées et classées à partir de deux critères :

- selon leur degré de complexité : ce critère amène à distinguer entre des formes monématiques ou lexèmes et des formes polymonématiques ou syntagme lexical équivalent,
- selon leur disponibilité à assumer l'une ou l'autre des fonctions nominale et verbale ; on les définira comme formes monovalentes ou comme formes bivalentes.

En recoupant ces deux critères, on retiendra pour la commodité de l'exposé la distinction principale entre : catégorie des lexèmes et catégorie des syntagmes de formation.

### Sous-section I : CATÉGORIE DES LEXÈMES

Les lexèmes revêtent ici le plus couramment la forme *CVC* ou *CVCC*; on rencontre toutefois des formes telles que *CVCV* ou *CVCCV* (cette dernière forme est surtout le fait du dialecte gambien).

Par rapport aux fonctions qu'ils peuvent assumer, on distinguera entre :

- lexèmes monovalents,
- lexèmes bivalents.
- a) Les lexèmes monovalents : Ils sont soit des lexèmes nominaux dans tous les emplois qu'ils peuvent avoir dans la langue, soit des lexèmes à fonction toujours verbale.
- 1° Liste des lexèmes nominaux : on peut en établir une longue liste :

nit : hommegóor : mâlexar : moutonnag : bœufsabar : tambourjigéen : femme, etc.

 $2^\circ$  Liste de lexèmes verbaux : elle est, en pratique, moins longue que la précédente. On peut citer des formes telles que :

 $xee\tilde{n} : sentir \\ dagg : couper$ 

wàcc: abandonner, etc.

b) Lexèmes bivalents : Les formes monématiques bivalentes n'appartiennent à aucune catégorie précise. Elles sont disponibles aussi bien pour une fonction nominale que pour une fonction verbale.

$Fonction\ verbale$		Fonction nominale
dem: partir	dem-na: il part	dem- $bi$ : le départ
wax	wax-na	wax ji
lox	lox-na	lox- $wi$
dox	dox-na	dox- $bi$
dof	dof-na	$dof ext{-}bi$

#### Sous-section II : CATÉGORIE DES SYNTAGMES DE FORMATION

C'est une catégorie qui regroupe des formes polymonématiques. Ces bases lexicales qui résultent de la combinaison de plusieurs monèmes procèdent de la dérivation ou de la composition.

#### I. — LA DÉRIVATION.

L'une des formes monématiques qu'elle combine est au moins une forme liée : c'est-à-dire qu'elle n'a d'autre fonction que de produire des éléments lexicaux dérivés. On l'identifie comme dérivatif. Il n'est pas rare, comme on le verra plus loin, que la base soumise à dérivation n'existe elle-même qu'en association avec un dérivatif (*jiit-, jiitu* : précéder ; *fit-al* : mettre en tête).

La présentation des formes dérivées se fera en allant du simple au complexe.

Dans le cas de dérivation simple, il n'y a qu'un seul monème. Dans la dérivation complexe, il y a combinaison de plusieurs dérivatifs.

#### LA DÉRIVATION SIMPLE.

Elle concerne deux types de situations qui résultent l'une et l'autre de la complexité des formes utilisées simultanément pour sa réalisation.

#### A) DÉRIVATION SIMPLE AU PREMIER DEGRÉ.

Le dérivatif est exprimé sur le plan formel par une seule manifestation localisée en un point unique.

Quatre situations existent : trois concernent des modifications qui affectent la forme soumise à la procédure de dérivation. On peut interpréter ainsi les dérivations par permutation consonantique ou par prénasalisation. Dans le dernier cas, le monème dérivatif procède d'une manifestation formelle extérieure à la base soumise à la procédure de dérivation (affixation de dérivatifs).

Les formes relevant de la dérivation simple au premier degré sont souvent monovalentes et dans ce cas généralement destinées à la fonction nominale.

#### a) Dérivation par permutation consonantique :

1° Dérivation par permutation consonantique non nasale :

soxor : méchant coxor : méchanceté

sëriñ : musulman cëriñ : islam — l'état de musulman

guy : baobabbuy : fruit du baobabfas : chevalpas : petit chevalfar : être alliépar : allié, alliancewor : trahirkor : trahison

wàlaf: habitant du Lof jolof: pays du Lof, pays wolof

waa joor : habitant de l'Hinter-Kajoor : nom de région

land

Waa joor : habitant des régions

sablonneuse

Les formes dérivées sont seules à être généralement monovalentes tandis que les bases soumises à la dérivation sont, tantôt monovalentes, tantôt bivalentes :

guy : ne peut avoir qu'une fonction nominale wor : est réservé à une fonction verbale

Par contre avec:

far w- : l'allié far naa : je suis allié par : alliance on possède en far une base polyvalente.

2° Dérivation par préfixation consonantique :

ajoor : habitant de l'intérieur Kajoor : région du Sénégal

añaan : jaloux kañaan : jalousie

aaréen : arachide kaaréen : petite quantité d'arachide

addu: répondre kaddu: parole, tonnerre

andaar: instrument de mesure kandaar: le même instrument

Ces formes dérivées sont toutes monovalentes et à fonction nominale.

3° Dérivation par flexion du prolongement morphologique 1:

La même forme revêt des sens différents selon le prolongement morphologique qui l'affecte :

néeg bi : la maison néeg si : la petite maison

b) Dérivation par prénasalisation consonantique :

On substitue à la consonne initiale la consonne na salisée correspondante  $^2. \,$ 

Les dérivés qui en résultent sont monovalents à fonction nominale.

Le procédé est un des plus productifs de la langue :

dem : partir ndem : le fait de partir, départ

 $b\ddot{e}gg:$  désirer $mb\ddot{e}gg:$  désir $g\acute{e}ew:$  faire une réunion $ng\acute{e}ew:$  assemblée $g\acute{o}or:$  homme $ng\acute{o}or:$  bravoure

baadolo : manant mbaadolo : état de manant

baax: être bon mbaax: bonté

Les bases qui peuvent être soumises à ce type de dérivation peuvent être :

des formes monovalentes :

à fonction strictement nominale comme gor

f-p-mp far: allié mpar: alliance w-g-nk wor: trahir nkor: trahison

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Peut être considéré comme un cas de permutation consonantique.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La procédure de prénasalisation implique dans certains cas une permutation consonantique préalable. En fait, il ne s'agit pas d'une dérivation au second degré mais d'un simple ajustement phonologique à propos des consonnes qui ne possèdent pas de formes nasalisées. Celles-ci trouvent des substituts dans les équivalentes phono-logiquement proches :

- à fonction verbale comme wor ou des formes bivalentes dem.
- c) Dérivation par gémination finale :

 $mag \rightarrow magg \qquad tag \rightarrow tagg$ 

d) Dérivation par affixation :

La procédure de suffixation est ici le cas le plus répandu d'affixation. La classification qui est proposée tient compte du critère fonctionnel des formes dérivées (monovalentes ou bivalentes). Elle repose par ailleurs sur une présentation alphabétique chaque fois que certains rapprochements nécessaires n'astreignent pas à abandonner cet ordonnancement de principe.

# I — Dérivation par suffixation.

- 1. Formes dérivées et monovalentes.
  - a) Formes dérivées monovalentes à fonction nominale :

Cette catégorie recouvre un nombre relativement large de dérivatifs :

— aay : exprime la manière d'être ou de faire

boot : porter sur le dos (un boot-aay : la manière de porter

enfant) sur le dos

*ñaaw* : laid *ñaawaay* : la laideur

saf : piquant (goût) safaay : l'acidité, le piquant

Les formes qui servent de base de dérivation *aa ay* sont indifféremment monovalentes ou polyvalentes :

— *entaan* : ce phonème dérivatif est surtout attaché à l'expression de faits qui évoquent lumière et brûlure :

xuyy: illuminer xuyyëntaan lakk: brûler lakkëntaan

— *in* indique la manière d'être ou de faire :

dem : allerdemin : manière d'aller, l'étatwax : parlerwaxin: façon de parler, accent

mën: pouvoir mënin: capacité

En principe les formes qui servent de base à ce dérivatif sont toujours bivalentes et ne comportent pratiquement pas de forme à fonction exclusivement nominale. — *it* connote une idée de résidus, de fractionnement :

wecci : changer weccit : petite monnaie

dagg: couper daggit: morceau des: constituer un résidu desit: résidus

Les formes de base sont monovalentes à fonction verbale :

— kat indique le métier, l'agent de façon générale :

 $egin{array}{ll} \emph{ligg\'eey}: travail & \emph{ligg\'eey}kat: travailleur \\ \emph{wax}: parler & \emph{wax}kat: bavard, locuteur \\ \emph{ratt}: traire & \emph{rattkat}: celui qui trait \\ \end{array}$ 

On peut soumettre ici à dérivation des bases ayant des formes monovalentes ou polyvalentes.

— tan ne possède pas de sens précis :

law: s'épandre lawtan: toute plante proliférante

wex : amer wextan : bile

— *téef* pas de sens précis. Il introduit généralement des notions abstraites :

sëgg : se courber, attendre sëggtéef : héritier du pouvoir

 $\tilde{n}aaw:$  vilain  $\tilde{n}aawt\acute{e}ef:$  vilenie

*téef* se combine indifféremment avec des bases monovalentes ou bivalentes.

— **ukaay** indique l'instrument, le moyen, l'ustensile, etc.

toog : s'asseoir toogukaay : siège lekk : manger lekkukaay : plat

Les bases avec lesquelles se combine *ukaay* sont généralement monovalentes dérivées et bivalentes.

# 2. Formes dérivées et bivalentes.

Les préfixes dérivatifs concernés ici forment une liste plus longue que la précédente.

— *adi* trouve une variante en *edi* <sup>1</sup> et indique généralement une privation, une absence, un manque :

xam: savoir xamadi: ignorer, ignorance, insolence

lekk : mangerlekkadi : abstinence devant la nourrituregor : noblegoreedi : manquer de noblesse, indignité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Du fait de l'harmonie vocalique.

Les bases soumises à dérivation peuvent concerner des formes monovalentes er ou des formes bivalentes *xam*.

 al possède un sens factitif. Il introduit souvent le sens de : faire en faveur :

dog: couper dogal: couper pour quelqu'un, halte,

marché de bétail

mos: goûter mosal: faire goûter, pourboire

dem : aller demal : accomplir une démarche pour

quelqu'un

Les formes dérivées qui résultent de la combinaison de al et d'une base sont, en général, des syntagmes lexicaux bivalents comme dogal. On en trouve toutefois un certain nombre qui sont monovalentes comme demal.

 tal qui a la même valeur de factitif se rapproche sur ce plan du dérivatif al :

gis : voir gistal : faire voir, exhibitionnisme

— aal n'a pas de sens précis :

mooy: manquer un but, dévier moyaal: détournement, quemande

— aan introduit une notion de discontinuité et de dispersion :

liggéey : travailler liggéeyaan : louer son travail à

l'extérieur

bokk : détenir en commun bokkaan : posséder en commun,

copropriété

 $w\grave{a}y:$  chanter, louer  $w\grave{a}yaan:$  louer, quémander

— taan ne révèle pas un sens très précis. On le rencontre avec :

ree: rire reetaan: se moquer, ricaner,

ricanement

wax : causer waxtaan : causer, causerie

seet: regarder, sonder seetaan: spectacle

— aale c'est un dérivatif qui exprime la simultanéité :

*jam*: piquer, émoustiller, *jamaale*: concurrencer, concurrent

stimuler

On rapprochera de aale le monème dérivatif en le.

 le il indique aussi très souvent la simultanéité, la réciprocité, etc.

may : donner mayle: contribuer à un cadeau fait

par quelqu'un

naw: estimer hautement nawle: pair, un égal

Les formes dérivées à partir de le sont généralement bivalentes.

— *andoo* il exprime la notion de collégialité, de regroupement, de simultanéité :

génn : sortir génnandoo : sortir ensemble, sortie

collective

dend: voisiner dendandoo: voisiner, voisin,

voisinage

 $\grave{a}nd:$  aller ensemble  $\grave{a}ndandoo:$  aller en groupe, cohorte

Les formes dérivées à partir de *andoo* sont généralement bivalentes.

— ande introduit souvent l'idée de qualité :

reew : être impolireewande : impolitesseñaaw : laidñaawande : laideur

Les syntagmes dérivés obtenus avec *ande* concernent généralement des formes monovalentes à fonction nominale alors que les bases sont généralement à fonction verbonominale :

 andi est un dérivatif qui introduit la notion d'attente, l'idée de quelque chose de provisoire :

toog: s'asseoir toog and i: attente  $mu \tilde{n}:$  patienter  $mu \tilde{n} and i:$  patience

Les formes dérivées à partir de andi sont en général bivalentes.

 fondi est un monème dérivatif qui connote généralement un fait négatif :

fattaliku: se rappeler fattalikondi: ne pouvoir se rappeler

— onte ou ante est un dérivatif qui indique la réciprocité :

xool: regarderxoolante: se regarder $b\ddot{e}gg$ : aimer $b\ddot{e}ggante$ : s'aimer, amour

duggu : s'imposer à quelqu'un duggonte : se lier, s'acquoquiner

— *ontu* ou *antu* exprime l'absence de sérieux, l'insouciance et la légèreté dans la plupart des cas :

lekk : manger lekkantu : faire semblant de manger

gaaw : rapide gaawantu : se dépêcher,

empressement

gëmm: fermer les yeux gëmmentu: avoir sommeil

fo : jouer, jeu fontu : jouer, manquer de sérieux

Les formes *entu*, *antu*, etc. procèdent d'ajustement phonologique qui résulte de l'harmonie vocalique. Les formes dérivées auxquelles ils donnent naissance sont généralement bivalentes.

— *arñi* évoque le bouleversement et aussi l'idée d'extirper non sans violence :

fatt: boucher  $fattar ilde{n}i:$  déboucher fot: avaler de travers  $fottar ilde{n}i:$  arracher

On rencontre encore bittarni: renverser.

Il ne s'agit pas d'un dérivatif très productif et nombre des éléments qui le comportent ne constituent pas des formes libres par exemple *bittarñi* qui est un idéophone. Les formes dérivées, auxquelles *arni* donne naissance, sont bivalentes.

— at introduit le sens de diviser et de division :

 $egin{array}{ll} dagg: {
m couper} & daggat: {
m decouper}, {
m morceau} \\ xott: {
m morceau} & xottat: {
m dechiqueter}, {
m morceau} \\ magg: {
m grandir} & maggat: {
m vieux}, {
m vieillesse}, {
m vieillir} \\ \end{array}$ 

Les bases qui se combinent avec at peuvent être bivalentes *dagg* ou monovalente *xott*. Les formes dérivées sont généralement bivalentes par contre.

— aat a souvent une valeur de répétition, d'insistance :

 $macc: sucer \qquad maccaat: suçoter$ 

segg: filtrer une fois encore

Les formes qui servent ici de base à la dérivation sont généralement monovalentes et à fonction verbale. Les syntagmes dérivés sont bivalents.

— *aate* introduit au fait d'une action réalisée avec quelque excès :

nob: aimer nobaate: nourrir une petite passion,

amourette

sopp : estimer soppaate : estimer,

Les formes dérivées à partir de aate sont bivalentes.

— *aatu* exprime légèreté et excès dans beaucoup de cas :

 $\tilde{n}aan$ : demander  $\tilde{n}aanaatu$ : quémander, mendier,

quémande

jéex : fouiller dans le sol jéexaatu : fouiller le sol avec

insistance

macc : sucer maccaatu : lécher

- i ou ii indique un fait futur :

dem: aller demi: devoir aller wax: parler waxi: aller dire

addu: répondre à l' avenir

Les syntagmes dérivés à partir de i et de sa variante ji sont généralement bivalents.

— *ar* introduit des sens variés :

def: faire defar: arranger

 $ga\tilde{n}\tilde{n}$ : se crisper le visage  $ga\tilde{n}\tilde{n}ar$ : crispation du visage

— e ou é indique le moyen, l'instrument, etc. :

wax: parler  $wax\acute{e}$ : parler avec, parler à partir

d'un lieu donné

lekk : manger lekke : manger avec

jóg: se dresser $jóg\acute{e}$ : venir de, se redresser grâce àgis: voir $gis\acute{e}$ : voir (avec ses yeux), entrevuesopp: estimersoppe: ami, estimer à cause de...

Les formes dérivées de e ou  $\acute{e}$  sont souvent monovalentes à fonction verbale.

— *eel* ou *éel* <sup>1</sup> introduit divers sens, la voyelle prend la forme longue ou brève selon les cas.

On trouve:

 $ba ilde{n}$  : refuser  $ba ilde{n}eel$  : ennemi suuf : sol, le bas suuf eel : rabaisser

 $\mathit{gor}: \mathsf{noble} \qquad \qquad \mathit{goreel}: \mathsf{annoblir}, \, \mathsf{ennoblissement},$ 

libération

 $ilde{n}aar$ : deux  $ilde{n}aareel$  : prendre une seconde

femme, deuxième épouse

Les formes dérivées à partir de *el* ou *él* sont généralement bivalentes.

 $<sup>^1</sup>$  II ne serait pas impossible qu'on puisse considérer comme variantes les formes de dérivatifs de forme VC qui ont en commun une consonne al, al,  $\grave{e}l$ , il, etc. même si les sens qu'elles introduisent respectivement ne se recouvrent pas toujours.

 oo possède du fait de l'harmonie vocalique une variante en oo et óo. Comme dérivatif, il indique le fait de se concerter :

gis : voir gisóo : se concerter

 $d\acute{e}ey$ : confier $d\acute{e}ey\acute{o}$ : se concerter, confidence $w\grave{a}\tilde{n}$ : tordre $w\grave{a}\tilde{n}oo$ : se disputer, déchirement

dog: couper dogoo: rupture

 u semble surtout destiné à avoir une valeur instrumentale ou réfléchie :

toog: s'asseoir toogu: siège

seet : regarder seetu : se mirer, miroir

lem: plier lemu: se plier

tu revêt comme le phonème u dans la plupart des cas un sens de

réfléchi :

wax: parler waxtu: se parler

*jabar*: jouer les devins *jabartu*: charlatanisme

 eeku ou éeku introduit un sens à peu près semblable à celui du précédent. On le rencontre surtout avec des bases dont les formes possèdent une finale vocalique :

wàññi: retourner wàññeeku: se retourner,

retournement

dindi : enlever dindéeku : se détacher, lâcher

Les formes dérivées de *eeku* ou *iku* sont généralement bivalentes.

— *iku* constitue une variante facultative de *eeku*. On peut aussi bien envisager :

dindéeku que dindiku : se détacher waññeeku que waññiku : se retourner

# II. — Dérivation par préfixation.

Tous les syntagmes dérivés par préfixation d'un monème constituent des formes monovalentes, à fonction nominale.

On possède quatre situations interprétées comme des cas de préfixation :

— Préfixation par usage d'un prolongement morphologique à propos de la détermination partitive. Avec ce procédé, on confère au syntagme obtenu un sens de diminutif :

nit: homme,as nit: un bout d'hommewar: moutonas xar: un petit moutonganaar: pouletas gane: un petit pouletgéwél: griotas géwél: un petit griot

— Préfixation par usage du dérivatif waa. Cet élément signifie : gens, habitants, etc. Il semble qu'il s'agisse d'une forme lexicale qui signifie *individu* et qui serait utilisée comme monème de dérivation :

jur : donner naissance waa jur, waajur : parents réew : pays waa réew, waaréw : nationaux

*joor* : arrière-pays waa joor, waajoor : habitants de

l'arrière-pays

kaw : haut waa kaw, waakaw : habitant de

l'intérieur

Lof : région du Sénégal waa Lof, wàlaf : habitant du Lof (wolof) Ndar : Saint-Louis (ville) waa Ndar, waandar : Saint-Louisien Raw : village sénégalais waa Raw, waaraw : habitant de Rao

Un certain nombre de variantes de wa existe : ja et ga en particulier.

On dira *a-jor* pour les habitants de l'arrière-pays : *Kajor* gannaar : pour parler du pays des maures à partir de *Naar* : maure ga-ndiol : pour les habitants de *Ndiol*, etc...

— Préfixes à formes variables. Il s'agit de dérivatifs d'origine diverses. Ils fournissent des syntagmes de type :

war : monter nga-war : équitation

daay : endroit déserté, brûlé, gad-daay : émigrer, émigration

sax : verre, poussega-sax : ver de terreneex : être agréableban-neex : plaisir

Les formes dérivées sont ici aussi bivalentes.

#### B) DÉRIVATION SIMPLE AU SECOND DEGRÉ.

Le monème dérivatif est ici unique mais les procédés mis en œuvre sur le plan formel sont multiples et indissociables. On peut distinguer au moins trois situations de dérivation au second degré :

— Dérivation par gémination et adjonction d'un suffixe. Cette procédure permet la mise en place d'éléments lexicaux exprimant une notion contraire à celle que connote la base de départ :

rus : avoir honte rucci : honorer, « relever d'une honte »

yeew : attacheryewwi : détacherwex : saléweqi : dessalerIci les formes dérivées sont bivalentes.

— Dérivation par gémination, flexion vocalique interne et adjonction d'un élément suffixé (i, adi, etc.). Le sens introduit est le même que précédemment :

wax: parler weddi: nier

neex: agréable naqadi: désagréable tag: se poser taggi: dénicher,

Ces syntagmes dérivés sont des formes bivalentes pour l'essentiel.

— Dérivation par permutation consonantique initiale et préfixation :

sop: turbulent copte: turbulence

sopp: estimer coppe: ami

yéem : étonnerkéemtaan : merveilleseet : regarderceetaan : spectaclesaf : être acidecafka : acidité

seet : regarder ceetu : le fait de se mirer, etc...

Toutes ces formes dérivées sont monovalentes à fonction nominale.

— Dérivation par préfixation consonantique et suffixation :

*ub* : fermer *kubéer* : couvercle

odd : recouvrir kodday : manière de s'habiller and : vase en argile kandar : vase qui sert à mesurer

om : maigre komre : maigreur, etc...

Ces formes dérivées sont monovalentes à fonction nominale.

La dérivation au second degré est caractérisée par l'indissociabilité des éléments formels constitutifs du monème dérivatif. On ne peut dans aucun des trois cas analysés ici supprimer un des éléments formels qui intervient dans la procédure sans aboutir à un non-sens.

A partir de *rus* on peut obtenir *rucci* qui est une forme acceptable dans la langue et non *rucc*; de même qu'à partir de *Sop* on forme *Copte* et non *Cop*.

Kubéer existe ; il est dérivé de ub mais ni Kub, ni ubéer ne sont des faits vivants dans la langue.

#### C) DÉRIVATION COMPLEXE.

La complexité procède ici non pas seulement de la multiplicité des éléments formels mis en œuvre mais de la pluralité des monèmes dérivatifs combinés dans le même syntagme dérivé.

De façon générale, l'un des monèmes de dérivation au moins est ici un élément d'affixation. Les situations de dérivations complexes qui sont énumérées ici sont les plus courantes.

# $1°\ D\'erivation\ bimon\'ematique:$

Combinaison: suffixation et flexion interne:

samp: planter; cemp: variété d'herbe aromatique;

cempit: portion extraite

def: faire ;  $j\ddot{e}f$ : acte ;  $j\ddot{e}fkat$  homme d'action

Le syntagme dérivé ainsi obtenu est monovalent à fonction nominale.

 $Combinais on: suffixation\ et\ pr\'enasalisation:$ 

boot : porter sur le dos ; bootaay : manière de porter sur le dos ;

*mbootaay*: association

dog: couper; dogal: pourboire; ndogal: destin

jam : piquer, emporter un enjeu ; jamaale : concurrent ;

njamaale: concurrence

Les syntagmes dérivés à initiale prénasalisés que l'on obtient ici n'auraient plus le même sens si on ne maintenait pas la prénasale initiale. Celle-ci définit par conséquent un monème dérivatif à part. Les éléments dérivés par cette procédure qui combine prénasalisation et suffixation ont toujours une fonction nominale.

Dérivation par combinaison d'affixes :

Dans cette procédure, les syntagmes dérivés résultent de l'association de monèmes préfixés ou suffixés à une base.

Combinaison d'un préfixe et d'un suffixe :

dog: arrêter; dogal; aji dogal: juge, qui peut décider def: faire; defar: arranger, aji-defar: esprit constructif Les syntagmes dérivés sont à fonction nominale.

Combinaison de deux suffixes. Il y a ici un très grand nombre de possibilités :

def ; defar : arranger ; defarkat : agent, constructeur
sopp : estimer ; soppal : estimer à cause de quelqu'un ;
soppalante : s'épauler dans l'estime

# 2° Dérivation polymonématique :

Dans la dérivation polymonématique, il y a plus de deux monèmes dérivatifs. En pratique, la dérivation polymonématique résulte de l'introduction de dérivatifs nouveaux dans les syntagmes obtenus par les procédures déjà décrites de dérivation bimonématique.

Combinaison: affixation et flexion interne. Les exemples sont assez nombreux:

soppi: changer; coppeeku: changement; coppeekuwaay: manière de changer

wax : dire ; weddi : nier ; weddikat : qui nie

 $\textit{neex}: \texttt{agr\'eable} \ ; \ \textit{naqadi} : \texttt{d\'esagr\'eable} \ ; \ \textit{naqadil} : \texttt{rendre}$ 

désagréable

dog : couper ; dogalante : se faire de petits cadeaux ; ndogalante : concession mutuelle

Les syntagmes obtenus ici sont généralement bivalents.

Combinaison d'affixes : la plupart des monèmes dérivatifs affixés peuvent se combiner en groupe de trois ou quatre au sein d'un même syntagme. Ces combinaisons introduisent cependant un certain nombre de réajustements d'ordre morphologique :

jiitu : précéder ; jiital : mettre en tête ; jiitëlante : se mettre en rang ; jiitalante : succession, série

wax : parler ; waxaale : marchander ; waxaalelu : faire marchander ;
waxalelukat : qui fait marchander

jéem : essayer ; jëmentu : s'exercer ; jëmentalukaay : terrain d'essai

*Note* : Formes lexicales liées. Un certain nombre de formes n'existent qu'en situation de dérivation. Elles sont souvent des bases à partir desquelles on peut former de longues listes de syntagmes dérivés. Citons par exemple :

jiit qui donne : jiitu : être en tête ; jiital : mettre en tête... wuut qui donne : wuutu : se substituer ; wuutal : substituer  $x\acute{e}ew$  qui donne :  $x\acute{e}ewal$  : bonne fortune ;  $x\acute{e}ewlu$  : bénéficier d'un sort favorable

Il n'est pas impossible en fait que ces formes wuut, xéew, etc. ne résultent de transformations dont le processus nous échappe, ce qui empêche de les rattacher facilement aux éléments qui leur ont réellement donné naissance.

 $x\acute{e}ew$  est peut-être issu de xew : événement.

#### II - LA COMPOSITION.

La composition résulte de la combinaison en syntagme de formes qui, en principe, sont toutes des lexèmes.

La procédure la plus courante que l'on rencontre ici consiste à combiner des formes similaires. Aussi peut-on, en tenant compte, à la fois, de la similitude, des formes et de leur nombre, faire le départ entre deux grands types de procédures de composition.

# I — Combinaison bimonématique.

Le syntagme composé ne comporte que deux lexèmes. Il y a deux possibilités dans ce cas :

a) composition par utilisation répétée de la même forme :

1° cette forme mise en œuvre est libre et peut être employée dans d'autres contextes :

jam : piquerjam-jam : piqûrexar : percerxar-xar : fentebëgg : désirerbëgg-bëgg : désirtooy : humidetooy-tooy : humiditéxew : événementxew-xew : événement

waalo: nom de région waalo-waalo: habitant du Oualo

Tous les syntagmes obtenus ici sont des formes monovalentes à fonction nominale. Les lexèmes à partir desquels ils sont construits peuvent, par contre, constituer aussi bien des formes monovalentes à fonction verbale *tooy* ou à fonction nominale comme *waalo* que des formes bivalentes comme *xew*,

2° la forme mise en œuvre peut être une forme liée. Son apparition en dehors de tout contexte de dérivation est, de ce fait, exclue. On peut citer :

 $\left. \begin{array}{l} \textit{dann-dann} \\ \textit{rann-rann} \\ \textit{ker-ker} \end{array} \right\}$  de bruits et de mouvement, fracas

sax-sax : jeune pousse, chef de province

b) composition à partir de formes diffférentes :

Les formes associées sont, ici, des formes libres pour la plupart.

Elles peuvent, hors des contextes de composition, assumer des fonctions lexicales :

*ñuul* : noir ; *biir* : ventre ; donne *ñuulbiir* : méchant; méchanceté *jaam* : esclave ; *buur* : roi ; donne *jaambur* : homme libre

wër: faire le tour; sëg: cimetière; donne wërsëg: chance

Les formes dérivées par combinaison de deux lexèmes sont très fréquentes. Elles assurent généralement des fonctions nominales.

# c) composition polymonématique :

La composition polymonématique combine plus de deux lexèmes :

— dans la plupart des cas, la composition polymonématique résulte de la combinaison de syntagmes formés à partir de la composition bimonématique :

*jambuur* : homme libre → *jambuur-jambuur* : habitant de la région des hommes libres

 $\ensuremath{\textit{k\"erb\"{e}t}}$ : pas de cheval  $\rightarrow \ensuremath{\textit{k\'erb\'{e}t}}$ t galop de cheval

— certains syntagmes sont formés à partir de procédures très complexes. Il s'agit souvent d'énoncés assez larges, traités toutefois comme des formes lexicales et appelées à en assurer les fonctions : jigéenu wérul : femme qui ne se porte pas bien, femme enceinte waru gar : prestation obligatoire, dot

naaru góor : littéralement maure mâle, cheval pur sang arabe ñaari goro  $\eta$  : deux rythmes, figures de danse

### On trouve encore:

moom-sa-réew : rentrer en possession de son pays, indépendance na jaay : qu'il vende, oncle

*jarabibaat* : qu'on ne peut plus aliéner, femme qui épouse son oncle Ces syntagmes sont dit nominalisés du fait qu'ils assurent presque toujours dans le discours une fonction nominale.

# d) composition et dérivation :

La formation de syntagmes à valeur lexicale peut s'opérer en associant les procédures de dérivation et de composition. Deux situations existent dans ce contexte : l'association des deux procédures peut être obligatoire ; elle peut être aussi facultative.

— Formation par association obligatoire de la dérivation et de la composition : dans ce cas, la suppression du dérivatif enlève tout sens au syntagme composé auquel il était associé :

bax : bon ; donne baxbax-lu : faire semblant d'être gentil góor : mâle ; donne góorgóor-lu : se conduire en homme

La suppression du dérivatif lu met en présence des formes telles que *bax-bax* et *góor-góor*, etc... qui n'ont pas d'emploi dans la langue.

La formation par association obligatoire de la dérivation et de la composition semble n'exister que pour des cas où le syntagme composé comporte des formes semblables. Les éléments de valeur lexicale qui résultent de cette procédure sont, dans l'ensemble, bivalents.

— Dérivation non obligatoire de syntagmes composés.

Ici le syntagme soumis à la dérivation peut apparaître dans d'autres contextes. Les formes composées peuvent être semblables :  $w\ddot{e}r$ : faire le tour ;  $w\ddot{e}r$ - $w\ddot{e}r$ : va et vient ;  $w\ddot{e}r$   $w\ddot{e}r$  lu : aller à droite et à gauche

xam : savoir ; xam-xam : science ; xam xam lu : jouer au savant xar : fendre ; xar-xar : fente ; xar xar le : simuler l'agonie

Avec des idéophones, on peut opérer de la même façon : dandang: trépidation ; dandang: trépigner ; dandang : trépigner rang-rang: fracas ; rang rang lu: faire du vacarme

- Les formes composées peuvent être dissemblables. jaambur : homme libre ; jaambur-jaambur : habitant du Diambour ; jaambur jaamburlu : jouer au sage
- La juxta position de dérivatifs est possible à partir d'un syntagme composé :

xar xar : fente ; xarxarle : agoniser ; xarxarlekat : qui simule
l'agonie

wër sëg: chance; wërsëglóo: bénéficier de quelque chose daŋ daŋ: trépidation; daŋdaŋluji: aller s'exciter quelque part bëkknéeg: courtisan; bëkknéegu: se conduire en courtisan warugar: dot; warugarloo: considérer comme une obligation ñaari goroŋ: figure de danse; ñaari goroŋi: aller danser le naari goroŋ

### SECTION II: LE SYNTAGME NOMINAL

Le syntagme nominal comporte comme base une forme lexicale : un lexème ou un élément lexical de formation.

Dans le cadre de la structure du discours, on verra plus loin qu'il possède des fonctions spécifiques : énoncé minimum, fonction de sujet ou de complément, etc.

L'analyse du syntagme nominal révèle la nature des relations de spécification que la base qu'il comporte peut établir. Les formes qui assurent ces rapports de spécification peuvent être des formes lexicales ou non lexicales. L'inventaire des faits se fera sur la base de ce critère formel. Il permet de faire le départ entre des :

- monèmes de détermination,
- des éléments lexicaux de détermination ou déterminants.

### Sous-Section I : LES MONÈMES DE DÉTERMINATION

Ces monèmes qui n'apparaissent pas dans les cas où la base lexicale est envisagée à l'indétermination, sont de deux sortes. Il y a d'une part les déterminatifs, d'autre part les modalités mixtes. Les formes qui assurent des rôles de déterminatifs ou de modalités mixtes, ont pour fonction d'indiquer un certain degré de précision du fait d'expérience évoqué par la base lexicale qu'ils déterminent. Trois problèmes sont soulevés ici :

- l'opposition détermination-indétermination;
- l'inventaire des déterminatifs ;
- l'inventaire des modalités mixtes.

# I. - DÉTERMINATION ET INDÉTERMINATION.

La situation d'indétermination est caractérisée par l'absence de déterminatif, de modalités mixtes ou de déterminant.

Cette situation est illustrée par les exemples que l'on repère dans des énoncés tels que :

nit bonul: (l')homme n'est pas mauvais

nit dem na: (un) homme est parti — quelqu'un est parti

gis naa gaynde : j'ai vu (un) lion

nit la : c'est (un) homme

*jambaar du bare wax* : (un) homme de courage n'abonde pas (en) paroles

En cas d'indétermination, le fait d'expérience exprimé par la base nominale n'est pas nettement individualisé.

# II. — DÉTERMINATION ET INVENTAIRE DES DÉTERMINATIFS.

Les déterminatifs, à l'exception du monème possessif, sont associés dans leur apparition avec la manifestation d'un *prolongement morphologique* dit de « classe ». Il existe sept types de déterminatifs. Par leurs formes, les déterminatifs rendent compte chacun des distinctions de la catégorie de nombre.

L'étude des faits sera menée ici en analysant :

- le prolongement morphologique ;
- la détermination partitive ;
- la détermination interrogative ;
- la détermination de totalité;
- la détermination numérale ;
- la détermination d'altérité ;
- la catégorie de nombre.

Le prolongement morphologique ou élément de « classe ».

Il est constitué par une ossature consonantique qui sert de support aux monèmes déterminatifs. Cette ossature consonantique peut être simple. Elle ne comporte alors qu'une consonne soit :

base nominale + consonne (nit + k-)

Elle peut être complexe. Dans ce cas, l'ossature est formée par un même type de consonne encadrant un élément vocalique en (-o), soit :

```
base nominale + CVC (xar moom-)
```

Avec les formes nominales envisagées au singulier, il existe sept types de prolongement morphologique. Chacun utilise la même variété de consonne aussi bien pour l'ossature simple que pour l'ossature complexe.

Au pluriel, les types de prolongement morphologique sont au nombre de trois.

```
Avec une ossature consonantique simple :
au singulier: nit k-
               xar m-
              fas w-
               ganar g-
               néeg b-
               lëf l-
              safara s-
              jigéen j-
au pluriel:
              nit \tilde{n}- 1
              xar v-
              fas y-
              ganar v-
              néeg v-
              yëf y-
               safara y-
              jigéen ñ- 1
              jeeg j-
     Avec une ossature consonantique complexe :
au singulier: nit kook
               xar moom
              fas woow
               ganar goog
               néeg boob
               safara soos
```

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'ossature  $\tilde{n}$  est propre aux formes lexicales qui traduisent des noms d'être de même que l'ossature en j. Leur emploi est, de ce fait, plus limité que celui en y.

```
jigéen jooj
jeg jooj
janx joob
```

Note: pluriel irrégulier avec permutation consonantique initiale.

```
jeeg ji
             jeeg
             janx
                      jax ji
au pluriel:
              nit
                      ñooñ
              xar
                      νοον
             fas
                     yooy
              ganar
                      7007
              νëf
                      νοον
              néeg
                      νοον
              safara voov
             jigéen ñoo
                     jooj
             ja nx
             jeeg
                     iooi
```

Significations des choix entre formes simples et formes complexes de prolongement morphologique.

L'opposition entre les deux formes permet, en général, d'identifier des faits d'expérience similaires évoqués simultanément et désignés les uns et les autres par la même forme lexicale.

Cette opposition recouvre trois types de distinction :

a) Choix par rapport aux interlocuteurs. — Le choix entre une ossature consonantique simple et une ossature consonantique complexe peut être dicté par le souci d'identifier séparément des faits d'expérience différemment localisés part rapport aux interlocuteurs.

Si le déterminé est proche du locuteur, on utilise plus fréquemment la forme simple du prolongement morphologique

nit kii ci sama wet : cet homme près de moi

Si le déterminé est plus proche de l'interlocuteur, on préfère recourir généralement à la forme complexe :

nit kookuu ci sa wet : cet homme là près de toi

b) Distinction à valeur d'altérité. — Les oppositions de nuances entre les formes simples et complexes sont encore plus manifestes dans des exemples où les déterminés qui coexistent dans le même énoncé sont des formes nominales identiques et renvoient à une

### même réalité:

 $nit\ ki\ ci\ sama\ wet\ ak\ nit\ kooku\ mbokk\ la\ \tilde{n}u:$  cet homme près de moi et celui là près (de toi) sont parents

nit ka dem ag nit kooka dee duñu benn : l'homme parti et l'homme décédé ne sont pas les mêmes

c) Distinction à valeur spatio-temporelle. — Les considérations introduites par les monèmes déterminatifs ale et e, étudiés plus loin, revêtent des contenus d'ordre temporel ou non selon qu'ils sont associés à. une forme complexe ou à une forme simple de prolongement morphologique :

gis ŋga nit kale: tu vois cet homme là-bas

gis nga nit kookale: tu sais, cet homme (en question)...

gis nga nit kee : tu vois cet homme là

gis ŋga nit kookee : tu sais, cet homme là...

Dans ces exemples, les éléments kee et kale n'introduisent que des précisions relatives à la localisation :

kookee et kookale connotent par contre des considérations d'ordre temporel et situent le déterminé au passé.

# Détermination simple.

Elle est ainsi définie par opposition à la détermination démonstrative. Contrairement à cette dernière, elle n'a pas une valeur d'insistance. Le déterminatif simple comporte trois formes monématiques représentées par des éléments vocaliques : i, u, a.

Ces formes ont comme particularité commune d'indiquer que le fait exprimé par l'élément nominal qu'il détermine est connu.

Selon qu'elles sont associées à des formes simples ou complexes de prolongement morphologique, elles permettent de faire le départ entre un certain nombre de situations :

Monème déterminatif simple et prolongement morphologique simple.

— La forme i indique en se combinant avec une ossature simple que le déterminé renvoie à une réalité identifiée ; en tout cas individualisée :

gis naa nit ki : j'ai vu l'homme

— La forme u indique à peu près un sens semblable à i: gis naa jigéen ju: j'ai vu la femme

*u* peut toutefois rendre compte d'une nuance péjorative et introduire la notion de diminutif :

xoolal mbër mu : regarde ce (semblant de) lutteur seetal sarax su : regarde cette aumône

 $\boldsymbol{a}$  situe le déterminé dans le passé. La notion de réalité individualisée demeure :

gis ŋga nit ka : tu as vu l'homme (au passé) xamoon ŋga ja ŋx ba : tu connaissais la jeune fille

Le contraste entre les formes u et i d'une part et a d'autre part est manifeste et procède essentiellement des perspectives spatio-temporelles différentes auxquelles elles introduisent respectivement.

Monème déterminatif simple et prolongement morphologique complexe.

- La forme en i est pratiquement inexistante avec une ossature consonantique complexe.
- La forme en u permet de rendre compte d'une réalité individualisée. Elle est mise en oeuvre surtout dans les cas où la réalité évoquée est connue ou proche par rapport au locuteur :

xammee nga waa jooju : tu reconnais cet individu-là xammeewoon nga jigéen jooju : tu avais reconnu la femme

La combinaison du déterminatif en a et d'une ossature consonantique complexe indique que la réalité déterminée est envisagée au passé :

 $xale\ yooya\ daan\ \tilde{n}\ddot{e}w\ \tilde{n}\ddot{e}w\ddot{e}tu\tilde{n}u:$ les enfants qui venaient ne viennent plus

Il faut toutefois noter que les déterminatifs simples, à prolongements morphologiques complexes, ont une valeur plus démonstrative que ceux qui ont des prolongements morphologiques simples. Cette indication montre par ailleurs que l'opposition entre détermination simple et détermination démonstrative ne connote pas une opposition équivalente à celle qui se manifeste entre les notions

d' « articles » et de « démonstratifs »  $^1$  — par exemple.

#### Détermination démonstrative.

Elle recèle une insistance plus grande dans l'individualisation des réalités que la détermination simple. Dans de nombreux cas, ce genre de détermination s'accompagne de gestes.

Les formes de déterminatifs démonstratifs constituent des groupes de variantes qui peuvent être classées deux par deux d'où :

ii et ile uu et ule ee et ale

a) Déterminatifs démonstratifs à prolongement morphologique simple. — Toutes les formes de déterminatifs susceptibles d'être mises en oeuvre à partir d'un prolongement morphologique simple, connote des indications d'ordre spatial. Par ailleurs, la réalité que ces formes de déterminatif individualise est généralement envisagée dans l'actualité.

La forme en ii et celle en ile indique que le déterminé est très proche :

nit kii jaŋg na : cet homme a étudié xale yile yarunañu : ces jeunes gens sont sages jigéen jale laa wax : je parle de cette dame que voilà

Les formes uu et ule indiquent aussi la proximité. Il est devenu difficile de distinguer des différences de contextes d'emploi entre d'une part ii et ile et d'autre part uu et ule.

C'est à peine si on peut tenir les formes u et  $ul\acute{e}$  comme des faits de détermination, indiquant une proximité plus immédiate.

xale buu laa wax : je parle de ce petit jigéen jule demul : cette femme-ci n'est pas partie xale yule yaruwuñu : ces enfants que voilà ne sont pas sages

Les formes en *ee* et ale introduisent des nuances- d'éloignement extrême dans la localisation de la réalité déterminée. Sur ce plan leur opposition aux formes précédentes est très nette.

xam ŋga xale bee : tu connais cet enfant là-bas jigéen jale : Cette dame là-bas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En français en particulier.

téere yee laa jënd : c'est ces livres là-bas que j'ai achetés

b) Déterminatifs démonstratifs à prolongement morphologique complexe. — Les déterminatifs démonstratifs qui résultent de la combinaison d'une ossature complexe et des formes en *ii* et *ile* en *uu* et *uule* en *ee* et *ale* peuvent contribuer à spécifier le degré de localisation d'une réalité définie. A l'opposé de la plupart des déterminatifs issus de la combinaison des mêmes formes avec une ossature simple, celles qui sont obtenues ici peuvent déterminer un fait d'expérience envisagé au passé.

Avec ii et ile le déterminé peut être envisagé comme :

— proche dans l'espace :

waxtaanal ag nit kookii ci sa wet : cause avec cet homme qui est à côté de toi

gis ŋga jigéen ñooñii : tu vois ces femmes-là mayal nag wile : nourris cette vache-ci

ou comme situé à une époque révolue :

waaye nit kookii gaddaayoon nag dellusiwul : par contre, cet homme qui s'exila ne revint pas

jigéen joojule mu àndaloon mooy Ngóone : c'est cette femme qu'il accompagnait qui est Ngone

nit ñooñii génn ay mbër lanu : ces gens qui sont sortis sont des lutteurs

Les formes en *uu* et *iile* connotent à peu près les mêmes nuances que celles en *ii* et *ile*. Elles précisent les unes et les autres des indications d'ordre spatial.

xam ŋga nit kookuu : tu connais cet homme-là (qui est loin ou connu du locuteur)

xammee ŋga waa joojule : tu reconnais cette personne-là (éloignée du locuteur)

gis ŋga xale yooyule : tu as vu ces jeunes gens

Le déterminé affecté par des déterminatifs issus de la combinaison d'un prolongement morphologique complexe et de l'une des formes en uu ou en uule peut-être situé à une époque révolue. nit kookuu génn laa wax: je parle de la personne qui est sortie gisóon nga jigéen joojule: tu avais vu cette femme

Les formes en aa et aale n'introduisent aucune considération d'ordre spatial lorsqu'elles se combinent avec un prolongement morphologique complexe. De façon générale, l'élément qu'elles affectent est presque toujours situé à une époque révolue. xamoon naa waa joojee : je connaissais cet individu-là xammeewoon naa jigéen joojale : j'avais reconnu cette dame-là waa jii ag waa joojale duñu benn : Cet homme-ci — devant nous — et cet homme-là (éloigné dans le temps) ne sont pas les mêmes

c) Détermination simple et démonstrative et syntaxe de position. — Les monèmes déterminatifs et les prolongements morphologiques qui leur tiennent lieu de support, peuvent être placés avant l'élément déterminé.

Cette transformation par rapport à la syntaxe de position étudiée précédemment, ne revêt pas de signification supplémentaire pour les formes de déterminatifs recensées comme démonstratifs :

```
Xam ŋga xale bii 

Xam ŋga bii xale } Tu connais cet enfant-ci

Seet ŋga néeg buu 

Seet ŋga buu néeg } Tu as regardé dans cette chambre-ci

Xammee ŋga xale bee 

Xammee ŋga bee xale } Tu reconnais cet enfant-ci

Xale bile ñëwul 

Bile xale ñëwul } Cet enfant-ci n'est pas venu

Xale bule laa wax 

Bule xale laa wax } Je parle de cet enfant-ci

Xale bale laa wax 

Bale xale laa wax } Je parle de cet enfant là-bas
```

On ne peut par contre, envisager une forme de déterminatif en a avec cette syntaxe de position sinon avec un prolongement morphologique complexe :

```
Gis naa xale ba: J'ai vu l'enfant
Pour ba cette position syntaxique est la seule possible:
Gis naa xale booba
Gis naa booba xale

J'ai vu cet enfant-là
```

Si la syntaxe de position affecte des formes recensées comme déterminatifs simples, la transformation a une valeur significative. En fait, les formes recensées comme déterminatifs simples et placées avant le déterminé assurent en pratique des fonctions démonstratives en ce sens qu'elles sont plus insistantes.

La forme en i n'existe pratiquement pas à cette position Par contre avec la forme en ile on peut envisager un certain nombre de situations avec un prolongement morphologique simple exclusivement :

Kile nit laa wax : Je parle de cet homme-ci Jile wax rafetul : Ce n'est pas là une belle parole

Les formes en *uu* et *ule* associées à des prolongements morphologiques simples ou complexes peuvent être placées avant le déterminé :

 $\left. \begin{array}{c} \textit{Xar muu duuful} \\ \textit{Muu xar duuful} \end{array} \right\} \hspace{0.2cm}$  Ce mouton n'est pas gras

Les formes en e et ale peuvent également être combinées à des prolongements morphologiques simples et se placer avant le déterminé. Les précisions qu'elles introduisent sont dans tous les cas d'ordre spatial :

Kee nit ŋgay gis : Cet homme là-bas que tu vois Yee téere la ma jóox : C'est ces livres-là qu'il m'a donnés

On utilise rarement des déterminatifs en e ou en ale ayant des prolongements morphologiques complexes à cette position :

# Détermination partitive.

La détermination partitive s'exprime avec un monème en a combiné avec le prolongement morphologique caractéristique de l'élément nominal déterminé.

Le déterminatif partitif se place avant l'élément déterminé. Il précise que la réalité évoquée par ce dernier est partie d'un tout.

On distinguera ici entre des situations de pluriel et des situations de singulier :

 $Gis\ naa\ am\ xar:$  J'ai vu un mouton

Séen naa ay xar : J'ai aperçu des moutons

Séen naa ak nit: J'ai aperçu un homme (aw nit) 1

- » am xar : J'ai aperçu un mouton
- » ab néeg : J'ai aperçu une maison
- »  $ag\ guy:$  J'ai aperçu un baobab  $(am\ guy)^{-1}$
- » aw fas : J'ai aperçu un cheval
- » as jigéen : J'ai aperçu une femme
- » as ndaw: J'ai aperçu une jeune fille
- » as lëf: J'ai aperçu une chose, une portion

Par ailleurs, quoique tous ces exemples de singulier soient encore vivants, on assiste à une simplification du système. La forme aw tend à se généraliser. Les formes en am, ab et surtout as se maintiennent et sont d'usage très fréquent à peu près partout où se manifestent des variantes régionales. Les formes en ag, ak ont pratiquement disparu.

Au pluriel on emploie uniformément y comme prolongement morphologique.

Séen naa ay nit : J'ai aperçu des gens

- » xar: I'ai apercu des moutons
- » fas: J'ai aperçu des chevaux
- » yëf: J'ai aperçu des choses
- » gëléem : J'ai aperçu des chameaux
- » ndaw: J'ai aperçu des messagers
- » jigéen : J'ai aperçu des femmes

# Déterminatif interrogatif.

Le déterminatif interrogatif est un monème de forme *an*. Il est toujours associé à une ossature consonantique simple :

Nit kan a réer? : Quel homme s'est égaré? Xar man a réer? : Quel mouton s'est égaré? Fas wan a réer? : Quel cheval s'est égaré? Iigéen jan a réer? : Quelle femme s'est égarée?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Forme courante.

Doom ban a réer? : Quelle clé s'est égarée?

Lëf lan a réer? : Quelle chose s'est égarée?

Ndaw san a réer? : Quelle jeune fille s'est égarée?

### Au pluriel :

Nit ñan ñoo réer?: Quelles personnes se sont égarées? Xar yan ñoo réer?: Quels moutons se sont égarés? Fas yan ñoo réer?: Quels chevaux se sont égarés? Jigéen ñan ñoo réer?: Quelles femmes se sont égarées? Doom yan ñoo réer?: Quelles clés se sont égarées? Yëf yan ñoo réer?: Quelles choses se sont égarées? Saatu yan ñoo réer?: Quels couteaux se sont égarés?

La syntaxe de position du déterminatif interrogatif est variable. La forme qui en assure la fonction peut être placée avant le déterminé. Ce changement n'a aucune valeur significative.

Xar man moo réer? Man xar moo réer? Quel mouton s est égaré? Xar yan ñoo ñëw? Yan xar ñoo ñëw? Quels moutons sont arrivés?

En pratique le déterminatif interrogatif placé avant le déterminé a généralement au pluriel un prolongement morphologique en *y* :

Nit ñan ñoo ñëw ? Yan nit ñoo ñëw ? Quelles personnes sont venues ?

Combinaison de déterminatifs au sein d'un même syntagme.

Le déterminatif interrogatif peut coexister au sein d'un même syntagme avec d'autres monèmes de détermination tels que les monèmes déterminatifs simples ou démonstratifs.

a) Déterminatifs simples et interrogatifs. — Certains cas de combinaison méritent seuls d'être retenus comme très courants : Xar moomu man ŋga wax ? : tu parles de (ce) quel mouton ? Xar mii man ? : (le) quel mouton ? Xar yooyu yan ŋga moom ? : (les) quels moutons (qui) t'appartiennent ?

b) Déterminatifs interrogatifs et démonstratifs :

Xar yii yan ŋga jënd ? : Quels moutons (ceux-là) avais-tu achetés ?

Xar yile yan?: Quels (ceux-là) moutons?

Ma japp nag yee yan?: Que j'attrape quelles vaches (celles-là)? Mu japp nag yooyu yan?: Qu'il attrappe quelles vaches (celles-là)?

Lorsque le monème démonstratif est placé avant l'élément déterminé, le monème interrogatif se situe nécessairement après ce dernier :

Boobu néeg ban ŋga wax?: Tu parles de quelle maison (là)?
Bii néeg ban ŋga wax?: Tu parles de quelle maison (ici)?

Jile jigéen jan ŋgeen wax?: Vous parlez de quelle dame (ici)?

Woowale fas wan ŋga bëgg?: Quel cheval (au passé) veux-tu? Yooyale
xarit yan ño ñëw?: Ouels amis (ceux-là) sont arrivés?

- c) Déterminatif de totalité. Il est issu de l'association entre le prolongement morphologique de l'élément nominal déterminé et le monème épp. L'utilisation de ce monème confère au déterminé des degrés de précision assez variables. Ceci ressort des sens différents que l'on note selon la catégorie de nombre ou la syntaxe de position manifestées par les formes du déterminatif :
- A. Le monème *épp* avec un élément nominal au singulier peut revêtir deux sens :

1° situé après le déterminé il a la valeur de : la totalité, de tout, ou toute :

xar mépp: tout le mouton néeg bépp: toute la chambre kër gépp: toute la maison

wax jépp: tout ce discours, tout le propos

Il convient de remarquer la rigueur avec laquelle est respecté le choix du prolongement morphologique dans le cadre de la détermination de totalité lorsque la syntaxe de position revêt l'aspect décrit ci-dessus.

2° situé avant le déterminé il signifie : chaque, n'importe lequel, tout, etc.

génnéel képp nit koo gis : fais sortir tout homme que tu vois génnéel mépp xar moo gis : fais sortir tout mouton que tu vois génnéel wépp fas woo gis : fais sortir tout cheval que tu vois génnéel bépp nag woo gis : fais sortir toute vache que tu vois

La forme du prolongement morphologique est ici assez variable. On retrouve les mêmes tendances à l'uniformité dans l'usage surtout fréquent de prolongements en b et m en particulier :

teralal mépp nit ou bépp nit : honore tout homme yeewal mépp xar ou bépp xar : attache tout mouton

Il n'est pas rare de rencontrer à la place de  $\acute{e}pp$  la variante  $\acute{e}ppu$  (sur le modèle de la relation génitivale) :

teralal béppu nit : honore tout homme

La détermination de totalité peut être associée au sein d'un même syntagme avec d'autres faits de détermination. On peut, sur ce plan, envisager par exemple des combinaisons avec :

# — un déterminatif simple :

xar mi mépp : le mouton en entier

 $nag\ woowa\ w\acute{e}pp$ : ce boeuf-là (au passé) en totalité

wall wuu wépp: toute cette part que voici

# — un déterminatif démonstratif :

 $xar\ mii\ m\'epp$  : ce mouton-ci en entier

 $xar\ moomee\ m\'epp$ : tout ce mouton

xar woowalé wépp: toute cette partie (au passé)

 $mi \ xar \ m\'epp$  : ce mouton en entier

# — un déterminatif interrogatif :

xar mépp man ? (Quel mouton en entier ?) : quel mouton ? man xar mépp ? : quel mouton en entier ? xar moomule mépp : ce mouton-là en entier

B. — Le monème épp signifie avec un élément nominal au pluriel : tous, toutes, etc...

seetil nit ñépp : va voir tous les hommes seetil xar yépp : va voir tous les moutons seetil fas yépp : va voir tous les chevaux seetil nag yépp : va voir toutes les vaches

Au pluriel, on peut associer le déterminatif démonstratif à d'autres faits de détermination :

gisoon naa nit ñooña ñépp : j'ai vu tous ces gens (d'alors au passé) gisoon naa ñooñale nit ñan : j'ai vu ces gens (d'alors/lesquels ?) gisoon naa xar yi yépp : j'ai vu tous ces moutons-ci, etc...

Les formes de pluriel du déterminatif de totalité ne peuvent pas être placées avant l'élément déterminé.

# Déterminatif numéral.

Ce déterminatif revêt la forme d'un monème en *enn* associé à un prolongement morphologique simple. Le monème *enn* introduit des sens différents selon que le déterminé est envisagé au singulier ou au pluriel ou selon qu'il apparaît avant ou après celui-ci : Au singulier, on peut envisager :

nit kenn réerul: aucun homme ne s'est égaré xar menn réerul: aucun mouton ne s'est égaré fas wenn réerul: aucun cheval ne s'est égaré doom benn réerul: aucune clef n'est égarée jigéen jenn réerul: aucune dame ne s'est égarée ndaw senn réerul: aucune jeune fille ne s'est égarée lëf lenn réerul¹: rien ne s'est égaré gayndé genn réerul: aucun lion ne s'est égaré

Selon le contexte, on peut avoir comme sens : aucun, un seul, nul, rien, etc...

— La syntaxe du monème numéral est variable. En plaçant le déterminatif numéral avant le déterminé on ne transforme pas fondamentalement le sens de l'énoncé :

kenn nit réerul: aucun homme ne s'est égaré menn xar réerul: aucun mouton ne s'est égaré jenn jigéen réerul: aucune dame ne s'est égarée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Formes rares — on dira plutôt *menn ndaw* et *menn yëf* mais avec un autre type de déterminatif on dira très couramment *lëf lenn li* ou *ndaw senn si*.

Avec cette seconde possibilité dans la syntaxe de position du monème déterminatif, le respect de la spécificité de l'ossature consonantique du déterminé est moins rigoureuse. En pratique on a tendance à utiliser surtout les combinaisons en m et b d'où :

menn nit ñëwul: aucun homme n'est venu menn xar ñëwul: aucun mouton n'est arrivé

Au pluriel, le déterminatif numéral est en pratique toujours associé à un autre déterminatif mais cette possibilité de coexistence dans le même syntagme nominal avec d'autres déterminatifs existe aussi pour les formes de singulier :

— combinaison de déterminatifs simple et numéral :

kenn nit ki ñëw na  $\stackrel{1}{nit}$  kenn ki ñëw na  $\stackrel{1}{benn}$  l'un des homme (s) est venu benn nit ki ñëw na

 $\begin{array}{c} \textit{jënd \~naa menn xar mi}: \textit{j'ai achet\'e le mouton (l'un)} \\ \textit{nit \~nenn \~ni yegseegu\~nu} \\ \textit{\~nenn nit \~ni yegseegu\~nu} \end{array} \quad \text{certaines personnes ne sont pas} \\ \text{encore arriv\'ees} \end{array}$ 

- combinaison de déterminatifs démonstratif et numéral :  $nit \ \~nenn \ \~no\~nii \ laa \ wax$  } je parle de ces autres individus  $yenn \ xar \ yooyuu \ laa \ wax$  } je parle des autres moutons (ceux-là)  $xar \ yenn \ yooyu \ laa \ wax$  }
- combinaison de déterminatifs interrogatif et numéral :  $xar \ menn \ man \ nga \ wax \}$  tu parles de quel mouton (l'un)  $menn \ xar \ man \ nga \ wax \}$

On remarquera qu'en plaçant le déterminatif numéral avant le déterminé, on est obligé de situer les autres types de déterminatifs (simple, démonstratif, interrogatif, etc...) après ce dernier.

# Déterminatif d'altérité.

Il résulte de la combinaison d'un monème eneen à l'ossature consonantique de l'élément nominal soumis à la détermination.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Forme rare.

Au singulier, on peut envisager:

seetal nit keneen: cherche un autre homme seetal xar meneen: cherche un autre mouton seetal fas weneen: cherche un autre cheval seetal néeg beneen: cherche une autre maison seetal gaynde geneen: cherche une autre lion seetal ndaw seneen: cherche une autre jeune fille seetal jigéen jeneen: cherche une autre dame seetal lëf leneen: cherche une autre chose

Le déterminatif d'altérité peut être placé avant la base nominale qu'il détermine :

weneen fas la bëgg: c'est un autre cheval que je veux beneen néeg laa bëgg: c'est une autre maison que je veux geneen gaynde laa bëgg: c'est un autre lion que je veux jeneen jabar laa bëgg: c'est une autre épouse que je veux seneen ¹ ndaw laa bëgg: c'est une autre jeune fille que je veux beneen ndab laa bëgg: c'est un autre récipient que je veux meneen nit laa bëgg: c'est un autre homme que je veux

Au pluriel, les deux syntaxes de position sont acceptables et n'offrent aucune différence sur le plan du sens.

yeneen fas laa bëgg fas yéenen la bëgg } yeneen nit laa gis nit ñeñeen la gis }

c'est d'autres chevaux que je veux

c'est d'autres gens que j'ai vus

Déterminatifs d'altérité et autres monèmes de détermination.

Le déterminatif d'altérité se combine sur ce plan avec la totalité des autres monèmes de détermination. On peut citer quelques situations courantes de ce point de vue :

a) Déterminatif simple et déterminatif d'altérité :

nit keneen ki ñëw na : l'autre homme est venu keneen nit kooka la wax : il parle de l'autre homme (passé) fas weneen wu moo daw : c'est l'autre cheval qui s'est égaré

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Forme rare.

- b) Déterminatif démonstratif et déterminatif d'altérité: nit keneen kaa laa wax : je parle de cet autre homme que voilà fas weneen wale moo baax : c'est cet autre cheval là-bas qui est bon gis nga jigéen neneen noonu ? : as-tu vu ces autres femmes (en question) ?
- c) Déterminatif démonstratif et déterminatif interrogatif : weneen fas wan nga gis ? : quel autre cheval as-tu vu ? yeneen fas yan nga gis ? } quels autres chevaux as-tu vu ? fas yeneen yan nga gis ?
- d) Déterminatif d'altérité et déterminatif de totalité : meneen xar mépp moo gis : tout autre mouton que tu vois yeneen xar yi yépp daw : tous les autres moutons fuirent
  - e) Le déterminatif possessif :

L'élément nominal affecté d'un monème possessif ne présente pas de prolongement morphologique. Le monème possessif comporte six formes dont cinq se placent avant l'élément déterminé :

> sama xarit la : c'est mon ami sa xarit la : c'est ton ami xaritam la : c'est son ami suñu sarit la : c'est notre ami seen xarit la : c'est votre ami suñu xarit la : c'est leur ami

On utilise la même forme de monème possessif pour un déterminé qui renvoie à une réalité envisagée au pluriel ou au singulier. C'est en général les autres déterminatifs avec lesquels il coexiste dans le même syntagme nominal qui explicitent la catégorie de nombre du déterminé.

- f) Déterminatif possessif et démonstratif simple : gis naa sama xarit bi : j'ai vu mon ami gis naa sana xarit yi : j'ai vu mes amis gis naa sama xarit yee : j'ai vu mes amis (ceux de là-bas)
- g) Déterminatifs possessif et partitif: sama aw xarit: un ami à moi samay xarit: des amis à moi: mes amis

- h) Déterminatifs possessif et interrogatif : gis nga samay xarit yan ? : tu as vu (mes) quels amis à moi ?
- i) Déterminatifs possessif et de totalité: gis naa sa xarit yépp: j'ai vu tous tes amis gis naa seeni xarit yooyu yépp: j'ai vu tous vos amis en question
- j) Déterminatifs possessif et d'altérité: gis na seen yeneen xarit: j'ai vu d'autres amis à vous gis na sa xarit yeneen yi: j'ai vu tes autres amis gis na sama xarit yeneen yooyuu: j'ai vu mes autres amis (ceux-là)

On remarquera qu'en plaçant le déterminatif possessif avant le déterminé on a deux possibilités de syntaxe pour les autres déterminatifs.

— Si, en dehors du possessif le syntagme nominal ne comporte qu'un autre déterminatif, celui-ci peut être placé avant ou après le déterminé :

```
gis nga sa yan xarit ? gis nga sa xarit yan ? } tu as vu quels amis à toi ?
```

— Si le syntagme en comporte plus de trois, deux seulement peuvent précéder le déterminé :

```
gis nga sa yeneen xarit yi 
gis nga sa xarit yeneen yi } tu as vu les autres amis (eux)
```

# Catégorie de nombre.

L'opposition entre pluriel et singulier s'exprime de deux façons. Il y a d'une part les possibilités offertes par la différenciation des prolongements morphologiques qui regroupent l'ensemble des formes nominales en sept classes au singulier et deux classes au pluriel :

gis naa nit ki: je vois l'homme gis naa nit ñi: je vois les gens gis naa jeeg bi: il a vu la dame gis naa jeeg ji: il a vu les dames xam naa xale bi: je connais l'enfant xam naa xale yi: je connais les enfants am na am xar: il a un mouton am na ay xar: il a des moutons D'autre part, les éléments nominaux eux-mêmes peuvent revêtir au singulier et au pluriel des formes différentes :

 $\begin{array}{ll} b\ddot{e}t:\text{ceil} & g\ddot{e}t:\text{yeux} \\ b\ddot{e}\tilde{n}:\text{dent} & g\ddot{e}\tilde{n}:\text{dents} \\ l\ddot{e}f:\text{chose} & y\ddot{e}f:\text{choses} \end{array}$ 

Les éléments lexicaux qui possèdent des formes de pluriel différentes de celle du singulier sont toutefois rares.

Ces formes qui apparaissent au pluriel s'associent à des déterminatifs dont les prolongements morphologiques sont envisagés au pluriel :

wekkil gëñ yii : arrache ces dents-là deñcal yëf yi : range les affaires seni gëñ la : c'est leurs dents ay bët yu rafet : de beaux yeux

En cas d'indétermination, les formes nominales désignent l'espèce ou ont une valeur de collectif :

ku teral nit la : c'est quelqu'un qui honore l'homme varal xar : élève (des) mouton(s)

### Modalités mixtes.

Les modalités mixtes sont des éléments qui se combinent, sous des aspects divers, à la fois avec des formes lexicales à fonction nominale et des formes lexicales à fonction verbale. On distinguera ici entre :

- le déterminatif temporel
- la modalité nominale
- l'auxiliaire d-
- a) Le déterminatif temporel est un monème de forme oon ou woon. Il situe la réalité déterminée au passé.

Le monème déterminatif temporel doit être nécessairement associé au sein du syntagme nominal à un déterminatif simple ou démonstratif.

— Déterminatifs temporel et simple : gis nga nit ki : tu as vu l'homme gis nga nit ki woon : tu as vu l'homme (dont il fut question)

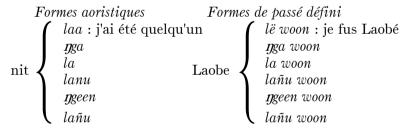
xammee nga jabaram joojuwoon : tu as reconnu sa femme (d'autrefois) gis nga coroom la woon : tu te rappelles son amour (d'autrefois)

- Déterminatifs temporel et démonstratif : gis ŋga xale bii : tu vois ce garçon-là gis ŋga xale bii woon : tu vois, ce garçon-là (au passé) xammee ŋga sa far, woowee woon : tu reconnais ton amour d'autrefois mbëggéelam googee woon a ŋgi fi ba tay : c'est son amour d'antan qui survit encore
- b) Modalité nominale. La modalité nominale est un monème qui rappelle par ses formes, la modalité pronominale, qui affecte un élément verbal envisagé à l'aoriste-énonciatif (cf. plus loin). Elle indique l'état de la réalité exprimée par la forme nominale qu'elle affecte :

nit la : Homme/c'est ; c'est (un homme) jigéen lanu : c'est (des) femmes

A côté de ces formes aoristiques, existent des formes passé défini :

nit lawoon : Homme/fut ; ce fut un homme (un vrai) Laobe lañuwoon : ils ont été bûcherons



Identité de la modalité nominale : elle introduit au sein du syntagme nominal des significations relativement semblables à celles que le monème de l'aoriste confère à une base verbale. Elle n'en est pas moins un monème spécifique à la fonction nominale pour un certain nombre de raisons :

— ses formes ne sont pas identiques en tout point à celles qui s'associent à un élément verbal. On a :

dem nga: tu es parti nit nga: tu es (un) homme

### mais on dira:

dem nañu: nous sommes partis nit lañu: nous sommes des hommes dem ñaa nit laa, etc...

— par ailleurs les syntaxes de positions ne sont pas les mêmes au passé défini :

nit la woon : ce fut un homme demoon na : il a été

— la modalité nominale est spécifique au syntagme nominal. Ceci ressort des possibilités de combinaisons qui sont offertes à la base qu'elle affecte.

Cette base est susceptible de recevoir tous les faits de détermination propre à la fonction nominale :

lawbe la : c'est (un) bûcheron aw lawbe la : c'est un bûcheron lawbe bi la : c'est le bûcheron

seen lawbe ba woon la : c'est votre bûcheron (d'autrefois)

Aucun de ces déterminatifs (aw, bi, etc.) ne pourrait affecter la base lexicale à fonction verbale qu'on identifie dans :

dem na: il est parti

c) L'auxiliaire d. — Il s'agit du même auxiliaire que celui qu'on rencontre au sein du syntagme verbal.

La combinaison d'un élément nominal et de l'auxiliaire d indique généralement un état :

dil nit: sois (un) être de raison
du sabar gi: ce n'est pas le tambour
dil jaŋgkat: sois quelqu'un de studieux
moo di jaŋgkat bi: c'est l'étudiant
moo doon ganam: c'était son hôte habituellement
ya di ban jaŋgkat?: tu es quel (genre d') étudiant?
ya di seen ban xarit?: quel ami serais-tu pour eux?
soo dee góor: si tu es (un) homme, etc...

On constate que toutes les bases lexicales de ces syntagmes sont des formes à fonction nominale susceptibles de recevoir des déterminatifs.

Elles peuvent aussi recevoir des déterminants : dil nitu réew mi : sois (un) homme de ce pays dil nitu nit ñi : sois l'homme de tout le monde, etc... yaa daan ganu Mustaf : tu étais d'habitude l'hôte de Mustapha du sabar gu rëy : ce n'est pas un grand tambour

### Sous-Section II: LES DÉTERMINANTS

Les déterminants qui sont de forme lexicale forment trois catégorie :

- le déterminant génitival
- le déterminant épithétique
- le déterminant nominoverbal

### Déterminant génitival.

Il est introduit par un monème de forme u ou wu en général mais dans les cas où le déterminé est au pluriel, on a la possibilité d'utiliser comme monème de liaison la forme i: xammee naa nagu Tug"el: je reconnais une vache d'Europe xammee naa nagi Tug"el: je reconnais (les) vaches d'Europe y gis y naa nagu Tug\"el y j'ai vu (une) vache d'Europe y j'ai vu (des) vaches d'Europe

Le déterminant génitival est surtout caractérisé par le fait qu'il est une forme qui assure une fonction nominale. Ceci ressort des éléments de spécification qu'il peut accepter comme éléments de détermination au sein du syntagme.

Déterminant génitival et déterminatifs. — Toute forme lexicale qui assure une fonction de déterminant génitival est susceptible de recevoir la totalité des déterminatifs d'où :

Déterminatif simple et démonstratif et déterminant génitival : gis naa doomu ndaw si : j'ai vu le fils de la dame gis naa doomi jigéen ja : j'ai vu les enfants de la dame

Déterminatif interrogatif et déterminant génitival : gis ŋga doomu jigéen jan ? : tu as vu le fils de quelle femme ? gisóon ŋga doomu jigéen joojale jan ? : tu as vu le fils de quelle femme (celle-là) ?

Déterminatif numéral et déterminant génitival : tann ŋga doomu benn jigéen : tu as choisi la fille d'une femme tann ŋga doomu benn jigéen jan ? : tu as choisi la fille de quelle femme ?

Déterminatif d'altérité et déterminant génitival : tann ŋga doomu benn jigéen : tu as choisi la fille d'une autre femme jënd naa xaru beneen waa jan? : j'aurais acheté le mouton de quelle autre personne ?

Le déterminant génitival peut être lui-même affecté par un autre déterminant génitival :

gis naa doomu nitu Gaanjóol gi:j'ai vu le fils de l'homme de Gandiole gis naa këru xaritu Biraayim wi:j'ai vu la maison de l'ami de Birayim

On doit noter que l'utilisation du monème génitival u est facultative, à propos d'un grand nombre d'éléments lexicaux (boroom,  $k\ddot{e}r$ , etc...).

gis naa kër xaritam : j'ai vu la maison (de) son ami kër Biraayim la : c'est la maison de Birayim boroom kër la : c'est un maître de maison

Déterminatifs du déterminé el du déterminant génitival. — Le déterminé et le déterminant génitival d'un même syntagme nominal peuvent être également affectés de déterminatifs.

En principe on place dans ce cas le déterminatif du déterminé avant celui-ci et ceux du déterminant génitival après ce dernier : dëkku Séeréer bii la : c'est (la) ville de ce Sérère gii dëkku Séeréer la : c'est cette ville de Sérère

Les différences de formes de prolongement morphologique contribuent du reste à prévenir toute confusion. gan dëkku Séeréer ŋga wax : tu parles de quelle ville Sérère dëkku Séeréer ban ŋga wax : tu parles de la ville de quel Sérère

béppu dëkku Séeréer set na : tout village Sérère est propre dëkku béppu Séeréer set na : le village de tout Sérère est propre

Amul benn ardow Jéeri boo xamul : il n'est de Ardo du Dieri que tu ne connaisses

Amul ardo benn Jéeri boo xamul : Il n'est Ardo d'aucun Dieri que tu ne connaisses

# Déterminant épithétique.

Le déterminant épithétique établit une relation de détermination entre la base du syntagme nominal et une forme lexicale.

Ce rapport de détermination s'exprime par l'utilisation d'un monème en u associé au prolongement morphologique du déterminé :  $nit\ k-u\ g\'oor$ : être humain (lequel) (mâle) : un homme  $nit\ \tilde{n}-u\ g\'oor$ : être humain (lesquels) (mâles) : hommes

Le déterminant épithétique ne peut recevoir aucun élément de spécification (déterminatif ou déterminant).

Le déterminé qui est affecté d'un déterminant épithétique peut, au contraire, recevoir tous les faits de détermination caractéristique de la fonction nominale :

```
gis naa xar mu góor ma : j'ai vu l'ovin mâle (mouton)
ray na gaynde gu jigéen : il a tué une lionne
ray na gaynde yu jigéen ya : il a tué les lionnes
tannal fasu Waalo wu jigéen : choisis une jument du Wâlo
```

Identification de la fonction du déterminant épithétique. — Le déterminant épithétique est une forme lexicale qui assure une fonction nominale.

Cette caractéristique le distingue de situations dans lesquelles une construction à peu près similaire sur le plan simplement formel, met en œuvre des éléments à fonction verbale.

Cette différence se manifeste dans les exemples qui suivent :

(1)  $nit\ ku\ g\'oor\ la$  : c'est un homme

et.

(2) nit ku baax la : c'est un homme généreux

Dans l'énoncé (1) góor a une fonction nominale. Ceci explique qu'on ne puisse lui affecter les faits de détermination propres à la fonction verbale contrairement à baax qui peut accepter de tels éléments :

nit ku baax la : c'est quelqu'un de bien nit ku baaxoon la : c'est un homme qui fut bon nit ku baaxul la : c'est un homme qui n'est pas bon nit ku baaxkoon la : c'est un homme qui eût été bon ou encore :

> nit ki baaxkoon la : c'est cet homme qui eût été bon nit kooka baaxkoon la : c'est cet homme-là qui eût été bon

On verra de façon plus systématique dans le cadre de l'analyse de l'énoncé appositif, l'ensemble des significations qui s'attachent à l'énoncé (2) et à ses éléments.

#### Déterminant nominoverbal.

On regroupe comme déterminants un certain nombre d'éléments qui servent d'expansion indifféremment aux bases des syntagmes nominaux et verbaux. Ces déterminants se présentent en apposition au déterminé nominal sans aucun élément de médiation. :

nit donn nga: tu es (un) homme simplement xaleel rekk ngeen: vous êtes des enfants seulement mag dëgg là: c'est un homme mûr véritablement

#### SECTION III: LE SYNTAGME VERBAL

Le syntagme verbal possède une base qui, dans le cadre des fonctions qu'elle assume au sein d'un énoncé, peut ou non y établir : des relations de prédication <sup>1</sup>, des rapports de spécification avec des modalités et des rapports d'expansion avec des complétifs.

Des rapports qu'une base verbale établit dans le cadre du discours, seuls ceux de spécification appartiennent au complexe défini comme syntagme verbal.

Ces relations de spécification forment un système complexe d'oppositions plus ou moins cohérentes. Ces oppositions s'expriment à travers un certain nombre de situations dont l'inventaire méthodique des faits qui sont présentés ci-dessus tente de rendre compte.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. plus loin : structure du discours.

Les cas d'absence de modalité, les cas de combinaison d'une base verbale avec telle ou telle forme de modalité (pronominale), les oppositions de modes, celle de temps, celles entre affirmation — négation, les valeurs d'opposition d'aspect (durée, fréquence...) introduites par la présence ou l'absence de l'auxiliaire, demeurent des situations très imbriquées. Leur élucidation imposait le mode d'exposition qui est choisi ici et qui s'attache à analyser les unes après les autres les fonctions des formes constitutives du système verbal.

De ce point de vue, on abordera successivement :

- l'absence de modalité pronominale,
- la modalité pronominale,
- la catégorie modale,
- l'opposition négation-affirmation,
- la combinaison : auxiliaire + forme verbale de base.

### I. - L'ABSENCE DE MODALITÉ PRONOMINALE.

Les formes verbales qui se présentent dans un énoncé sans modalité pronominale, établissent en général des relations de prédication avec des éléments sujets qui ont :

- soit une forme nominale :

  góor gi dem ? : l'homme peut-il partir ?

  ndax waa ji génn ? : que la personne sorte ?
- soit une forme pronominale:
- s'il s'agit du monème personnel, celui-ci est nécessairement un monème emphatique ou un monème non emphatique (cf. plus loin : monèmes de représentation) :

maay dem : c'est moi qui vais partir
mu dem ? : peut-il partir ?

— s'il s'agit d'un monème de rappel, il peut prendre la plupart des formes recensées dans cette catégorie :

ku dem : qui a été ndax lan am ? : afin qu'il se passe quoi ? ndax kenn dem ? : quelqu'un peut-il partir ? noona kooku dem ! : alors celui-ci s'en alla! La forme verbale sans modalité pronominale peut appartenir à l'un des quatre modes définis plus loin :

— à l'énonciatif injonctif :

La forme verbale peut être aoristique comme à propos des exemple ci-dessus. Elle peut être au passé défini comme à propos des exemples qui suivent :

góor gii demoon : cet homme qui a été maa ŋgii demoon : voila (que) j'ai été... li mu waxoon la : c'est ce qu'il a dit (qui est vrai)

— au subjonctif:

su góor gi bëggée : si l'homme accepte bi nga ñëwée la : c'est quand tu es venu

— au conditionnel :

moo demkoon : c'est lui qui serait allé

Les mêmes formes verbales sans modalité pronominale peuvent être envisagées à la négation :

góor gi demul : l'homme n'a pas été yaa demulwoon : c'est toi qui n'a pas été ku demkoonul : qui ne serait pas allé

# II. - LA MODALITÉ PRONOMINALE.

Elle est toujours placée après la forme verbale qu'elle affecte. Une forme verbale affectée par la modalité pronominale n'établit de relation de prédication qu'avec une :

— forme nominale :

góor gi dem na

— un monème de rappel :

kooku dem na : celui-là est parti ñeñeen dem nañu : d'autre sont partis

ou la forme non-liée du monème personnel :

moom dem na : lui il est parti

Elle n'établit pas de rapport de prédication avec un monème personnel emphatique ou non emphatique ni avec certains monèmes de rappel tels que ku, ki, etc... Les formes du monème pronominal sont variables :

- avec l'énonciatif injonctif et le conditionnel, elles se présentent comme ci-dessus
  - pour l'affirmatif :

- à la négation, on a respectivement les formes ma, lo, l, ñu, len, combinées avec le nomène négatif u (cf. plus loin.)
  - avec l'impératif, on a al et len (cf. plus loin).

La présence de la modalité pronominale est compatible avec celle d'autres catégories du syntagme verbal, d'où :

> góor gi demoon na : l'homme avait été góor gi demkoon na : l'homme eut été

# III. — CATÉGORIE MODALE.

L'opposition de mode permet de distinguer entre quatre situations, qui se définissent les unes par rapport aux autres. Trois des quatre modes de la langue sont caractérisés par la présence d'un monème de mode, le dernier par l'absence de monème. On les étudie sous les rubriques de :

- énonciatif-injonctif<sup>1</sup>
- subjonctif
- conditionnel
- impératif

# L'énonciatif injonctif.

L'énonciatif-injonctif regroupe des formes qui ont ou non des modalités pronominales. Ces formes manifestent des oppositions de négation-affirmation et peuvent être à l'aoriste ou au passé défini :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aucun rapprochement automatique avec les modes d'une autre langue ; cette terminologie connote des réalités spécifiques que nous prenons soin de définir du reste.

góor gi dem : l'homme partit

góor gi dem ? : que l'homme parte ? gor gi dem na : l'homme est parti

góor ñi gisuñu la : les hommes ne t'ont pas vu

 $na\ gor\ gi\ dem$  : que l'homme parte

 $na \ pga \ dem:$  que tu partes

yaa demoon: c'est toi qui es parti bu mu dem: qu'il ne parte pas buleen dem: ne partez pas noona mu dem: alors il partit

Les formes de l'énonciatif-injonctif apparaissent dans des contextes très variés. On peut considérer que sur le plan du sens, ces formes peuvent concerner aussi bien une simple énonciation qu'une injonction ou une prohibition.

# Le subjonctif.

Le monème du mode subjonctif est de forme é ou ê selon que la voyelle centrale de la base verbale affectée est ouverte ou fermée.

Ce mode est dit du subjonctif en ce sens qu'il est lié dans son apparition à la présence d'un fonctionnel qui l'introduit :

su waxee më ñëw : s'il parle, je viens ba nga demee la : c'est lorsque tu t'en allas

bijigéen ji ñëwée la : c'est lorsque la femme arriva

Du fait de la valeur des fonctionnels qui l'introduisent *su*, *bu*, *bi*, *baa*, *baba*, etc..., on peut dire du subjonctif qu'il apparaît dans des énoncés qui spécifient des conditions posées. Les fonctionnels impliquent des considérations d'ordre temporel, les formes du subjonctif étant, comme on le verra plus loin, aoristiques.

### Le conditionnel.

Ce mode est introduit par un monème de forme *koon*. Le syntagme verbal qu'il affecte peut ou non être introduit par un fonctionnel :

 $demkoon\ naa$ : je serais parti

deekoon ngeen: vous seriez morts

 $g\'oor\ gi\ deekoon\ na:$ l'homme serait mort

waa ji liggéeykoon : l'homme qui eût travaillé

li mu defkoon : ce qu'il eût fait

ndax yaa begkoon : car c'est toi qui eûsses été heureux

ya ngi demkoon doo ka fa fekk: tu aurais été sans l'y trouver

góor gi moo ñëwkóon : c'est l'homme qui serait venu

et avec un fonctionnel:

soo ñëwóon, kon, demkoon naa : si tu étais venu, dans ce cas, je serais parti

mi ngiy laaj ndax demkoon nga: il demande si tu aurais été

Les formes verbales au conditionnel attestent toujours que le fait d'expérience évoqué dans cette partie de l'énoncé aurait dù être réalisé à une période révolue et qu'il ne l'a pas été du fait de conditions posées et qui ne furent pas réunies.

# L'impératif.

A l'impératif, les formes verbales sont affectées d'un monème qui est susceptible de revêtir trois formes : une forme en len pour le pluriel, une forme zéro // ou la forme en al (ou en il, el, etc... selon l'harmonie vocalique).

- 1° Monème impératif et forme zéro. Il faut distinguer ici deux situations :
- dans la première, non seulement il n'y a pas de manifestation formelle de l'impératif mais la forme verbale mise en œuvre n'est elle-même attestée dans la langue que comme forme à valeur d'impératif :

kaay: viens kaay: est une forme qui n'apparaît dans aucun autre contexte

— dans la seconde situation, le contexte de l'énoncé implique la mise en œuvre d'une forme verbale sans modalité : il s'agit de cas où l'élément verbal reçoit certains types d'expansion :

 $dem\ fa:$  vas-y

seeti ka : va le voir

gisi leen: va les voir

wut leen ci biir : cherche-les à l'intérieur

Dans l'un et l'autre cas on a des formes de singulier.

2° Monème impératif de forme VC, al, il, el, etc...

démal : va génnal : sors

nil...: dis à, répète
génnéel: fais sortir, etc...

Monème impératif de forme leen :

kaayleen: venez

 $demleen\ foofu$ : allez là-bas

nileen ka : dites-lui nileen leen : dites-leur...

#### IV. - CATÉGORIE TEMPORELLE ET D'ASPECT.

Du point de vue de l'expression du temps, deux distinctions fondamentales doivent être faites. Elles procèdent de la possibilité de classer les formes verbales mises en œuvre au sein d'un énoncé en :

formes verbales aoristiques formes verbales non-aoristiques.

Par ailleurs, les réalités auxquelles renvoient les formes verbales aoristiques ou non aoristiques sont surtout envisagées par rapport à leur degré de réalisation. Les considérations d'ordre temporel apparaissent de ce fait dans la plupart des cas comme secondaires, comme des conséquences qui procèdent de l'état de réalisation dans lequel est tenu le fait d'expérience considéré. Ce sont ces données qui amènent à considérer une forme verbale mise en oeuvre dans un énoncé comme située sur le plan du temps :

- dans l'actuel ; c'est-à-dire : que l'événement envisagé par la forme verbale n'est pas révolu mais qu'il est un événement qui se déploie ou qui a des possibilités de survenir éventuellement,
- dans l'inactuel, les formes verbales renvoient à des faits d'expérience, tenus comme des données qui relèvent nécessairement d'une époque révolue.

L'inventaire des situations sera faite en distinguant : les formes aoristiques et les formes non aoristiques.

# A. — Formes aoristiques.

Les formes aoristiques appartiennent toujours au mode énonciatif-injonctif ou bien au subjonctif. Les syntagmes verbaux à l'aoriste n'indiquent en eux-mêmes aucune considération de temps.

Les précisions temporelles procèdent sur ce plan du contexte et des autres éléments que celui-ci contient.

— Une forme verbale sans modalité est une forme aoristique. Ceci apparaît dans les exemples qui suivent (considérez les différentes valeurs de *dem* et *bëgg*):

gor gii dem: mais cet homme est parti gor gii dem: cet homme qui a été gor gii dem?: que cet homme parte? moo dem: c'est lui qui est parti maa ŋgi dem ci dara: voilà que j'ai été pour rien

moo bëgg : c'est lui qui aime mi ngii dem ba delusi : voilà qu'il a été et qu'il est revenu

fu mu dem?: où a-t-il été?

fu mu bëgg?: où veut-il... (quelle partie?)

 $bu\ \tilde{n}u\ dem$ : qu'il ne parte pas

— Toute forme verbale à modalité pronominale est aoristique à l'exception des formes à l'impératif :

góor gi dem na : l'homme est parti góor gi bëgg na : l'homme veut yéen dem ŋgeen : vous, vous avez été véen bëgg ŋgeen : vous, vous voulez

Les formes verbales à modalité de négation sont aoristiques qu'elles aient ou non une modalité pronominale :

góor gi demul : l'homme n'a pas été, ne part pas góor gi bëggul : l'homme ne veut pas, n'a pas voulu

suñu bëggul : s'ils ne veulent pas demuma : je n'ai pas été, je n'irai pas

bëgguma: je ne veux pas

Les formes verbales du subjonctif sont des formes aoristiques. Selon qu'elles sont introduites par telle ou telle forme de fonctionnel elles peuvent ou non revêtir une valeur d'actuel ou d'inactuel : su góor gi nëwée lépp baax : si l'homme vient, tout ira

bu nu demee lépp baax : quand on ira, tout ira

bi  $y\!ga$   $demee\ la$  : c'est quand tu as été

ba waa ji dee la : c'est à l'époque où mourut cet homme

su et bu introduisent ici des valeurs d'actuel. bi et ba renvoient à des valeurs d'inactuel.

## B. — Formes non aoristiques.

Ces formes indiquent soit des valeurs d'actuel soit des valeurs d'inactuel. Il existe ici trois situations :

— Le passé défini à l'énonciatif-injonctif.

Le monème du passé défini qui est en ôn ou wôn confère aux formes verbales qu'il affecte une valeur d'inactuel. Il les situe dans un passé totalement révolu :

góor gii demoon : cet homme qui était parti

góor gii bëggóon : cet homme qui aimait (qui avait voulu, etc...)

moo demoon : c'est lui qui avait été

yaa ngii demoon fu ñu la tere : voilà que tu as été dans un lieu interdit

fu mu demoon?: où avait-il été?

noonu mu demoon foofa : comme il avait ainsi été en ce lieu

su demoon : s'il avait été

bu demulwoon : s'il n'avait pas été waa ji demulwoon : l'homme n'a pas été

— Les formes de conditionnel indiquent l'inactuel dans tous les cas en ce sens que le fait d'expérience exprimé par la forme verbale qu'elles affectent est nécessairement situé au passé comme une impossibilité :

góor gi demkoon : l'homme qui eut été yaa ñëwkóon : c'est toi qui serais venu li mu defkoon : ce qu'il aurait à faire

demkoon nga: tu serais parti

waa ji demkoon na : l'individu serait parti (devait partir)

— Les formes d'impératif sont non aoristiques et ont toujours valeur d'actuel :

demal!: va! kaay: viens demleen : allez kaayleen : venez

Les formes de l'auxiliaire d, analysées plus loin, sont dans tous les cas non aoristiques.

Celles qui sont en oon, aan ou qui s'associent avec koon (rare) renvoient à l'inactuel :

moo doon dem : c'est lui qui allait

moo daan dem : c'est lui qui allait habituellement

Celles qui sont en di ou da ou du sont des formes d'actuel.

- Avec di on a un inactuel simple:

  maa di dem: c'est moi qui pars (qui dois...)

  moo di Lawbe bi: c'est le Laobe

  mi ngii di
  mi ngii y

  góor gi di bày: (mais) l'homme cultive
  góor gi du bày: l'homme ne cultivera pas
- Avec di et une modalité pronominale, l'inactuel a valeur de futur :

```
dinga danga dem?: tu iras?
góor gi dana dem: l'homme ira
góor gi dana demi¹: l'homme ira
```

#### V. — L'OPPOSITION NÉGATION-AFFIRMATION.

Cette opposition est exprimée dans le cadre du syntagme verbal par la présence d'un monème négatif de forme u associé à des formes particulières de modalité pronominale ou par la présence d'un monème ul dans les cas où la forme verbale n'est pas affectée de modalité pronominale.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> *i* est un dérivatif à valeur de futur.

— Monème négatif et forme verbale sans modalité pronominale. — Le monème ul mis en œuvre dans ce cas se place immédiatement après la forme verbale :

maa demul: c'est moi qui n'ai pas été góor gi moo demul: l'homme n'a pas été waa jii moo demul: cette personne n'a pas été yéena dikkulwoon: personne n'était venu moo demkoonul: c'est lui qui n'eût pas été

Cette forme de négation est liée à l'emploi du pronom personnel comme forme sujet en apposition ou non avec un élément nominal ou pronominal.

— Monème négatif et modalité pronominale. — La modalité pronominale revêt au singulier des formes en ma, lo, l et au pluriel les formes nu, len,  $\tilde{n}u$ :

man demuma: moi je n'ai pas été, je n'irai pas yaa ngi demuloo: toi (que voilà) tu n'as pas été góor gaa ngi dikkul: l'homme est là, il ne vint pas giskóonuma leen: je ne vous eusse pas vus yéen demuleenwoon: vous vous n'avez pas été gisu leen woon: il ne les avait pas vus gisu leen leen woon: vous ne les aviez pas vus gisu leen fa kenn: vous n'y aviez vu personne gisuleen fa woon kenn: tu n'y avais vu personne

Si le syntagme verbal comporte un monème conditionnel, celui-ci doit précéder le monème négatif :

demkoonuma : je n'aurais pas été waxkoonuñu : nous n'aurions pas parlé giskoonuñu ka : nous ne l'eussions pas vu

Lorsque la forme verbale envisagée à la négation reçoit en expansion un complément qui a une forme pronominale, celle-ci s'intercale avant le monème du passé défini wôn

gisu la woon : il ne t'avait pas vu demuma fa woon : je n'y avais pas été

#### VI. — BASE VERBALE ET AUXILIAIRE D.

L'auxiliaire d est une forme verbale. Il reçoit comme tout élément verbal des modalités. Il s'associe à des monèmes de temps, de mode, de négation et aussi à la modalité pronominale. Les formes issues de la combinaison de l'auxiliaire et de ses modalités s'associent à des éléments lexicaux pour leur conférer des sens très différents. Les spécifications qu'elles introduisent dans ces combinaisons ne se situent pas sur le même plan. Elles ne révèlent pas un système cohérent d'oppositions.

L'analyse méthodique des formes de l'auxiliaire et aussi de la signification que son association avec la base verbale introduit, est, de ce fait, une nécessité.

On considèrera le rapport établi entre l'auxiliaire d et toute forme lexicale comme une relation de modalisation.

A. — Formes de l'auxiliaire : leurs fonctions et significations.

On peut classer ces formes en deux catégories :

- d'une part, les formes à modalité pronominale,
- d'autre part, les formes sans modalité pronominale.

Les formes sans modalité pronominale s'associent généralement avec des monèmes qui spécifient des considérations de divers ordres : temps, mode, duratif, répétitif, conditionnel, etc...

De ce point de vue, on peut étudier six cas de forme :

A) La forme di se combine à la fois à des formes verbales et nominales. Elle introduit à l'actuel et précise selon les cas : l'état, la durée, l'obligation, le futur immédiat, etc...

gor gii di Lawbe Ndar : cet homme (qui) est (un) Laobe de Saint-Louis

maa di jaŋgalékat bi : c'est moi le professeur

loolu di guy : cela (c'est un) baobab

Laobe, ja ŋgalekat, guy, du fait de leurs éléments de spécification, sont des éléments nominaux. Associés à l'auxiliaire, ces éléments indiquent l'état.

La forme di avec les formes verbales revêt généralement d'autres

sens ; on peut juger de la différence à partir des exemples qui suivent :

maa di dem : c'est moi qui pars — qui suis en train de partir — qui dois partir — qui vais partir, etc...

góor gii di wax : l'homme qui parle waa ji di wax : cette personne qui parle

Cette forme di rend compte, entre autre, du duratif à l'actuel ; ceci ressort de l'opposition qui se dessine entre ces exemples :

góor gi dem : l'homme parti góor gi di dem : l'homme (partant) qui part góor gii di dem : cet homme qui part

La forme di de l'auxiliaire a une variante en y que l'on emploie en particulier après une voyelle :

góor gi di dem : góor giy dem waa ja di raam, di raam : waa jay raam, di raam, etc...

B) La forme doon a valeur d'inactuel et de passé défini. Elle peut être associée à une forme nominale pour indiquer un état ancien :  $waa\ ji\ doon\ Lawbe$ : l'individu était un Laobe

mu doon Lebu Yoff: il était Lebou de Yoff (c'était un Lebou)

Avec des formes verbales dôn introduit un sens de procès, de durée dans le passé :

moo doon wax : c'est lui qui parlait

góor gi doon dem : l'homme qui partait, qui devait partir, qui allait partir

ma ngee doon dem : le voilà qui partait yeena doon dem : c'est vous qui alliez partir

C) La forme dan ne s'associe qu'avec une forme verbale. Les précisions qu'elle introduit sont d'ordre fréquentatif et inactuel. Elle situe l'énoncé dans un passé révolu :

yaa daan dem : c'est toi qui avais l'habitude d'aller góor gi daan liggéey : l'homme qui travaillait d'habitude

D) La forme daawoon peut être considérée comme une variante de daan. Les précisions qu'elle introduit sont pratiquement les mêmes. L'une et l'autre situent également l'énoncé à une époque révolue :

yaa daawoon dem : c'est toi qui avais l'habitude d'aller

kooku daawoon dem : celui-là qui avait l'habitude d'aller góor gii daawoon dem : l'homme qui avait l'habitude d'aller

E) La forme dee est aoristique. C'est la forme de subjonctif de l'auxiliaire. La forme dè introduit à des distinctions d'aspect. Elle exprime le procès entre autres. Ces sens variés apparaissent dans les exemples qui suivent :

su dee dem: alors qu'il sera en train de partir — s'il part su góor gi dee ñëw: si l'homme vient, si l'homme doit venir — quand l'homme viendra, etc...

bi nga dee dem : alors que tu partais — au moment où tu partais — du moment que tu pars, etc...

L'opposition entre l'état accompli et l'état de procès à laquelle introduit la forme dè apparaît ci-dessous :

su demee : s'il est parti — une fois là-bas — s'il part su dee dem : quand il partira — une fois en chemin

 $bi\ mu\ demee$  : lorsqu'il a été

 $bi\ mu\ dee\ dem$ : du moment qu'il part — du fait qu'il doit partir, etc...

La forme dè se combine également avec des formes nominales pour indiquer un état :

su dee Lawbe : s'il est Laobe su dee Lawbe Rao : s'il est Laobe de Rao su kii dee doomu Birayim : si celui-ci est fils de Birayim...

F) La forme *donkoon* équivaut à une forme de conditionnel ; elle se combine avec des formes verbales exclusivement. Son emploi est rare mais non fautif :

yaa doonkoon wax : c'est toi qui aurais parlé yaa doonkoon falu : c'est toi qui eusses été élu

G) L'auxiliaire et le monème négatif. Leur combinaison donne naissance à la forme dul. Avec le monème négatif, l'auxiliaire a une valeur d'actuel et s'associe à des formes à fonction nominale ou verbale :

maa dul dem : c'est moi qui ne pars pas

wool góor gi dul dem : appelle l'homme qui ne part pas

wool kee dul dem : appelle celui-là qui ne part pas (ne partira pas)

moo dul Lawbe Bawal : c'est lui qui n'est pas Laobe du Baol

woolgóor gidul Kajgaamu fii : appelle l'homme qui n'est pas (un) Kangame d'ici

xam naa nit  $\tilde{n}i$  dul  $S\ddot{e}rin$  : je connais les gens qui ne sont pas des Sérignes

wool xale yi dul dem fenn: appelle les enfants qui n'iront nulle part su ñëwul dana xam: s'il ne vient pas (eh bien) il verra!

 $bu\ mu\ fen\ bi\ mu\ dul\ \tilde{n}\ddot{e}w:$  qu'il ne mente pas du moment qu'il ne vient pas

Le monème négatif peut être combiné au sein de l'auxilaire avec d'autres modalités d'où les formes :

duwoon : qui a valeur d'inactuel et qui peut être combiné avec des formes à fonction verbale ou nominale :

su dulwoon Lawbe: s'il n'était pas Laobe

góor gi mo<br/>o dulwoon boroom kër gi : c'est l'homme qui n'était pas le maître de maison

waa ji moo dulwoon dem : c'est ce personnage qui n'allait pas partir dulwoon est généralement mis en oeuvre comme équivalent d'un conditionnel négatif. Il indique aussi l'état avec une forme nominale :

daawulwoon: a valeur d'inactuel et de fréquentatif négatif.

C'est une forme qui s'associe surtout à des éléments ayant une fonction verbale :

 $moo\ dawulwoon\ \tilde{n}\ddot{e}w:$  c'est lui qui n'avait pas l'habitude de venir géor gi daawul wax: l'homme ne parlait pas habituellement

# B. — Formes à modalité pronominale de l'auxiliaire.

On dénombre des cas dans lesquels l'auxiliaire se combine avec une modalité pronominale. Cette modalité se place dans tous les cas après l'auxiliaire.

a) Formes à modalité pronominale de l'auxiliaire à l'énonciatif-affirmatif. La modalité comporte trois formes de singulier  $\tilde{n}a$ ,  $\eta ga$ , na et trois formes de pluriel  $na\tilde{n}u$ ,  $\eta geen$ ,  $na\tilde{n}u$ , l'auxiliaire est de forme di ou da. Les formes de l'auxiliaire que l'on dénombre ici ne se combinent qu'avec des formes à fonction verbale. Elles introduisent par ailleurs des valeurs d'actuel et de futur :

danaa dem: j'irai

*ñoom danañu wax* : eux parleront *góor gi dana dem* : l'homme partira

jigéen ñi danañu nangu: les femmes accepteront

b) Auxiliaire d et monème impératif : ici la modalité pronominale a la forme l ou leen. Les formes de l'auxiliaire à l'impératif s'associent à des formes à fonction verbale ou nominale :

dil nitu dëgg: sois homme de vérité

dil noppi: tais-toi

L'impératif a valeur d'actuel et de fréquentatif.

c) Forme à modalité pronominale et monème négatif :

1° La modalité pronominale peut avoir au singulier des formes telles que : uma, u et au pluriel  $\tilde{n}u$ , ygeen,. L'auxiliaire est soit d soit daaw. Ces formes s'associent avec des formes à fonctions verbale ou nominale. Elles indiquent des valeurs d'actuel et souvent de futur :

duma dem : je n'irai pas

góor gi du ñibbi : l'homme ne rentrera pas chez lui góor gi du tëggu wurus : l'homme n'est pas un orfèvre doo ñëw ? : tu ne viens pas ? tu ne viendras pas ? doo nitu jamm : tu n'es pas (un) homme de paix

 $dungeen\ lekk$ : vous ne mangez pas  $dunu\ lekki$ : ils ne vont pas manger

Le monème négatif peut ici se combiner à des formes de l'auxiliaire affectées de modalité temporelle. Ces formes s'associent avec des éléments à fonction verbale ou nominale :

du woon góoru Ndar : ce n'était pas un homme de Saint-Louis

 $du\ woon\ dem$ : il ne serait pas parti

dungeen woon ñëw : vous ne seriez pas venus

Les formes *du woon, duma woon*, etc... indiquent, en général, l'état, surtout avec des éléments nominaux. Ils ont, avec les éléments verbaux, des valeurs de conditionnel pour l'essentiel.

2° Le monème négatif peut aussi se combiner avec la forme daaw de l'auxiliaire. Cette forme a valeur de fréquentatif; la modalité pronominale mise en œuvre a, ici, au singulier les formes ma, loo, al et au pluriel nu, leen, léen:

 $yaw\ daawuloo\ coow$ : tu ne bavardais pas en général  $nit\ \tilde{n}i\ daawu\tilde{n}u\ coow$ : les gens n'étaient pas habituellement bavards

Les formes qui résultent de la combinaison de *daw* et du monème négatif ne s'associent qu'à des éléments verbaux. Ces mêmes formes peuvent se combiner avec le monème *woon* ou *oon* qui indiquent le passé défini :

daawuloo woon coow : tu ne bavardais pas généralement ñii daawuñu dem : ceux-ci n'allaient pas généralement

d) Formes à modalité pronominale et monème conditionnel. Ici les formes de la modalité pronominale sont, au singulier naa, ŋga, na et, au pluriel nañu, ŋgeen, nañu.

Les formes ainsi obtenues peuvent s'associer à des élément à fonction surtout nominale. Elles introduisent des valeurs d'inactuel : géor gi doonkoon na boroom xamxam : l'homme eût été un savant yaw doonkoon nga suñu njiit : toi tu eusses été notre guide

Les formes à modalité pronominale et à monème conditionnel peuvent être envisagées à la négation. Les formes de modalités pronominales sont alors : ma, loo, l,  $nu\tilde{n}u$ , leen :  $nit\ \tilde{n}i\ doonkoonu\tilde{n}u\ ay\ kaa\eta$  : les gens n'eussent pas été des maîtres

e) Forme idiomatique à modalité pronominale. Il s'agit d'un cas où l'auxiliaire associe à une forme da des formes de modalité pronominale qui font, au singulier : ma, nga, fa et au pluriel : nu, ngeen, nu.

Le syntagme ainsi constitué par l'auxiliaire et les formes de la modalité pronominale se combine avec des éléments verbaux ou avec les formes de l'auxiliaire lui-même.

— Avec des formes à fonction verbale, on a ainsi :

 $dafa\ dem:$  il est parti

gor gi dafa demul?: l'homme, il n'est pas parti?

*ñii dañu demul ?* : ceux-ci ne sont pas partis ?

*nii danu demul xanaa* : ceux-ci ne partent peut-être pas — ne sont peut-être pas partis

nee dañu demul woon : ceux-là n'ont pas été

kii dafa demkoon : celui-ci serait parti (allait partir) ñee dañu demulkoon : c'est ceux-là qui n'eussent pas été

— Avec les formes de l'auxiliaire, on a : dafa di <sup>1</sup> nitu tay : c'est un homme de son époque dafa di dem : c'est lui qui part (il doit partir) dafa doon nitu degg: c'est un homme de vérité dafa doon liggéey: il travaillait danga daawul liggéey : tu ne travaillais pas d'habitude dañu doonkoon nitu alal: nous serions des gens de fortune

L'usage de la forme dite idiomatique de l'auxiliaire revêt surtout une valeur d'insistance. Ceci apparaît dans les nuances qui se dégagent à travers les exemples qui suivent :

maa dem : c'est moi qui ai été

dama dem : c'est que i'ai été (effectivement)

dem naa: j'ai été

maay ou maa di dem : c'est moi qui pars damay ou dama di dem : moi je partirai

dinaa dem : je partirai

f) Usage d'un double auxiliaire. La forme di est généralement combinée à d'autres formes de l'auxiliaire avant valeur d'actuel ou d'inactuel pour exprimer le fréquentatif ou pour renforcer l'idée de fait répété, etc...:

dana di dem : il a l'habitude d'aller

daan na di génn : il avait l'habitude de sortir

daawul di feeñu : il ne se manifestait pas d'habitude

moo daawoon di liggéey : c'est lui qui avait l'habitude de travailler góor gi doon na di nit koo xam ni : il se trouve que l'homme est de ces

gens qui...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> dafa di : dafay

### FORMES CONSTITUTIVES DU SYNTAGME VERBAL.

Forme sans modalité pronominale	Forme à modalité pronominale			
I. — Affirmation.				
Énonciatif injonctif: Aoriste: Dem  Passé défini: Dem — oon Conditionnel: Passé défini: Dem kon Subjonctif: Aoriste: Dem — ee	Énonciatif injonctif : Aoriste : Dem na Actuel : Dem al Passé défini : Dem oon na Conditionnel : Actuel : Dem koon na			
II. — $N\'{e}gation$ .				
	Aoriste : Dem u lo Passé défini : Dem ul woon Passé défini : Dem koon ul woon Dem til koon <sup>1</sup>			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> dèm til résulte de la dérivation de *Dem* par un monème dérivatif à valeur négative.

#### FORMES DE L'AUXILIAIRE.

Le signe + indique les cas où la forme de l'auxiliaire peut se combiner avec un élément nominal ou pronominal.

Forme sans modalité pronominale

Forme à modalité pronominale

## I. — Affirmation.

Énonciatif-injonctif:

Actuel : Di +

Passé défini : Daan

Passé défini : Dawoon Passé défini : Doon +

Conditionnel:

Passé défini : Don kon 1 +

Subjonctif:

Aoriste : Dee +

Énonciatif-injonctif : Actuel futur : Di naa Aoriste : Da ma Passé défini : Daw oon naa Passé défini : Doon — naa

Conditionnel:

Conditionnel : Passé défini : doonkoonnaa <sup>1</sup> +

Actuel: Dil

# II. — Négation.

Actuel : Du ma +
Passé défini : Du ma woon +
Passé défini : Daa wu ma woon

 $Conditionnel: % \begin{center} \be$ 

Passé défini : Doon koon

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit de cas où la considération de temps dans certains contextes s'atténue au profit d'autres considérations. C'est le cas, en particulier, quand on rend compte d'une impossibilité, surtout si cette impossibilité se situe au moment où on l'énonce.

#### CHAPITRE II

# LE SYNTAGME PRONOMINAL

## LES MONÈMES DE REPRÉSENTATION OU ÉLÉMENTS PRONOMINAUX.

Les éléments pronominaux sont des formes monématiques qui tiennent lieu de substitut aux éléments nominaux ou à partie d'un énoncé.

Ils assument les mêmes fonctions qu'une forme nominale et se combinent avec les mêmes éléments de détermination que ceux-ci.

On classe les monèmes de représentation en :

- monèmes personnels,
- monèmes non autonomes de rappel,
- monèmes autonomes de rappel.

## I. — LES MONÈMES PERSONNELS.

Ils indiquent des oppositions liées à la catégorie de personne. On dénombre trois types de monèmes personnels. Chaque type de monème personnel est caractérisé par la spécificité des fonctions qu'il assume et celle des formes qu'il met en œuvre.

Monème personnel non lié <sup>1</sup>. — Ce monème présente au singulier les formes :

man : moi
yaw : toi
moom : lui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ainsi appelé parce qu'il définit la seule forme de monème personnel susceptible de constituer un énoncé minimum.

et au pluriel:

ñun : nous
yéen : vous
ñoom : eux

A) Le monème personnel peut être affecté par des déterminatifs :

gis na ma man mi : il m'a vu moi-même (que voilà) yaw moomu laa wax : je parle de toi-même ñun ñii lay set : c'est nous-même qu'il cherche yéen ñan la wax : il parle de vous (qui) (lesquels) yéen ñépp laa wax : je parle de vous tous

Le monème personnel non lié peut être affecté par un déterminant génitival ou nominoverbal dans des expressions telles que :

yaw dopp laa wax : je ne parle que de toi ; je parle de toi seul yawum Masaar laa wax : je te parle à toi fils de Massar

B) Le monème personnel non lié assure un certain nombre de fonctions propres à une forme nominale. Il peut établir une relation de prédication <sup>1</sup> :

yaw dem ŋga: toi tu as été

Il peut établir une relation d'expansion indirecte <sup>1</sup> : góor gi waxtaan na ag yaw : l'homme à cause de toi du moom : ce n'est pas lui

Il peut établir une relation d'apposition : Samba : yaw : yaa dem : Samba, toi, tu as été yaa ka gis moom : c'est toi qui l'as vu lui yaa ka gis moom Samba : c'est toi qui l'as vu, lui, Samba

Monème personnel complétif. — Ce monème a, au singulier, les formes :

ma : meka : tela : le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. plus loin : Structure du discours.

et au pluriel:

ñu : nous
leen : vous
leen : les

Le monème complétif assume des fonctions d'expansion et peut jouer, comme forme nominale, la fonction de complément direct :

gis na ma : il m'a vu waxu la : il ne te parle pas

Le monème personnel complétif peut établir une relation d'opposition avec un monème personnel non lié :

gis na ma man : il m'a vu moi waxu la yaw : il ne te parle pas, à toi

Monème personnel emphatique. — Ce monème présente, au singulier, les formes :

maa ya moo

et au pluriel:

ñu yeenë ñoo

Ce monème personnel emphatique peut être affecté par des déterminatifs dits désignatifs qui ont comme support l'élément  $\eta g$  et  $\eta goog$  qui tiennent lieu de prolongements morphologiques au monème personnel :

yaa ngi tawax : te voilà debout ici ñu ngi toog : nous voilà assis ma ngii toog : le voilà assis là-bas

mu ŋgooguu di dem : le voilà là-bas qui s'en va

ñu ŋgoogee : les voilà là-bas
yaa ŋgoogule : te voilà là

Le monème personnel emphatique peut établir des relations d'apposition avec des formes pronominales :

*ñoonu ñu ŋgii* : ceux-là les voilà (eux, ils, ici) *man maa ngi* : moi me voilà

avec des formes nominales :

góor gi mi ŋgi ¹: l'homme, le voilà góor gaa ŋgi : l'homme, le voilà

avec des monènes de représentation<sup>2</sup> :

kenn a ŋgi : en voilà un

keneen a ngi : en voilà un autre ñeneen a ngi : en voilà d'autres

Le monème personnel emphatique assure principalement, dans le cadre du discours :

- soit la fonction de base d'énoncé : maa ngii ;
- soit la fonction de sujet dans un énoncé à prédicat verbal :

ma ŋgii dem : me voilà parti maa dem : c'est moi qui pars

Il n'assure jamais, cependant, une fonction de sujet dans un énoncé où le prédicat verbal a une modalité pronominale <sup>3</sup>

Le monème personnel non emphatique. — Présente, au singulier, les formes :

ma

**1**ga

mu

et au pluriel:

ñи

ŋgeen

ñи

Il n'établit pas de relation avec des déterminatifs mais noue des rapports d'apposition ou de représentation avec :

— le monème personnel non lié : noonu man më dem : sur ces entrefaites moi, je quittais

góor gaa ŋgi, etc. góor ñaa ŋgi

yaa ŋgi, dem ŋga : te voila, tu as été

l'énoncé dem nga, complète yaa ngi.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il y a généralement contraction dans ce cas *aŋgi, èŋgi, eŋgale*, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. plus loin.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans une construction comme:

- des formes nominales : waxal góor gi mu dem : dis à l'homme de partir (il/parte)
- des monèmes de représentation : waxal ñeñeen ñu dem : dis à d'autres de partir

Dans le cadre du discours, le monème personnel non emphatique ne peut assumer qu'une fonction de sujet au sein d'un énoncé dont le prédicat verbal n'est pas affecté d'une modalité pronominale.

De façon générale, les formes du monème personnel non emphatique apparaissent dans des énoncés à valeur d'injonctif, énonciatif ou dans le cadre d'énoncés introduits par des fonctionnels ou des monèmes autonomes de rappel :

mu dem ? : qu'il parte il a été, etc...

noonu ma dem : sur ces entrefaites, je partis li ñu wax la : c'est ce que nous avons dit fi ngeen demkoon la : c'est là que vous seriez allés

Variantes du monème personnel non emphatique. — En s'associant avec des fonctionnels, les formes du monème personnel subissent parfois des transformations par contraction : c'est ainsi le cas avec le monème prohibitif bu (que ne pas) :

bu më dem : que je ne parte pas bu mu dem : qu'il ne parte pas

bu-l dem : ne pars pas

bu ñu dem : ne partons pas bu-leen dem : ne partez pas

bu ñu dem : qu'ils ne partent pas

Avec le fonctionnel su et la forme de la deuxième personne, on a :

avec na, (que) et la 1<sup>re</sup> personne du singulier :  $na \ ma \rightarrow naa$  : que je....  $na \ mu \rightarrow na$  : qu'il.... etc.

#### II. - MONÈMES NON AUTONOMES DE RAPPEL.

On dénombre six catégories de monèmes non autonomes de rappel. Il s'agit :

- du monème pronominal relatif,
- du monème pronominal démonstratif,
- du monème pronominal interrogatif,
- du monème pronominal numéral,
- du monème pronominal d'altérité,
- du monème pronominal de totalité.

# Monème pronominal relatif.

Il a le plus souvent pour rôle de rappeler un fait connu évoqué auparavant par une base nominale.

A partir de l'ossature simple ou complexe, on obtient ces types de pronoms par adjonction des formes  $i,\ u$  ou a. Ces formes introduisent les mêmes types de considérations qu'en ce qui concerne la détermination simple, d'où :

au singulier:

ki: celui ka: celui (passé) ku: lequel, quiconque mi: celui ma: celui mu: lequel, quiconque gi: celui ga: celui gu: lequel, quiconque

etc.

kookii : celuikooka : celuikooku : lequel, quiconquemoomii : celuimooma : celuimoomu : lequel, quiconquegoogii : celuigooga : celuigoogu : lequel, quiconque

au pluriel :

 $\tilde{n}i$ : lesquels, auxquels  $\tilde{n}a$  et  $\tilde{n}oo\tilde{n}a$   $\tilde{n}u$  et  $\tilde{n}oo\tilde{n}u$  yi: lesquels, auxquels ya et yooya yu et yooyu

L'usage de formes complexes en i, (kooki) n'est pas très courant alors que toutes les autres formes pronominales sont susceptibles d'illustrations nombreuses.

góor gi bëgg na gis ki demoon : l'homme voudrait voir celui qui était parti

nagi dëkk bii nga gis, wa ci ëpp sa baay Alfa moo ka moom : des bœufs que tu vois dans cette ville, (celui) le plus gros appartient à ton père Alfa.

wante woowa ma la y'oot it deey bonul : mais celui que (ce bœuf) je t'ai donné n'est pas mauvais non plus

nuyul më ñépp te maarel ma bu baax ñooña nga dajeeloon : mon salut à tout le monde mais surtout honore de ma part ceux-là que tu rencontras.

## Monème pronominal démonstratif.

Il s'oppose au monème relatif par son contenu présentatif en général. Il a valeur nettement démonstrative. Ses formes revêtent toutes, des aspect déjà répertoriés dans le cadre de la détermination démonstrative. A partir d'une ossature consonantique simple ou complexe, on obtient deux groupes de formes soit en ii-uu-ee, soit en ile-ule-alé. Ces formes établissent respectivement des correspondances dans l'ordre où nous les présentons et se distinguent les unes des autres au sein d'une même catégorie sur la base de nuances identiques à celles étudiées à propos de la détermination démonstrative d'où :

```
au singulier:

kii: celui-ci, lequel; kuu: celui-ci tout près; mee: celui-là (là-bas)

kile: celle-ci; kule: celle-ci; male: celle-ci

mii: celui-là, lequel; muu: celle-ci; muu celleci

mile: celui-là, lequel; mule: celle-ci; mule: celle-ci

etc.

kookii: celui-ci (près de toi); kookuu: celle-ci (près de toi);

kookee: celle-ci (passé)

moomile: celui-ci; moomule: celle-ci; moomale: celle-ci

etc.

au pluriel:

nii: ceux-ci; nuu: ceux-ci (près de toi); ñooñee: ceux-là (passé)

yi: celles-ci; yuu: celles-ci; joyee: celles-là

ñooñii: celles-ci; ñooñuu: celles-ci; ñooñale: celles-là

yooyii: celles-ci; yooyuu: celles-ci; yooyale: celles-là
```

Le choix de l'une quelconque de ces formes dépend généralement de considérations relatives à la façon dont on veut localiser le fait d'expérience exprimé par l'élément nominal et représenté par le monème. Ceci transparaît à travers les illustrations qui sont proposées ci-dessous :

nit ñi ŋga ma wàn ñépp, kii laa ci wóolu : des gens que tu m'as présentés celui que voici me dispose le plus à la confiance. yooyale deey bëggu leen : ceux-là, il ne les apprécie guère gis ŋga nag yii yépp, woowuu moo ci gën : des boeufs que tu vois, celui-là (tout près) est le meilleur.

L'idée de situation temporelle ne manque pas de transparaître avec certaines formes *ñooñee*, *yooyale*, etc... L'opposition entre des faits plus ou moins proches du locuteur demeure par ailleurs sensible :

mii maa ka moom, waaye moomule deey, xawma fu mu bokk : celui-ci (ce mouton) est à moi mais j'ignore d'où provient cet autre-là (près de toi).

Il est possible d'interpréter l'usage de la forme complexe *moomule* aussi bien comme un procédé situant une réalité évoquée près de l'interlocuteur que comme un simple moyen pour rendre compte de l'altérité.

# Monème pronominal interrogatif.

Le monème pronominal interrogatif prend deux formes qui ont toutefois en commun leur sens et, sur le plan formel, la présence du prolongement morphologique du nominal représenté. Ce support est nécessairement simple et ne comporte donc qu'une consonne.

— Le premier type procède de l'association entre une ossature consonantique et un élément interrogatif en -an, ce qui permet d'envisager :

— Le second met en oeuvre avec une valeur interrogative une forme u construite à partir d'une ossature consonantique simple :

ku, mu, bu, gu, su, lu, ju, wu et au pluriel: ñu et yu Des deux, c'est le premier type qui connaît l'utilisation la plus répandue. Au sein du discours, on ne rencontre les formes du second type de monème interrogatif ku, mu,  $\tilde{n}u$ , etc. qu'à la fonction sujet.

ku dem : qui est parti ? yu daw : lesquels ont fui ?

Cette fonction de sujet, les formes du premier type l'assument aussi.

ndax kan dem ? : afin que parte qui ? ; afin que (qui) parte ? yan ñoo yeksi ? : lesquels sont arrivés ?, etc...

Dans les autres fonctions, le monème interrogatif du second type n'apparaı̂t pas. Seules les formes en an sont alors d'usage. Pour nit on dira :

danga gis kan?: quel homme as-tu vu? tu as vu qui?

et à propos de *jarbaat* on dira : *jan nga gis?* : lequel as-tu vu ?

et pour des chevaux :

yan fas  $\eta ga$  bëggoon ak wan  $\eta ga$  japp : quels chevaux voulais-tu et lequel as-tu pris ?

# Monème pronominal numéral.

C'est une catégorie pronominale caractérisée par la combinaison de la forme en *enn* associée à l'ossature consonantique de forme simple caractéristique du nominal représenté. Les formes de singulier ont selon le contexte, la signification de : un, nul, un seul, aucun, etc... Celles du pluriel ne se manifestent qu'associées d'un fait de détermination. L'inventaire fournit la liste qui suit :

au singulier:

kenn, menn, lenn, wenn, senn, jenn, genn, benn

au pluriel

ñenn et yenn (toujours associées à un déterminatif yenn yi)

Les formes de singulier, en situation d'indétermination, sont susceptibles d'assumer toutes les fonctions généralement dévolues à un élément nominal :

kenn nëwul : nul n'est venu

xëynë xar yi ñëw nañu wante gisaguma wenn les moutons sont

peut-être déjà arrivés, j'en n'ai encore vu aucun. sa jarbaat yi, jenn gënu kë ci tayel: aucun de tes neveux n'est aussi paresseux que celui-là.

## Monème pronominal d'altérité.

Le monème exprimant l'altérité revêt la forme *eneen*. Il s'ajuste comme le précédent à une ossature consonantique simple. Envisagé par rapport à la catégorie de nombre, il donne :

au singulier:

keneen, meneen, weneen, seneen, jeneen, leneen, beneen, geneen au pluriel:

ñeneen et veneen

Les fonctions du monème d'altérité sont celles d'un élément nominal :

keneen demul: aucun autre n'est parti

En parlant de xar (mouton), on dira :  $g\acute{o}or\ gi\ gisul\ meneen$  : l'homme n'en a pas vu un autre (mouton) ou encore :

gisul yeneen : il n'en a pas vu d'autres.

A l'instar du monème numéral, le pronom d'altérité reçoit nombre de faits de détermination.

## Monème pronominal de totalité.

Le monème qui exprime l'idée de totalité est  $\acute{e}pp$ . Il entre en combinaison avec une ossature consonantique simple et fournit :

au singulier:

képp, mépp, lépp, wépp, sépp, bépp, gépp, jépp : (le tout), tout, chaque, etc.

au pluriel :

ñépp et yépp : (tous, la totalité).

En fait ces formes de singulier ne sont généralement pas employées comme monèmes pronominaux sinon en association avec un fait de détermination et dans le sens de : tout, chaque : béppu nit : tout homme, tout (d'un) homme. Dans les rares cas, à propos desquels on aurait pu solliciter leur usage pour représenter un nominal donné, il est courant de préférer une forme unique lépp de sorte qu'on répondra à une question telle que :

Ana ndox mi $\ensuremath{\textit{nga}}$  duyé<br/>on ? : Où est l'eau que tu avais puisée ? par :

 $l\acute{e}pp\ tuuru\ na:$  le tout s'est renversé ;  $l\acute{e}pp\ jeex\ na:$  le tout est épuisé

plutôt que de dire : mépp tuuru na ou mépp jeex na.

Dans la variante urbaine, on emploierait volontiers yépp sauf s'il s'agit d'un être humain.

Les monèmes pronominaux de rappel et leurs faits de spécification.

Les catégories pronominales qui ont été étudiées comme monèmes de rappel peuvent être associées à des faits de détermination. Ces faits de détermination attestés varient toutefois d'un élément pronominal à l'autre.

- A) Déterminatifs et éléments pronominaux. Seuls les monèmes relatif et interrogatif ne peuvent être affectés par des déterminatifs.
- $1^{\circ}$  Le pronom démonstratif peut, quelle que soit sa forme, être affecté :
  - soit d'un déterminatif interrogatif : kooku gis nga kookuu kan : tu as vu kookale nooñale nan  $\begin{cases} \text{celui-ci} \\ \text{celui-là} \\ \text{celui-là} \\ \text{ceux-là lesquels} \end{cases}$

— soit d'un déterminatif de totalité :

On dira, en désignant un mouton dévoré par un lion : gaynde gee lekk moomu mépp : c'est le lion qui a mangé entièrement celui-là (mot à mot, on a : celui-ci en entier, dans sa totalité) ñooñu, ñépp dañuy dem : tous ceux-là doivent partir

- 2° Le pronom numéral se combine :
- soit avec un déterminatif simple ou démonstratif benn bi rècc laay seet : je cherche celui (celui l'un) qui s'est échappé benn boobule laa la may : c'est celui-là (celui-là l'un) que je te donne seetal ma ñenn ñuu : surveille-moi ceux-là (les-uns que voilà)
- soit avec un déterminatif interrogatif : benn ban ŋga gisul ? : lequel (l'un lequel) n'as-tu pas vu ?
- soit avec un déterminatif de totalité : fabal benn bii bépp : prends l'un (en entier)

L'utilisation simultanée de ces déterminatifs est une possibilité qu'on constate encore dans des exemples tels que : waxtaan ak kenn kan ? : converser avec lequel ? (l'un lequel ?) fabal benn boobu bépp : prends celui-là en entier

- 3° Le pronom d'altérité trouve des éléments de spécification dans :
- les déterminatifs simple et démonstratif : gis na keneen ki : il a vu l'autre keneen kookale xaritam la : cet autre-là est un ami à lui
- et le déterminatif interrogatif : keneen kan moo bëgg dem ? : qui d'autre veut partir ?

La coexistence entre déterminatif simple ou démonstratif et déterminatif interrogatif est possible : waxtaan ŋga ag keneen kookule kan ? : tu aurais conversé avec qui d'autre ? (avec cet autre lequel)

4° Le monème pronominal de totalité présente à travers ses formes de singulier une combinaison particulière. Il s'associe avec les formes du monème relatif en u ayant une ossature consonantique simple et possède alors la valeur de : quiconque, n'importe qui, qui, etc... :

 $k\acute{e}pp~ku~wax...$ : qui<br/>conque parle

mépp mu rëcc : n'importe lequel, qui s'échappe.. (mouton)

Le déterminatif interrogatif, en affectant les formes de pluriel du monème pronominal de totalité, constitue le seul cas de détermination recensée pour cette catégorie.

népp nan nga gis?: lesquels as-tu vus? (tous) (tous lesquels)

- B) Déterminants et éléments pronominaux. La détermination des monèmes pronominaux par des éléments lexicaux revêt un caractère assez exceptionnel. Le pronom personnel en donnait quelques exemples. D'autres monèmes pronominaux en offrent quelques cas.
- Relation génitivale. Il semble qu'on puisse interpréter ainsi la nature du lien existant dans certaines constructions entre le pronom numéral et des faits lexicaux :

kenn — u nit : un seul homme

 $\tilde{n}enn - u \ nit$ : certaines gens (quelques-uns parmi les hommes) yenn  $iy \ kaddu$ : certaines paroles

— Relation épithétique. Pour le pronom relatif démonstratif et interrogatif, la relation est exclue mais avec les monèmes numéraux et d'altérité, on peut envisager :

 $kenn\ ku\ g\'oor\ ki$ : un mâle (un/lequel/mâle le)

keneen ku jigéen : une autre femme (une/laquelle/femelle)

— La relation nominoverbale peut, par contre, affecter presque tous les monèmes pronominaux :

menn doon na ñëw: un seul est arrivé

taxawaayu kooka sax taxul nëw : la présence de celui-là même ne justifie pas qu'on vienne

*néneen ni sax demewunu noonu!* : les autres mêmes ne sont pas si fameux!

Monèmes de rappel et modalités mixtes. — La modalité temporelle du passé défini en oon ou woon pour affecter l'un quelconque des monèmes de rappel, doit être associée à un déterminatif simple ou démonstratif sauf dans le cas des monèmes relatif et démonstratif. Avec ces deux derniers, on peut envisager des exemples tels que : gis naa kooku woon : j'ai vu celui-là (au passé révolu)

gis naa ñooñale woon: j'ai vu ceux-là (au passé révolu)
gis naa ki woon: j'ai vu celui en question (au passé)
gis naa ka woon: j'ai vu celui-là (celui dont il fut question)
et avec d'autres monèmes pronominaux:
kenn ki woon dem na: l'un (dont il fut question) est parti
ñooñu ñépp woon demuñu: tous ceux-là (dont il fut question) ne sont
pas partis
gis na keneen ki woon: j'ai vu l'autre (dont il fut question)

C) La modalité nominale peut affecter tous les monèmes de rappel à l'exception du pronom relatif. Cette construction indique l'état ou l'identité :

kooku la : c'est celui-là ; celui-là (c'est) keneen ŋga : tu es un autre ; autre (tu es) ñeñeen lañu : il s'agit d'autres ; autres (ils sont) menn la : il est unique ; un (il est) ñooñu ngeen : vous êtes ceux-là

Il est très fréquent d'associer dans la plupart des cas, la forme de la 3° personne du singulier de la modâlité à des pronoms de rappel relevant du pluriel. Il s'agit d'une construction qu'on peut rendre par la formule : c'est :

On dira indifféremment :

*ñeneen lañu*: il s'agit d'autres; autres (ils sont)

ou *ñeneen la* : un sens *ñan lañu* : qui sont-ils

ou  $\tilde{n}an\ la:$  qui sont-ce ; qui est-ce

D) L'auxiliaire d et les monèmes pronominaux. — Les monèmes pronominaux peuvent se combiner avec l'auxiliaire d dans les mêmes conditions qu'une forme nominale :

mu di kii : mais c'est celui-ci

mu doon kookee: mais c'était celui-là

du kenn : ce n'est personne du keneen ki : ce n'est pas l'autre

ya di kan?: tu es qui? (pour qui te prends-tu?)

mu di ñeneen ñi: mais ce sont les autres.

## III. — MONÈMES AUTONOMES DE RAPPEL

C'est une catégorie qui concerne les éléments qu'il n'est généralement pas possible de rattacher à une forme lexicale précise dont ils seraient les substituts. Sur le plan du contenu, ils renvoient à des sens assez larges pour leur permettre d'être les éléments de représentation de thèmes plus ou moins proches.

Leur nombre est limité et ils possèdent chacun, une base consonantique stable, qui tient lieu de support à des formes variables susceptibles de leur conférer un certain nombre de spécifications.

Quatre bases consonantiques fournissent ici une ossature simple ou complexe. Il s'agit de F, C, N et L. La base F a une valeur de localisation spatiale ou temporelle comme C. Contrairement cependant à cette dernière, elle possède une forme complexe Foof.

La base n indique la manière de façon générale. Elle aussi possède une forme complexe Noon.

l définit un pronom de rappel qui représente au singulier  $l\ddot{e}f$ : chose ; on le classe néanmoins avec les formes précédentes du fait qu'il manifeste les mêmes combinaisons et assume les mêmes fonctions de représentation pour des énoncés plus ou moins larges.

A partir de ces bases, on peut envisager selon les éléments de spécification qui les affectent, une distinction entre des monèmes autonomes simples, démonstratifs, interrogatifs, numéraux, d'altérité et de totalité.

# Monèmes autonomes simples.

Ils sont bâtis sur l'utilisation des éléments de spécification du type  $i,\ u,\ a$  qui ont même valeur qu'à propos des faits de détermination, d'où :

fi: là où, alors que, dès que  $^1$  foofa: là, alors, à ce moment fu: ici, où, ou ? foofu: là, alors à ce moment

fa: là où (envisagé au passé) foofa: là, alors

ci: à l'intérieur, dedans, parmi, sur, etc...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les différents sens possibles sont donnés ici pour un même monème, il convient de noter que nombre de formes qui sont issues des monèmes autonomes de rappel sont par ailleurs mises en œuvre comme fonctionnels.

cu : à l'intérieur, etc...

ca: à l'intérieur, à cet endroit-là, sur, etc...

li: ce que, ce qui looli: ceci, le fait que

lu: ce que, qu'est-ce qui? loolu: ce fait

la : cela loola : cela, ce fait-là

## Monèmes autonomes démonstratifs.

En utilisant les formes i, uu, ee ou celles en ile, ule, alé qui leur correspondent respectivement, on confère aux bases une nuance démonstrative plus nette que dans les monèmes précédents :

fii : ici ; foofii ou file ou foofile : là a cet endroit

fuu: ici; foofuu ou fule ou foofale: là tout près de toi (alors)
fee: là-bas; foofee ou fale ou foofale: là-bas, à ce moment-là
nii: comme ci, ainsi; noonii: comme ça, ainsi; nile: de cette

manière

nuu : comme ci ; noonuu : comme ça, ainsi ; nule : de cette manière ci

nee: comme cela, de cette manière-là ; noonee: comme cela ; nale: de

cette manière-là

noonile : de cette manière-ci noonule : de cette manière-là noonale : de cette manière-là

lii : ceci ; loolii : ceci ; lile : ceci ; loolule : ce fait luu : ceci ; looluu : ceci ; lule : ceci ; loolule : ce fait-ci

le : cela là-bas ; loolee : cela ; lale : cela, là-bas, de fait-là ; loolale : ce

fait-là

# Monèmes autonomes interrogatifs.

Ils sont caractérisés par la présence de l'élément an :

fan ou naan?: comment, de quelle manière?

fan nga jëm?: où vas-tu?

nan ŋga def?: comment vas-tu?

#### Monèmes autonomes numéraux.

Ils se manifestent avec la forme enn:

fenn: en un lieu, nulle part, etc.

nenn: en aucune manière, une façon, etc.

lenn: une chose

demuloo fenn: tu ne vas nulle part

#### Monèmes autonomes d'altérité.

Ils possèdent comme marque la forme enen :

demuloo feneen : tu ne vas pas ailleurs, un autre lieu

 $\mathit{defal}$   $\mathit{neneen}$  : agis d'une autre manière

wutël leneen: cherche autre chose

#### Monèmes de totalité.

Ils sont caractérisés par la forme épp :

xolal fépp : fouille tout endroit, (en tout lieu, toute la place, etc...)

jëlël lépp : prends tout (la totalité)

népp : de toute façon

 $\textit{n\'epp}\ \textit{noo}\ \textit{defe}\ \textit{baax}\ \textit{na}$ : de toute manière, quelle que soit ta façon

d'agir c'est bien

## Monèmes autonomes de rappel et faits de détermination.

- a) Combinaison avec des déterminatifs. Les monèmes pronominaux autonomes peuvent, en particulier, être spécifiés par des déterminatifs :
- 1) Les monèmes autonomes simples ou démonstratifs acceptent, dans certains cas, des déterminatifs simples et démonstratifs. En fait il s'agit d'une construction qui associe les formes simples et complexes du même pronom :

foofu nga dem fu: là-même où tu as été, là où tu as été là ou :

fi nga dem foofile : là où tu as été

la nga wax la : ce que tu as dit, ce que / toi / as dit / cela

 $li\ nga\ wax\ loolu$  : ce que tu as dit, ce que / tu as dit / cela même  $ni\ nga\ def\ noonu$  : cela que tu as fait, cela même

Ces mêmes éléments pronominaux peuvent être combinés avec des déterminatifs interrogatifs ou de totalité :

lii lan ? : quoi, cela / quoi / foofee fan ? : où : là-bas où

noonee nan?: comment, ainsi/comment/cette manière/laquelle

 $loolule\ l\'epp$  ? : tout cela

foofule fépp?: tout cet endroit-là

2) Les pronoms autonomes numéraux, ceux de totalité et d'altérité se combinent également pour certaines de leurs formes avec des déterminatifs simples, démonstratif et interrogatif :

leneen li: l'autre, l'autre partie

lenn lale : l'un là-bas, l'une des parties qui est là-bas

lepp loolu: tout cela

leneen lan: quel autre, l'autre partie / laquelle

lenn loolule lan: cet autre lequel...

- b) Combinaisons avec des modalités mixtes.
- La modalité nominale associée ou non à celle du passé défini peut spécifier certains pronoms autonomes de rappel :

loolu la : voilà ce qu'il est, cela / tu as (voilà ce qu'il en est)

fee la : c'est là-bas

noonu la woon : c'était ainsi, cette façon / fut

— La modalité du passé défini peut, par ailleurs, affecter directement les pronoms autonomes simples et démonstratifs :

 $loolu\ woon:$  cela qui fut

li woon : ce qui fut, / le fait / passé fa woon : cet endroit là, / endroit / fut

na woon : de la manière dont ce fut, / manière / fuut

Pour les autres pronoms autonomes, il est nécessaire qu'ils soient associés en même temps à un déterminatif simple ou démonstratif :

lépp loolu woon : tout cela

leneen loolee woon: cet autre fait-là, chose autre / celle-là / fut

— L'auxiliaire se combine aussi dans quelques cas avec les formes des pronoms autonomes :

moo di loola : quel démon ! / lui / être / cela dafa di leneen : c'est qu'il s'agit d'autre chose, c'est / autre chose

La détermination nominoverbale est possible comme on le constate ci-dessous :

leneen rekk: autre chose seulement loolu donn: cela seulement

On notera enfin que les formes respectives des monèmes autonomes et celles des monèmes non autonomes peuvent se servir mutuellement de substituts :

foofu góor gi dem fu rafet la : l'endroit où l'homme est parti est beau, là / l'homme / parti / là / beau / est

fépp fu mu jëm foofu jàmm dana fa wacc : partout où il ira la paix descendra là, partout où / il descend / là / paix / descendra

képp ku dem, kooku raggal la : quiconque s'en va, celui-là est un froussard

 $kooku\ dem\ ku\ m\ddot{e}\ b\ddot{e}gg\ la$  : c'est quelqu'un que j'apprécie, celui qui est parti

#### CHAPITRE III

# FONCTIONNELS ET ARTICULATIFS

Les fonctionnels sont des éléments qui servent comme la syntaxe de position à indiquer les rapports que les formes de structure établissent entre elles dans le cadre du discours. Les articulatifs ont surtout pour rôle d'introduire certaines parties du discours. Dans l'ensemble, il s'agit de monèmes individualisés mais qui sont parfois combinés généralement pour des soucis d'insistance.

Les fonctionnels doivent être répartis en deux catégories groupant respectivement les subordinatifs et les coordinatifs.

Les fonctionnels subordinatifs explicitent une fonction de subordination ou d'expansion entre deux ou plusieurs formes de structure. L'étude des relations qu'ils introduisent est faite dans le cadre de l'analyse de la structure du discours à propos des rapports, définis par les énoncés et leurs entités complétives (complétifs, énoncés complétifs). On trouve ci-dessous une liste non limitative des fonctionnels subordinatifs les plus courant avec quelques-unes des significations qu'ils peuvent revêtir :

naka : du moment que, comme dès que

na:qu'il

gannaaw : derrière, après que, du moment que, après

soobeek: tant que

ba: après que, jusqu'au moment où

bi: lorsque, au moment où

bu: lorsque, quand (subjonctif prohibitif)

su: si, lorsque

*te* : sans que, alors que, mais *ndax* : afin que, est-ce que

ndax itam: afin aussi

walla: sauf si

ba itam : à moins que, ou alors que

ni : que ndegam : si

kon nag: dans ce cas, alors

ci : dans, parmi

ak : avec, en compagnie de, grâce à

balaa: avant que, etc...

Les fonctionnels coordinatifs qui établissent un rapport entre deux formes de structure ayant une même fonction sont des formes qui assurent très souvent le rôle de fonctionnels subordinatifs :

te : et, et aussi
itam : aussi
ag : avec

walla : ou, ou bienwaaye : cependant

wante: toutefois, cependant, mais

te itam: mais aussi

ag itam: et aussi, et encore

walla nak: ou alors, ou enfin, etc...

Les *articulatifs* sont surtout des éléments d'introduction pour des énoncés. On les rencontre généralement en tête d'énoncé. Nombre de formes qui assument des rôles de fonctionnels coordinatifs ou subordinatifs peuvent être utilisés à cet effet :

te et noona nak : alors, de ce fait, sur ce ndeke ou waaye : mais, cependant, toutefois

bu: que ne pas na: que... etc.

# LES FONCTIONNELS ARTICULATIFS DANS LE CADRE DU DISCOURS.

L'articulatif peut être employé avec un énoncé autonome ou avec un énoncé complété mais non complétif <sup>1</sup>. Comme le terme l'indique, il s'agit surtout d'éléments qui aident à articuler, entre eux, les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. plus loin.

différentes parties du discours, sans pour autant constituer entre ceux-ci des rapports de même nature que ceux analysés comme étant de coordination ou d'expansion. Ils sont fréquents dans les dialogues :

moontin: et pourtant, cependant, quoi qu'il en soit, en fait

moontin dem naa : et pourtant j'ai été

gaynde gi dawul moontin : le lion n'a pas fui pourtant

moontin xale yi ñëw nañu: et pourtant les enfants sont venus

moontin dey: et pourtant

moontin dey gis naa ka: et pourtant je l'ai vu

moontin nag : en dépit de tout

moontin nag bëgg na dem : et pourtant il veut partir

te moontin

te moontin xamante nañu: et pourtant ils se connaissent

bon nag: dans ce cas alors

bon nag maa ngi dem : dans ce cas je pars bonag dev mu ñibbi : dans ce cas qu'il rentre

kon nag (variante du précédent) : dans ce cas, s'il en est ainsi

kon nag dàwul!: dans ce cas, fuis!

kon nag dey : dans ce cas alors

kon nag dey buleen dem : alors, ne partez pas waaye : mais, cependant, malheureusement

waaye kenn demul: malheureusement nul n'a été

waaye sax : par contre, d'ailleurs, du reste

waaye sax kenn dafa dul dem : du reste nul n'ira waaye nag : d'ailleurs, toutefois, malheureusement

waaye nag xale yi bëggunu : malheureusement les enfants ne veulent pas

waaye de : mais (avec menace)

waaye de ku mu gis ŋga de : mais celui qu'il voit meurt

wante est une variante de wande. Ils donnent des formes complexes :

wante itam: mais aussi, mais non plus

wante itam demuloo : tu n'as pas été non plus

wande it xale yi dañu soxor : mais les enfants sont toute-fois méchants

wande nag: mais

wande nag kenn dégluwu ka : mais nul ne lui a prêté oreille

moom daal (mot à mot : lui, aussi) : cet élément possède en même temps une valeur exclamative et comporte des significations d'autant

plus variables que ses contextes d'apparition sont nombreux :  $moom\ daal\ \tilde{n}\acute{e}pp\ \tilde{n}ibbisi\ na\tilde{n}u$ : mais c'est tout le monde qui est rentré  $moom\ daal\ l\acute{e}egi\ addina\ dafa\ soppeeku$ : en fait le monde a changé de nos jours

mondé comme le précédent la même multiplicité de sens :

mondé ci subë dafa naajoon : mais ce matin il y avait du soleil pourtant

waaw: oui, alors, et puis

waaw nak kenn bëggul dem : ainsi donc personne ne veut partir waaw : waaw ndax dem na ? : eh bien, est-ce qu'il est parti ?

moom nag: ainsi

moom nak kenn du wax : ainsi nul ne parle

ba: ainsi

ba góor gi bëggul dem : ainsi l'homme ne veut pas partir

ba nag: ainsi donc, de sorte que

ba nag sama yaay fafu la gis : ainsi ma mère n'a pu te voir

te est aussi un articulatif de même que le grand nombre d'éléments composés auxquels il donne naissance :

te demuloo fenn?: et tu n'as été nulle part?

 $te\ nag\ kenn\ manu\ fi\ gis\ dara$ : d'ailleurs on ne peut rien y voir

te sax ma ngii dem!: d'ailleurs je m'en vais!

te dey addina laabiir dafa ci baax : du reste la générosité est une bonne chose dans la vie

te kat : et surtout

te kat na ŋga ma nég!: et surtout, attends-moi!

Les formes des monèmes autonomes de représentation comme foofu, (là), noonu, (aussi), etc..., dans certains contextes assurent une fonction d'articulatif :

- *foofu* : là, alors, en cet endroit, en ce moment : *foofu góor gi mer* : alors l'homme se fâcha
- foofu nak : alors, à ce moment :

xale yi foofu nag ñu mer : les enfants alors se fâchèrent

— noonu : alors, ainsi :

noonu mu jog: alors il se redressa

— noonu itam : alors, mais aussi sur ces entrefaites :

noonu itam ma noppi : sur ces entrefaites, je me tus noonu itam ma bañ génn : mais alors je refusai de sortir

— yéen ñi ci bir foofule lawoon : c'est vous-même qui étiez là à l'intérieur.

# DEUXIÈME PARTIE STRUCTURE INTERNE DU DISCOURS <sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pris au sens d'énoncé, de message.

## CHAPITRE PREMIER

## SYSTÉMATIQUE DES CONSTITUANTS

L'analyse se situe ici sur un plan différent de celui des combinaisons de monème à monème. Elle concerne une systématique des constituants ou formes de structure assurant des fonctions dans le cadre du discours.

Le statut des formes de structure est défini à partir d'un certain nombre de considérations qui ne se situent pas toujours sur un même plan. Dans l'ensemble les critères sollicités pour spécifier la nature des fonctions assurées par les constituants ou formes de structure tiennent en particulier :

1° à la nécessité pour ces formes d'établir ou non une relation avec des éléments du discours pour être compréhensibles et acceptables dans le contexte où elles apparaissent <sup>1</sup>,

2° aux modalités d'expression de cette relation qui peut être spécifiée par la syntaxe de position, par un fonctionnel ou par des « conditionnements de structures » <sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est là, du point de vue structural, le critère essentiel. Le critère de la nécessité d'un rapport pour la compréhension est d'ordre plutôt sémantique et se situe par conséquent sur un autre plan. Il n'est toutefois pas à exclure. La possibilité ou non de coordonner deux formes constitue aussi, un critère pour démontrer la différence de fonction qu'elles assurent respectivement.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le « conditionnement de structures » se réfère aux phénomènes de concordance qui régissent des formes de structures établissant entre elles des relations (cf. plus loin accord sujet prédicat et aussi la nécessité d'utiliser la forme non emphatique du pronom personnel quand il assure une fonction sujet dans le cadre de certains énoncés complétifs, etc... cf. plus loin énoncé complétif direct).

C'est sur la base de ces données qu'ont été dégagées les catégories de formes de structures qui assurent dans le cadre du discours les fonctions

- d'énoncé minimum,
- de sujet et de prédicat,
- de complétif,
- d'énoncé autonome,
- d'énoncé complété,
- d'énoncé complétif,
- d'énoncé alternant,

#### et les relations:

- d'apposition,
- de coordination.
- de juxtaposition.

## SECTION I : FORMES ET FONCTIONS D'ÉNONCÉ MINIMUM

Toutes les formes quel que soit le contexte <sup>1</sup> dans lequel elles apparaissent, sont retenues comme données linguistiques analysables. Il suffit qu'elles aient valeur de communication et qu'elles renvoient à un sens acceptable comme message dans le cadre de la langue.

## A. — FORMES D'ÉNONCÉ MINIMUM.

## Énoncé monématique.

Les données linguistiques les plus simples qui puissent constituer un message définissent, comme énoncé minimum, une fonction susceptible d'être assumée en wolof par tous les monèmes ou syntagmes de formation à l'exception des éléments de spécification, des fonctionnels et articulatifs.

Dans l'énoncé de type (2) :

- (1) dém  $\eta ga$  ?
- (2) waaw

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notre analyse ne tient donc pas compte de ce fait des distinctions entre faits en contexte ou hors contexte.

la réponse waaw de l'interlocuteur assure ainsi une fonction d'énoncé minimum. Elle constitue en elle-même un message suffisant et compréhensible. On peut repérer toute une série d'éléments susceptibles d'assurer la même fonction dans le même contexte. Ainsi l'énoncé de type (2) aurait pu être :

- (1) dem nga?: tu as été?
- (2) déedéed!: non!
- (2) *xanaa!* : bien sur!
- (2) *xëyna!* : peut-être! etc...

D'autres exemples peuvent encore permettre la mise en évidence de diverses formes définissant elles aussi des fonctions d'énoncé minimum. C'est le cas pour les énoncés de type (2) que l'on rencontre ci-dessous :

- (1) Loo gis ci biti: qu'as-tu vu dehors?
- (2) nit : (un) homme
- (1) kooy waxal?: à qui parles-tu?
- (2) buur : (au) roi
- (1) foo jëm? où vas-tu?
- (2) Ndar: à Saint-Louis
- (1) ki kan la?: qui est-ce celui-ci?
- (2) jaambur : un quidam
- (1) loo bëgg def?: que veux-tu faire?
- (2) dem: partir
- (1) looy ñaan?: tu pries pour quoi?
- (2) rafet : (pour la) beauté

\*

- (1) ku ñëw?: qui est venu?
- (2) kenn: personne
- (1) ku wax?: qui a parlé?
- (2) kookuu: celui-là

\*

- (1) neex na?: c'est bon?
- (2) *cam!* : pouah!
- (1) baax na?: c'est bon?
- (2) ex! etc...: oh!

Ces énoncés, qui sont irréductibles, peuvent dans de nombreux cas recevoir des extensions.

## Énoncé polématique 1.

Des énoncés minimum plus complexes que les formes qui précèdent existent.

Ils impliquent la présence d'au moins deux monèmes.

On en trouve ci-dessous un certain nombre d'exemples avec les énoncés de type (2) (les composantes de l'énoncé sont séparées par /:/.):

- (1) ana góor gi?: où est le Monsieur?
- (2) dem: na: il est parti
- (1) xoolal gii garab : regarde cet arbre
- (2) guy: la: c'est un boabab
- (1) ana boroom kër gi?: où est le maître de maison?
- (2) kile: la: c'est celui-là
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci:biir:à l'intérieur
- (1) ana ngoor?: où est NGor?
- (2) ngoor: dem: (mais) NGor est parti

Aucune des composantes des énoncés de type (2) ne saurait être supprimée sans qu'on aboutisse à un non-sens.

\* \* \*

De forme simple ou complexe, les énoncés minimum sont des éléments qui peuvent ou non recevoir une extension. Ces extensions sont constituées par des relations d'extension de nature différente.

#### B. — Typologie des énoncés minimum.

En tenant compte de la différence de nature de ces rapports que les énoncés minimum peuvent établir en leur sein ou par extension,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Polématique ou polymonématique.

on peut dresser une typologie des formes de structure qu'ils concernent. Sur ce plan, une distinction s'impose qui fait le départ entre deux grandes catégories d'énoncés minimum classés selon leur capacité à recevoir ou non une extension :

## Énoncés sans extension.

Ces énoncés constituent une longue liste de formes telles que :

waaw! Déedéed! iskëy! mowaay! aywo!

#### Énoncés à extension

Les énoncés susceptibles de recevoir des extensions peuvent être classés en deux catégories :

- les énoncés à relations de spécification,
- les énoncés à relation de prédication.

Les éléments de ces deux catégories d'énoncés acceptent pratiquement tous des relations d'expansion.

a) Énoncé minimum à relation de spécification.

Ce type d'énoncé résulte de la formation de syntagme de type nominal pronominal ou verbal. L'identification de la nature du syntagme s'opère à partir de l'analyse de ses éléments de spécification (déterminatifs, modalités, etc...).

— L'énoncé minimum à base nominale comporte cinq types :

Le type 1 est constitué par un simple élément nominal non affecté de déterminatif ou de déterminant. Les énoncés (2) en sont des illustrations :

(1) koo gis?: qui as-tu vu?

(2) Musaa: Moussa

(1) loo jënd?: qu'as-tu acheté?

(2) mbubb : (un) boubou

Le type 2 combine l'élément nominal et un fonctionnel :

- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci biir : à l'intérieur

Le type 3 est un syntagme à modalité nominale :

nit la : c'est un homme

Le type 4 est un syntagme dont l'auxiliaire est une des composantes : de l'auxiliaire d-

du góor : ce n'est pas un homme

- Le *type 5* combine un élément interrogatif à l'élément nominal : ana góor gi? : où est l'homme?
- L'énoncé minimum à base pronominale comporte six types :

Le type 1 résulte de la mise en œuvre d'un monème de représentation comme élément de réponse dans des situations telles que :

- (1) koo gis?: qu'as-tu vu?
- (2) kenn: personne

Dans le second type, l'énoncé est un syntagme dont l'un des éléments est un fonctionnel. Ceci ressort de l'exemple (2) dans :

- (1)  $foo j\ddot{e}m$ ?: où vas-tu?
- (2) ci biir : vers celui-ci

Dans le troisième type, l'énoncé comporte une modalité nominale, comme par exemple dans :

kooku la : c'est celui-là

 ${\it Dans}$  le quatrième, le syntagme est constitué d'un monème pronominal et de l'auxiliaire :

du kenn : ce n'est personne

 $Dans \, le \, cinquième,$  le monème pronominal est affecté du monème désignatif en yg :

mi ŋgile : le voici ici

Dans le sixième <sup>1</sup>, la forme pronominale est associée à un monème interrogatif d'où :

ana kooku: où est celui-là?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En fait, l'usage du monème interrogatif constitue une combinaison avec un déterminatif de sorte que les types cinq ou six sont équivalents.

— L'énoncé minimum à base verbale présente trois variétés :

dans la première, la forme verbale n'est pas affectée de ses modalités ; c'est le cas dans l'exemple (2) :

- (1) lu muy jooy ? : que pleure-t-il ?
- (2) rafet : de (n')être pas belle

dans la seconde, la forme verbale est combinée à l'auxiliaire comme dans :

doo dem?: tu ne pars pas?

dans la troisième, l'énoncé comporte au moins une modalité verbale :

dem naa: je pars

Aucun de ces énoncés à base nominale, pronominale ou verbale ne saurait être amputé d'un de ses éléments sans perdre tout sens dans le contexte où il apparaît.

b) Énoncés minimum à relation de spécification et d'expansion.

Tous les énoncés à relation de spécification quelle que soit leur base et le type auquel ils appartiennent, sont susceptibles de recevoir des expansions comme on le constate avec les énoncés (3) ci-dessous.

- Avec un énoncé à *base nominale*, on peut ainsi envisager des situations telles que :
  - (2) nit la : c'est un homme
  - (3) nit la ci lu wér : c'est vraiment un homme
  - (3) nit la ku baax : c'est un homme gentil
  - (1) loo gis?: qui as-tu vu?
  - (2) nit: un homme
  - (3) nit: ki ñëw: l'homme qui est venu
  - (1) ko gis?: qui as-tu vu?
  - (2) kooku: celui-là
  - (3) kooku ci biir : celui-là à l'intérieur
- Avec un énoncé à base pronominale, on peut envisager des situations d'expansion telles que :
  - (1) koo wax : de qui parles-tu?
  - (2) keneen ki : de l'autre
  - $(3)\ keneen\ kookule\ muy\ woo:$  de cet autre qu'on appelle
  - (1)  $foo j\ddot{e}m$ ?: où vas-tu?

- (2) ca ñoom : vers eux
- (3) ca ñoom : noonule taxaw : vers ceux qui sont debout là-bas
- (3) mi ngi foofule ci biir : il est là à l'intérieur
- Avec un énoncé à base verbale, les situations possibles sont très nombreuses :

dem na : ci biir : il est allé à l'intérieur bëgg na : nga dem : il veut que tu viennes

On reverra plus loin nombre de ces possibilités d'expansion avec les complétifs, les énoncés complétifs, etc...

c) Énoncé minimum à relation de prédication.

Ce genre d'énoncé ne constitue qu'un seul et même type. Il procède de l'association :

— d'une forme sujet et d'une forme de prédicat comme dans : ŋgor dem ? : Ngor peut-il partir ? ku dem ? : qui est parti ?

L'énoncé à relation de prédication accepte toutes sortes de formes d'expansion.

Il permet d'envisager sur ce plan nombre de situations telles que :

góor gi dem Rao?: l'homme peut-il aller à Rao? ku bëgg bii téere?: qui veut ce livre? ku la may bii téere?: qui t'a donné ce livre?

## SECTION II: RELATION DE PRÉDICATION

## A. — FORMES ET FONCTIONS DE SUJET ET DE PRÉDICAT.

Au sein de l'énoncé minimum à relation de prédicat, les formes de sujet et prédicat <sup>1</sup> établissent un rapport d'implication mutuelle. La suppression de l'une des formes enlève tout sens au reste de l'énoncé.

Le signe  $\longleftrightarrow$  indique la relation de prédication existant entre deux formes :

```
ku \longleftrightarrow dem : qui est parti ?
góor gu \longleftrightarrow dem : quel homme est parti ?
moo \longleftrightarrow dem : c'est lui qui est parti ?
```

La relation de prédication peut être toutefois établie entre une forme sujet et des formes de prédicat qui, par ailleurs, assurent des fonctions d'énoncé minimum <sup>2</sup>. Ces énoncés minimum ou encore syntagmes prédicatifs permettent de dégager selon leur base quatre possibilités :

— Un prédicat nominal : il est nécessairement affecté de la

```
modalité nominale : g\acute{o}or\ gi \longleftrightarrow nit\ la : l'homme est sain d'esprit g\acute{o}or\ gi \longleftrightarrow nitu\ Ndar\ la : l'homme est un Saint-Louisien g\acute{o}or\ gi \longleftrightarrow di\ xel\ do\ pp : cet homme n'est qu'intelligence ber\ddot{e}b\ yi \longleftrightarrow ber\ddot{e}b\ yu\ yaa\ la\~nu : ces lieux sont de vastes étendues g\acute{o}or\ gaa\ ngi \longleftrightarrow nitu\ Ndar\ la : l'homme le voici, il est Saint-Louisien
```

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La notion de prédicat a ici une acception qui ne doit conduire à aucune confusion.

 $<sup>^2</sup>$  En dépit de cette autonomie que manifestent les formes de prédicat autres que celles qu'on identifie dans l'énoncé minimum à relation de prédication du type  $g\acute{o}or\ gi \longleftrightarrow dem$ , il ne paraît pas justifié d'interpréter le rapport de sujet à prédicat comme une relation d'expansion. Du reste on peut supposer que dans les autres catégories de prédicat telles que :  $nit\ la,\ du\ nit,\ dem\ na,\ kii\ la,\ etc.$ , la catégorie de personne exprimée par un monème zéro assure la fonction sujet de sorte que dans  $g\acute{o}or\ gi \longleftrightarrow dem\ na$ , góor gi est une forme apposée au sujet de forme zéro.

— Un prédicat pronominal nécessairement affecté de la modalité nominale :

góor gi  $\longleftrightarrow$  kenn la : l'homme est unique

kooku ←→ keneen la : celui-là c'est un autre

 $ber\ddot{e}b\ bi \longleftrightarrow du\ foofu$ : l'endroit ce n'est pas par-là

mi ŋgi ←→ benn la ci ndàyam : le voilà, il est unique en son genre

- Un prédicat nominalisé  $^1$  nécessairement affecté de la modalité nominale :
- $ndaje \ mi \longleftrightarrow ci \ biir \ la :$  la réunion c'est à l'intérieur
- $ndaje \ mi \longleftrightarrow du \ gannaaw \ \ddot{e}l\ddot{e}k \ ? : la réunion ce n'est pas aprèsdemain ?$
- yaakaar  $\longleftrightarrow$  nax sa bopp donn la: espérer, c'est se nourrir d'illusion wax ji yépp  $\longleftrightarrow$  bañ-nga-ñëw la: tout ce verbiage, c'est pour que tu ne viennes pas
- *Un prédicat verbal* celui-ci pouvant être affecté ou non de modalité :

góor gi  $\longleftrightarrow$  dem : le Monsieur est parti

 $mu \longleftrightarrow dem : (mais) il est parti$ 

 $ma \ ngii \longleftrightarrow dem : voilà qu'il est parti$ 

góor  $\tilde{n}i \longleftrightarrow deekoon\ nanu:$  les gens en eussent été morts

maa ←→ demulkoon : c'est moi qui n'aurais pas été

## B. — FORMES DE LA FONCTION SUJET.

Ces formes peuvent être lexicales, pronominales ou être constituées par un syntagme nominalisé.

— Formes lexicales : elles peuvent être ou non affectées de leurs faits de détermination (déterminatifs et déterminants) :

 $g\acute{o}or \longleftrightarrow demul:$  (un) homme n'a été (nul n'a été)

góor  $gi \longleftrightarrow demul$ : l'homme n'a pas été

xar yu ñuul ←→ dinañu feeñ: les moutons noirs seront retrouvés.

góor gi moo ←→ demulwoon : c'est l'homme qui n'a pas été

dem ←→ rafetoon na : avoir été, eût été bon

 $sarxe \longleftrightarrow baaxkoon \ na:$  l'aumône eut été une bonne chose

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A base de syntagme nominalisé. Ce syntagme de forme complexe mais analysable en ces éléments est traité comme une base nominale, cf. procédure de formation lexicale.

— Formes pronominales : elles peuvent aussi être éventuellement affectées de faits de détermination :

man ←→ dem në: moi j'ai été
man mii ←→ demuma: moi-même je n'ai pas été
kooku ←→ du nit: celui-là n'est pas sain d'esprit
maa ←→ demoon: c'est moi qui ai été
më ŋgile ←→ demkoon: voilà que j'aurais été
kenn ←→ demul: nul n'a été
yéen ←→ dem ŋgeen: vous avez été
ku ←→ dem ?: qui a été?
ñooñii ←→ dunu demi: ceux-là n'iront pas

— Syntagmes nominalisés : les syntagmes qui peuvent assurer une fonction sujet sont de formes plus ou moins complexes. L'analyse monématique en révèle toutefois dans chaque cas les composantes essentielles :

 $n\!\!\!/\!\!\!/ ga$   $ba\tilde{n}$   $\tilde{n}\ddot{e}w \longleftrightarrow rafetul$  : le fait que tu ne viennes pas est préjudiciable

 $di\ tel\text{-}teli\ do\ yy \longleftrightarrow taxul\ sotal\ dara:$  s'agiter simplement ne suffit à rien résoudre

maa ŋgii gis leen ma ←→ du jëfu nit ku yiw : « me voici, regardez-moi » n'est pas le fait d'un homme serein

wóoy !  $\longleftrightarrow$  taxul mu yabbi : Aïe ! ne suffit pas pour qu'il lâche dem naa  $\longleftrightarrow$  doyunu : « j'ai été » ne nous suffit pas

 $\mbox{$-$}$   $\mbox{$-$}$  Formes verbales : elles sont accompagnées de modalités ou de l'auxiliaire :

 $demkoon \longleftrightarrow doon\ na\ ma\ fi\ war:$  j'ai failli être dans l'obligation d'y aller

bëgguma ←→ du yar : je ne veux pas est une forme impolie

*Note* : Ces formes verbales à fonction de sujet pouvaient être considérées comme des syntagmes nominalisés.

## C. — ACCORD SUJET PRÉDICAT.

Lorsque le prédicat atteste formellement la catégorie de nombre, en particulier grâce à un élément de modalisation, il exprime l'accord avec la catégorie de nombre propre à la forme assurant la fonction de sujet :

```
góor \longleftrightarrow dem na : un homme est parti
góor \tilde{n}i \longleftrightarrow dem na\tilde{n}u : les hommes sont partis
seen gaynde gi \longleftrightarrow xar la : leur lion c'est un mouton
seni gaynde yi \longleftrightarrow ay xar la\tilde{n}u : leurs lions c'est des moutons
```

Plusieurs formes relatives à des faits d'expérience identiques ou différentes peuvent assumer une même fonction sujet vis-à-vis d'un prédicat unique. Que les formes de la fonction sujet soient envisagées au singulier ou au pluriel, le prédicat reste généralement au pluriel : nit ag  $gaynde \longleftrightarrow du\~nu$   $d\~ekk\'oo$  : homme et lion ne cohabitent jig'en ji ag g'oor  $gi \longleftrightarrow \~njool$   $la\~nu$  : la femme et l'homme sont de haute taille jig'en  $\~ni$  ag g'oor  $\~ni$   $\longleftrightarrow$   $\~nj\'ool$   $la\~nu$  : les femmes et les hommes sont de

haute taille

Lorsque le prédicat est à base nominale ou pronominale, on emploie souvent cependant la seule forme de singulier pour toutes les catégories de nombre :

```
Liggéeykat yi \longleftrightarrow man ag yaw la : les travailleurs c'est toi et moi liggéeykat yi \longleftrightarrow ñun la : les travailleurs c'est nous liggéeykat ya \longleftrightarrow xale ya la woon : les travailleurs c'était les enfants
```

## SECTION III : LES FORMES ET FONCTIONS DE COMPLÉTIFS

Les complétifs précisent en général la nature de leur fonction par leur syntaxe de position, par les fonctionnels qui les introduisent ou par la catégorie d'énoncé minimum auquel ils peuvent servir d'expansion. On peut aussi les identifier par opposition les uns aux autres dans la mesure où, assumant des fonctions différentes, on ne peut les coordonner par un fonctionnel.

Deux catégories de complétifs existent :

- le complétif direct
- le complétif indirect

#### A. — LE COMPLÉTIF DIRECT.

Le complétif direct s'associe à l'énoncé auquel il sert d'expansion sans qu'il y ait recours à un fonctionnel.

Le complétif direct est une expansion surtout caractéristique des énoncés à base verbale.

On distingue entre deux catégories de complétif direct :

- a) le complétif direct simple,
- b) le complétif direct attributif.
- a) Complétif direct simple :
- En pratique, la totalité des formes à fonction verbale peut recevoir en expansion un complétif direct simple. On a un exemple de complétif direct simple avec l'énoncé (2) :
  - (1) loo bëgg
- (2) dama bëgg : dem : c'est que je veux partir et aussi dans :

dafa bëgg : xaalis : c'est qu'il veut de l'argent dafa bañ : rewande : c'est qu'il déteste l'impolitesse

— Formes du complétif direct simple : la fonction peut être assurée par une forme nominale, une forme pronominale, une forme verbale ou un syntagme nominalisé.

1° avec une *forme nominale* comme complétif direct simple, on peut envisager des exemples tels que :

bëgg na : gëléem : il aime le chameau gis na : ndaw : il a vu un messager

Le complétif nominal peut être affecté de ses déterminatifs et de ses déterminants d'où :

góor gi soppul : seen lekku Saalum yooyu : l'homme n'apprécie pas votre cuisine du Saloum

góor gi gisul : xale boobale woon : l'homme n'a pas vu cet enfant-là négël : xale bu rafet bi : attends la belle jeune fille

Amet jaay na : naaru-góoru Daawuda wa woon : Ahmet a vendu le pur-sang que David possédait

Siré ñaanal na Umar mi taxaw : Cire a prié pour Oumar qui se tient-là

2° Les formes verbales assurent aussi une fonction de complétif direct simple. Elles peuvent alors être accompagnées de l'auxiliaire ou des modalités avec lesquelles elles forment syntagme :

góor gi bëgg na di dem : l'homme veut partir de temps à autre (l'homme veut / être celui qui part de temps en temps)

sërin bi bëgg na : mayewoon alalam ji ba mënkoon yalwaan tay :

le maître souhaiterait / avoir donné toute sa fortune pour pouvoir demander aujourd'hui l'aumône.

góor gi ragal na : juubuwoon : l'homme craint d'avoir interrompu son jeûne par inadvertance.

ndaw si réccu na : amoon : la femme regrette d'avoir eu une fortune.

Le complément direct de forme verbale est susceptible d'accepter des complétifs divers :

sëriñ bi ñaan na : mayewoon : alalam ji ba mënkóon yalwaan le marabout implora qu'il fût dans la situation de quelqu'un qui aurait fait don de sa fortune, pour être en mesure de demander l'aumône

ragal naa : joxoon ka doom bi : je crains de lui avoir donné la clé

La syntaxe de position est la même pour les formes verbales et nominales assurant la fonction de complément direct. On les place après la forme verbale de l'énoncé complété.

3° Formes pronominales : lorsqu'il s'agit de monèmes de représentation autres que les pronoms personnels, ils marquent le rapport d'expansion qui les lie à l'énoncé de la même façon que les éléments lexicaux : ils se placent après la forme verbale qu'ils complètent :

góor gi bëgg na : kii : l'homme aime celui-là

góor gi gis na : kookale : l'homme a vu cet autre-là

denk naa la: boobule woon: je te confie celui-là (dont il fut question au passé).

yaw xamuloo kenn: toi tu connais personne

seetal beneen bi : cherche l'autre

góor gi nee mi ngi fi : l'homme affirme qu'il est là 1

Les formes de la catégorie de personne possèdent par contre une syntaxe de position relativement plus complexe. Leur position dépend de la présence ou de l'absence de l'auxiliaire et des modalités.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> mi ŋgi est une forme pronominale.

Elles sont insérées à des positions variables au sein du syntagme que la forme verbale définit dans ses combinaisons avec ses éléments de spécification.

— Avec les modalités on note des situations variables dont certaines peuvent être repérées à travers ces exemples :

```
góor gi gisu la : l'homme ne t'a pas vu
góor gi gisu la woon : l'homme ne t'avait pas vu
góor gi gisóon na la : l'homme t'avait vu
góor gi giskoon na la : l'homme t'aurait vu
góor gi moo la gisul : c'est l'homme qui ne t'a pas vu
```

— Avec l'auxiliaire :

```
góor gi di la gis : l'homme te voit
góor gi daan na la gis : l'homme te voyait
góor gi daawu la gis : l'homme ne te voyait pas
góor gi giskoon na la : l'homme t'eût vu
```

4° Certains syntagmes non prédicatifs <sup>1</sup> peuvent être considérés dans le cadre du discours comme des formes de structure assurant une fonction de complétif direct simple, par exemple s'il s'agit de formes nominalisées :

```
góor gi nee na ma : ci biti : l'homme m'a dit : dehors waaji nee : mi ŋgi ci biti góor gi nee na la fi saŋx : ci biti : l'homme t'a dit ici il y a un instant : dehors (de sortir)
```

La forme du complétif direct simple peut encore être celle d'un énoncé du type de  $w\acute{o}oy$ , cam:

```
nil: wóoy: dis: « woy »! (crie)
góor gi ni: cam: l'homme fit pouah! (l'homme émis un geste de regret)
```

b) Le complétif attributif<sup>2</sup>:

Comme le précédent, c'est une expansion caractéristique des formes de structure à fonction verbale.

Le complétif attributif est généralement associé à un complétif direct simple pour servir d'extension à un très grand nombre de bases

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> S'ils sont prédicatifs, on les classe comme énoncés complétifs directs (cf. plus loin) par exemple :

góor gi ni : dawleen : l'homme de dire : fuyez

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le terme « attributif » à ici un sens spécifique.

verbales <sup>1</sup>. C'est ce qui ressort des exemples qui suivent : jox na : nit ki dara : il a donné à la personne quelque chose may na waa ji xaalis : il a offert à l'homme de l'argent deŋk na jigéen ji walis : il a confié à la femme une valise wax na Musa dara : il a dit à Moussa quelque chose

On note l'absence de différence dans la syntaxe de position pour l'ensemble des formes utilisées ici dans les exemples. On pourrait dans tous les cas intervertir l'ordre :

jox na dara nit ki may na xalis waa ji, etc...

Les forme qui servent ici d'expansion aux énoncés à base verbale n'en définissent pas moins des fonctions différentes.

Ceci ressort en partie de la syntaxe de position de certaines formes du complétif attributif et aussi de l'impossibilité d'établir entre complétif attributif et complétif direct simple un lien de coordination.

Formes du complétif attributif. — Seuls les éléments lexicaux ou les monèmes de représentation sont des formes de structure aptes à assurer cette fonction.

I° Les formes nominales sont caractérisées ici par leur relative autonomie syntaxique. Placées après la base verbale, elles peuvent être situées avant le complément direct ou après ce dernier. Dans aucun des deux cas, le sens de l'énoncé ne subit de transformation : góor gi may na Bacc : l'homme a fait un cadeau à Bathe góor gi may na nit dara l'homme a donné quelque chose à góor gi may na dara nit quelqu'un

L'élément nominal dans sa fonction de complétif attributif peut former un syntagme avec la totalité de ses faits de détermination : g´oor gi wax na xale yi wax ju rafet : l'homme a tenu aux enfants de bons propos

joxal téere bi doomu nit ku yaru kooku : le livre à ce fils bien élevé deŋk ŋga xalel liggéey bu rafetkon : tu confies à un enfant un travail qui eût été beau

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On peut dresser sur ce point des listes concernant les formes qui dans une fonction verbale impliquent ou non la présence simultanée des deux formes de complétif direct.

- 2° Les formes pronominales ou monèmes de représentation, présentent deux situations :
- a) avec les pronoms autonomes et de rappel, on relève une syntaxe identique à celle des formes nominales :

```
xale bi mayul dara kii ale bi mayul kii dara l'enfant n'a rien donné à celui-ci joxal kenn liggéey bi joxal liggéey bi kenn donne le travail à un autre mayal ñépp benn mayal benn ñépp donne un à chacun
```

Ces formes pronominales forment elles aussi syntagme avec leurs faits de détermination tout en assurant la fonction de complétif attributif :

de ŋkël lëf li kenn ki : confie la chose à l'un (d'eux) abalal keneen ki demkoonul ki, sama téeré bi : prête à cet autre qui n'eût pas été, mon ouvrage

b) Avec les formes pronominales de la catégorie de personne, la position des complétifs n'est plus interchangeable. Le complétif attributif est nécessairement placé avant le complétif simple :

```
jox na la dagit wi : il t'a donné le morceau abalu la xalima gi : il ne t'a pas prêté la plume wutëli leen gaal : va leur chercher une barque
```

Par rapport au syntagme verbal, les formes pronominales de personne connaissent une syntaxe de position variable selon les modalités avec lesquelles elles coexistent. Ainsi peuvent-elles être ou non insérées au syntagme verbal :

```
joxoon\ na\ la\ juuti\ bi: il t'avait remis la taxe joxu\ la\ woon\ juuti\ bi: il ne t'avait pas remis la taxe waxati\ ma\ la\ koon\ dara { je ne t'aurais rien répété | je ne te répéterai plus jamais rien duma\ ka\ ka\ jox: je ne le lui donnerai pas wattaliwuma\ la\ ka\ woon: je n'avais pas été te le cueillir
```

#### B. — LES COMPLÉTIFS INDIRECTS.

Les complétifs dits « indirects » établissement par rapport à l'énoncé une relation d'expansion, généralement introduite par un indicateur de fonction. On range toutefois dans cette même catégorie, des complétifs qui ne sont pas affectés de fonctionnel mais qui, sur la base de critères qu'on analyse plus loin, se distinguent assez nettement des complétifs directs. L'étude qui est présentée des complétifs indirects abordera successivement :

- complétif indirect proprement dit,
- complétif indirect par assimilation.
  - 1) Le complétif indirect proprement dit et types d'énoncé.

Il est susceptible de servir d'expansion à un grand nombre de types d'énoncés.

On le rencontre avec des énoncés sans relation de prédication ou énoncés non prédicatifs aussi bien qu'avec des énoncés qui établissent ce genre de rapport ou énoncés prédicatifs.

## A) Complétif indirect et énoncé non prédicatif.

Selon la forme du complétif qui peut être nominale ou pronominale, il est possible d'envisager :

- a) avec un énoncé à base nominale des exemples tels que ceux qu'on identifie dans les locutions de type (2) le complétif étant précédé de /:/:
  - (1) gis ŋga lan?: tu as vu quoi?
  - (2) aw gaynde: ci biir  $n\acute{e}eg$  bi: un lion dans la chambre
  - (2) wax na : ba mi pgi : il a tant parlé que le voilà
  - (2) laajal : ndax mi ngi fi : demande s'il est là
  - (2) sindax bi : ci foofuu : un lézard par là
  - (1) kañ nga ka gis? : quand l'as-tu vu?
  - (2) tay : ci ŋgoon : aujourd'hui dans la soirée
  - (1) bëgg nga lan?: tu veux quoi?
  - (2) tuuti xaalis : ci yaw : un peu d'argent de toi
  - (1) kañ ñgay dem?: quand pars-tu?
  - (2) tay : ci subë : aujourd'hui, le matin

- b) avec un énoncé à base pronominale on peut envisager des situations telles que celles qu'on identifie avec les énoncés (2) dans les exemples qui suivent :
- (1) àna ŋga?: où es-tu?
- (2) maa ngi : ci biti : me voilà à l'extérieur
- (2) maa ngi: ci bir kär gi: je suis dans la maison
- (1) kooy set?: qui cherches-tu?
- (2) kenn ki : ci kaw : celui qui est en haut
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci keneen ki : ci buntu kër gi : vers cet autre qui est devant la porte de la maison
- B) Complétif indirect et énoncé prédicatif.

Les trois types d'énoncés prédicatifs se combinent avec le complétif indirect dans des cas qui associent :

- 1) Énoncé prédicatif à base nominale et complétif indirect. Ce type d'énoncé permet d'envisager des exemples tels que :
- nit la : ci lan? : c'est un homme pour quelles raisons?

 $attekat \ ngeen : ci \ ban \ yoon \ ? :$  vous êtes des juges en vertu de quel droit ?

mag la : ndax iy atam : c'est un homme âgé de par ses années dóor na ka : ba mi ngi : il l'a battu à telle enseigne qu'il est là

2) Énoncé prédicatif à base pronominale et complétif indirect. — Ce type d'énoncé peut permettre d'envisager :

kookule la : ci biir : c'est celui-là à l'intérieur

kookule la : ci biti : c'est celui-là qui est dehors

 $moom\ mile: ci\ buntu\ k\ddot{e}r\ gi\ la:$  c'est celui-là même devant le seuil de la maison

On constatera ici qu'il est possible d'intercaler le complétif direct entre la forme pronominale et la modalité qui affecte celle-ci.

- 3) Énoncé prédicatif à base verbale et complétif indirect. On peut ici envisager encore de nombreux exemples tels que ceux indiqués aux énoncés (2) :
- (1) loo bëgg?: que veux-tu?
- (2) demoon : ba Ndar : avoir pu aller jusqu'à Saint-Louis
- (2) dem naa : ba Ndar : j'ai été jusqu'à Saint-Louis
- (2) woo naa ka ba mi ngi : je l'ai appelé, aussi est-il là

Formes de complétifs et formes de fonctionnels : a) les complétifs indirects proprement dits sont introduits comme on l'a vu par des fonctionnels tels que : ndax, agir, na, naka, ci, cu, ca, gannaaw, ba, ba ci, etc...

Dans le cas où l'entité complétive indirecte introduite par un fonctionnel est un pronom de la catégorie de personne, elle est représentée par la forme dite « non liée » de ce dernier (ak man, ci yaw, na ñoom, etc...).

On trouve ci-dessous quelques constructions auxquelles les indicateurs de fonction des compléments indirects donnent naissance et aussi quelques-unes des significations qu'ils peuvent revêtir.

\* \*

Les exemples qui sont fournis montrent par ailleurs que des complétifs identifiés comme simples, attributifs ou indirects peuvent constituer les entités complétives d'un même énoncé :

- ndax: à cause de, grâce à, etc...
   dikk na ndax yaw: il est venu à cause de toi
   waxul ndax góor gi: il n'a rien dit à cause de l'homme
   ñaaw na ndax keneen ki: ce n'est pas gentil pour l'autre
   rusël ndax jigeen ñi: aie de la pudeur pour ces femmes
- na: comme tel... aussi...
   dafa reew na xaleel: il est mal élevé comme un gosse
   solul na góor: habille-toi en garçon
   wayafuloo na sa nday ji: tu n'es pas aussi modeste que ta mère
- naka et niki sont des variantes qui ont généralement une valeur comparative : comme, tel, aussi, de la manière que, etc. defal naka sa moroom yi : fais comme tes pairs bul yaréediku niki waa jii : ne sois pas aussi impoli que cet individu daŋga tayal naka keneen kee : tu es paresseuse comme cet autre-là daŋgeen bëggé naka ñoom : vous êtes aussi avares qu'eux
- *ŋgir*: à cause de, grâce à...
   *may na ka ŋgir yaw*: il lui a donné à cause de toi
   *bayyi ma ŋgir yalla*: laisse-moi de grâce, au nom de Dieu
   *dimëlé leen ŋgir ñooñe*: aide-les à cause de ceux-là

— gannaaw : sauf, excepté, etc...

gis naa xale yi gannaaw yaw : j'ai vu les enfants sauf toi waxtaan ŋga ag ñépp gannaaw nooñii : tu as discuté avec tous sauf avec ceux-là

A partir de la base permanente C et par adjonction des éléments vocaliques  $i,\ u,\ a,\ qui$  indiquent des faits de spécification déjà étudiés, on peut fournir quelques indicateurs de fonction de compléments indirects :

— ci: dans, parmi, au sujet

góor gi dem na ci biir : l'homme est allé à l'intérieur

waxal ci ñii : parle au sujet de ceux-ci

bul bàkk ci ñooñu : ne fais pas partie de ceux-là

demal ci moom : va jusqu'à lui

— *cu* : de

dogul cu seen biir : il ne s'est pas mêlé à eux

- ca: à, parmi, ce qui est éloigné dans le temps ou dans l'espace demuloowoon ca biir: tu n'avais pas été à l'intérieur waxuloowoon ca loola dara: tu n'avais rien dit de cela dem na ca subë: il est parti ce matin
- **ba**: jusqu'à, à

  negal ba ëlëk: attends jusqu'à demain

  demal ba subë: va jusqu'à demain

  yéegël ba fii: monte jusqu'ici
- *ba ci* constitue un complexe qui revêt à peu près des sens identiques à ceux du fonctionnel précédent : jusqu'à, à, etc....

dem naa ba ci moom : j'ai été jusqu'à lui liggéey naa ba ci ŋgoon : j'ai travaillé jusqu'au soir

— ak : grâce à, par, avec, connaît des extensions d'emploi obligatoires :

àndal ak yar : sois poli (sois (avec) politesse)

nit ki lekkul dara ak loxoom : l'homme n'a rien mangé avec la main

waxal ak ñooñule : parle avec ceux-là

 $\it jub\mbox{\it ënti}$  ko $\it ak~\it bant$ : redresse-le avec un baton

## 2) Le complétif indirect par assimilation.

Le complétif indirect par assimilation n'est pas muni de fonctionnel. I1 se présente dans sa fonction d'expansion de la même manière que le complétif direct. On ne saurait toutefois les confondre : un complétif indirect par assimilation, contrairement à un complétif direct :

- reçoit un fonctionnel sans que l'énoncé auquel il appartient subisse la moindre altération, c'est le cas dans les situations où la présence de ce fonctionnel est facultative,
- supplée l'absence de fonctionnel et indique la nature du rapport d'expansion qu'il assure, par sa syntaxe de position,
- il atteste par ailleurs l'impossibilité d'établir une relation de coordination avec des formes assurant des fonctions de complétifs directs.
- il peut enfin entrer en coordination avec des entités complétives munies de fonctionnel.

\* \* \*

Le caractère facultatif du fonctionnel est révélé par de très nombreux exemples  $^1.$  On dira aussi bien :

```
góor gi dem na ca tool ya

l'homme est allé aux champs
l'homme est allé / champs
l'homme est allé / champs
l'homme est allé / champs
l'homme a frappé la vache un bâton
l'homme a frappé / vache celle-ci
bâton

waa ji day noyyee ak bakkan
waa ji day waxe ² bakkan
l'individu respire avec son nez
l'individu parle / nez /
```

 $<sup>^1</sup>$  On peut trouver une explication à la suppression du fonctionnel dans le fait de dérivation. Les formes verbales qui reçoivent en expansion un complément direct peuvent impliquer du fait qu'elles sont dérivées, la nuance même que le fonctionnel introduit. C'est ce qu'on constate avec le dernier exemple ou le dérivatif  $\acute{e}$  indique le moyen, l'instrument. Ce monéme dérivatif  $\acute{e}$  est, sur le plan du sens, équivalent au fonctionnel AK ce qui justifie la suppression de ce dernier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En fait, *noyé* est ici plus courant : le dérivatif *e* ayant valeur instrumentale.

— La suppression du fonctionnel est supléée, comme dans les exemples qui suivent, par une syntaxe de position dont la rigueur prévient toute confusion :

```
yobul na ka ngooñ tool ya ou champ il lui a amené du fourrage au champ
```

Le complétif tolya qui indique un lieu peut ou non être introduit par un fonctionnel. Toutefois, alors qu'avec la présence du fonctionnel il bénéficie d'une relative autonomie syntaxique :

```
yobul na ka ŋgooñ ca tool ya
yobul na ka ngooñ ca tool ya ŋgoon
en l'absence de ce dernier il ne possède qu'une syntaxe possible :
yobul na ka ngooñ tool ya
yobul na góor gi xar kërëm : il a amené à l'homme un
mouton chez lui : (il amena / l'homme / mouton /
maison / sa)
yobul na fi góor gi xar : il y amena un mouton pour l'homme
ou yobul na fi xar góor gi
```

Formes de complétif indirect par assimilation et syntaxe. — On remarquera que la syntaxe n'est pas la même selon que les complétifs sont de formes nominales ou pronominales. Ainsi dans le dernier exemple le complément indirect par assimilation qui est un pronom autonome de lieu, est placé après la base prédicative et non après les complétifs direct et attributif; alors que, dans l'exemple où tous les complétifs sont de formes nominales, celui qui est indirect est situé en dernière position. On note en plus que la syntaxe de position des complétifs directs et attributifs est plus libre dans le premier cas.

Complétif indirect par assimilation et types d'énoncé. — En pratique, seuls certaines formes de structure peuvent recevoir en expansion un complétif indirect par assimilation.

- Avec un énoncé nominal prédicatif, on peut envisager des complétifs indirects par assimilation ayant une forme pronominale : waa ji gor la : fi : l'homme y est magnifique xale ya mbër lañu : fa woon : les gosses y furent formidables
- Avec un énoncé pronominal non prédicatif, celui-ci est affecté du monème désignatif :

```
mi ŋgi : fi : il y est
ma ŋgoogule : foofu : il est là (le voilà là)
```

— Avec un énoncé pronominal prédicatif, ici le complétif est, en pratique, de forme pronominale :

 $buur\ bi\ buur\ la\ fii$ : le roi est souverain ici

bumi bi du fi buur : le prétendant n'y est pas roi

— Avec un énoncé verbal. Le complétif peut être de forme pronominale ou lexicale  $^{1}$  :

góor gi dem fee ana mu : l'homme qui a été là-bas, où est-il?

- (1) là bëggóon?: que souhaitais-tu?
- (2) demoon : fôfu : y avoir été
- (1) loo bëgg?: que veux-tu?
- (2) tukki ëlëk : voyager demain
- (2) demna saŋx: il est parti il y a un instant
- 3) Complétif ou déterminant nominoverbal ou adverbial.

Le déterminant nominoverbal établit une relation de spécification <sup>2</sup> avec des formes lexicales ou pronominales quelle que soit la fonction que celles-ci assurent dans le cadre du discours.

Il affecte aussi bien une forme nominale, verbale ou pronominale.

- $1^{\circ}$  Avec une forme nominale, on peut envisager diverses situations :
- si la forme assure une fonction sujet il est possible de voir s'établir des rapports tels que ceux attestés par les exemples ci-dessus :

 $\mathit{g\'oor}\,\mathit{gi}\,\mathit{rekk}\,\mathit{a}\,\,\tilde{\mathit{n\'ewul}}$ : l'homme n'est pas venu

góor dëg<br/>g $du\ fen$  : un homme de bien ne ment pas

nit dopp tiitëlu ko: un homme tout simplement ne saurait l'effrayer

tay : danaa dem : j'irai aujourd'hui

danaa dem: tay, etc. cf. énoncé alternant.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il ne convient pas de confondre le complétif indirect par assimilation et les formes d'énoncés alternants étudiés plus loin et qui établissent des relations définies comme non complétives par ex. *tay* dans :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La nature de la relation étudiée ici et plus loin à propos de l'apposition, etc., aurait aussi bien pu être analysée dans le cadre des syntagmes inventoriés avec la systématique des monèmes. Du reste on conservera pour des commodités d'exposition le terme de déterminant nominoverbal

— si la forme assure une *fonction de complétif*, on peut avoir par exemple :

waxal ag Samba rekk : parle avec Samba seulement gisal Musaa doŋŋ : vois Moussa simplement defaral ci biir rekk : mets de l'ordre à l'intérieur seulement

- si la forme est une base d'énoncé, on peut envisager s'il s'agit :
  - a) d'un énoncé non prédicatif des situations telles qu'en (2)
    - (1) ku ñëw ? : qui est venu ?
    - (2) Musaa rekk: Moussa seulement
    - (1) foo jëm ? : où vas-tu ?
    - (2) ci biir donn: à l'intérieur tout simplement
- b) et si l'énoncé est prédicatif, les situations qui se présentent relèvent de cas tels que :

nit rekk ŋga : tu es un mortel tout simplement góor doŋŋ ŋgeen : vous êtes des hommes tout simplement

- $2^{\circ}$  Avec une forme pronominale, les situations sont à peu près les mêmes qu'avec une forme nominale :
- a) avec une forme pronominale à fonction de sujet, on peut avoir des exemples tels que :

kooku rekk ñëwul: celui-là n'est pas venu seul loolu doŋŋ doyul: cela seulement ne suffit pas mi ngi noonu rekk: le voilà là tout simplement

- b) avec une forme pronominale à fonction de sujet, on peut envisager. des situations telles que : setal keneen ki rekk : cherche l'autre tout simplement waxtaanal ag ñooñu dopp : cause tout simplement avec ceux-là joxeel foofu dopp ñari yoon : rien que là donne deux fois
- c) avec une forme pronominale comme base d'énoncé, on peut envisager :
  - si la base est non prédicative, des exemples tels que en (2)
    - (2) yaa ŋgoogu rekk : te voilà tout simplement (te voilà, quoi)
    - (1) loolu laa bëgg: c'est là ce que je veux
    - (2)  $loolu\ doyy$ : cela simplement

— si la base est prédicative, les exemples d'illustration peuvent revêtir des formes telles que :

kooku rekk la : c'est celui-là tout simplement kooku donn la : c'est là seulement

- 3° Avec une forme verbale on trouve deux situations:
- dans la première, on rencontre comme déterminant nominoverbal les mêmes formes qu'à propos des catégories nominale ou pronominale. Ceci ressort des situations qui suivent :

demal rekk : vas-y seulement demal dëgg : vas-y vraiment

— dans la seconde, les formes mises en œuvre et interprétées comme déterminants nominoverbaux sont en général spécifiques aux éléments de la catégorie verbale. Il s'agit en général d'intensifs tels que les énoncés soulignés :

lëf ki weex na tàll: la chose est d'un blanc éclatant lëf ki ñuul na kukk: la chose est d'un noir obscur lëf ki leer na nàññ: la chose est d'une clarté lumineuse

## SECTION IV: L'APPOSITION 1

#### DÉTERMINANT ET MONÈME APPOSÉ.

Les formes lexicales ou pronominales qui assurent dans le cadre du discours des fonctions peuvent recevoir en apposition des formes de structure de même valeur.

L'apposition, qui a valeur de mise en relief et de rappel, établit une relation de détermination comme le déterminant nominoverbal.

On peut considérer ici deux situations selon la forme de l'élément complété :

A) L'élément complété à valeur lexicale : il s'agit toujours dans ce cas d'une forme nominale. Mais l'élément apposé peut être, soit un monème de représentation, soit un élément nominal.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'apposition analysée ici par commodité relève du syntagme nominal. Une forme lexicale apposée est en fait un déterminant apposé, si c'est une forme non lexicale, et s'il s'agit d'une forme pronominale c'est un monème apposé.

— Avec un élément nominal on peut envisager des situations telles que :

góor  $gi:Musaa\ dem\ na:$  Monsieur Moussa est parti gis naa góor gi:Musaa: j'ai vu Monsieur Moussa

noona Gelwar bi : buur bi, daldi ni tekk : alors le roi Guelwar s'immobilisa

 $\tilde{n}\ddot{e}w\ddot{e}l$  ndax Musaa lamaanu  $r\acute{e}ew$  mi: viens pour Moussa, lamane de ce pays

— Avec un élément pronominal, on peut rencontrer des situations telles que :

góor gi: moom demul: l'homme, lui, ne s'en alla pas jigéen ji: moom waxatul: la vieille, elle, ne parla plus

 $g\acute{o}or: gi\ dem:$ l'homme qui est parti (l'homme / lequel / s'en alla)

wooyil Musaa : moom mi di dem : rappelle Moussa qui s'en va

góor gi : mi ŋgi : voila l'homme góor gaa ŋgi (contraction)

- B) L'élément complété à valeur pronominale. Ici aussi la forme apposée peut être nominale ou pronominale.
- Avec une forme nominale apposée on peut envisager des situations telles que :

moom: Musaa dem na: lui Moussa est parti gis na ka: moom: Musa: il l'a vu, lui, Moussa demal ca moom: góor gi: va voir l'homme lui-même

— Avec une forme pronominale apposée, on peut envisager des situations telles que :

kookule: moom du nangu: celui-là, lui, il refusera

kii: moom dafa naqadi deret: celui-là a mauvais caractère

yaw : yaa ŋgi : toi, tu es là

#### SECTION V: COORDINATION

La coordination associe des formes nominales ou pronominales assurant des fonctions similaires. <sup>1</sup>

A) La coordination de formes ayant une fonction sujet est exprimée par des fonctionnels tels que : ak, ag, walla, mba, etc...

Ak et ag sont des variantes. Ils ont une valeur additive et sont parfois associés pour des soucis d'insistance, à it ou itam : góor gi ak xale bi génn nañu : l'homme et l'enfant sont partis waa ji ag gëléemam gi dañu niróo : l'individu et son chameau se ressemblent

man ak yaw ñooy ànd: toi et moi irons ensemble kooka ak kile, bokkuñu: celui-là et celui-ci n'ont rien de commun jéeg yi ak jaŋx yi it dañu ñëw: les femmes mariées et les jeunes filles viendront

 $ndaw\ si\ ak\ waa\ ji\ itam\ da\~nu\ b\"eggul\ d\'eggoo$  : la femme et l'homme non plus ne désirent s'entendre

walla et mba indiquent une alternative :

yaw walla moom am na ci ku dem : toi ou lui, il en est un qui est parti

La relation de coordination peut intéresser aussi certains faits de détermination de syntagme nominal :

- déterminant génitival : góor u Nafi ak Soxna : frère de Nafi et Sokkna sa xarit yi ag sa mbokk yi danañu ñëw : tes parents et tes amis viendront
- B) La coordination des complétifs est exprimée à partir des mêmes éléments ak, ag, ak, itam, walla, mba: gis na góor gi ag doomam: il a vu l'homme et son enfant jox na doom ji ak yaayam séen wall: il a donné à l'enfant et à sa mère leur part

set na ci biir ak ci biti itam il a cherché à l'intérieur et à l'extérieur aussi

bëggulóo xaalis walla alal: tu ne veux ni argent, ni fortune

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'analyse ne concerne pas les formes d'énoncés.

duggël ci biir mbaa ci fii : pénètre à l'intérieur ou ici dana tukki tay mbaa ëlëk : il voyagera aujourd'hui ou demain

*Note*: Les fonctionnels coordinatifs comme les subordinatifs se construisent toujours avec des formes complétives dites autonomes de la catégorie de personne (*man, yaw, moom, ñun, yéen, ñoom*).

La forme du complétif simple ou attributif de la catégorie de personne lorsqu'elle est en coordination, est de préférence affectée en apposition par la forme pronominale autonome :

on dira : gis naa la : je t'ai vu

on peut dire : gis naa la ak moom : je t'ai vu avec lui

mais on préfère : gis naa la yaw ak moom

ou par contraction : gis naa la yaak moom : je t'ai vu avec lui

## SECTION VI: JUXTAPOSITION

La juxtaposition s'exprime par la succession de formes qui assurent une même fonction.

Elle concerne généralement une succession de formes nominales. Avec des formes pronominales on utilise la coordination de préférence. <sup>1</sup>

- A) La juxtaposition de formes à fonction de sujet permet d'envisager les énoncés tels que : nit, gayndé, nag, àndoon nañu fi, ... : homme, lion, bœuf, allaient de concert...
  - B) La juxtaposition de complétifs est courante :
- avec des formes assurant une fonction de complétif simple : *jënd na xar, bëy, ganaar* : il a acheté moutons, chèvres, poulets
- on peut aussi juxtaposer des complétifs indirects : xale yi set nañu ci biir, ci biti gisuñu dara : les enfants ont cherché à l'intérieur, à l'extérieur, mais n'ont rien trouvé

En pratique, on associe le procédé de juxtaposition et de coordination en mettant des éléments ayant même fonction les uns après les autres et en affectant le dernier d'un coordinatif :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'analyse ne concerne pas les autres formes d'énoncés.

 $nit,\,gaynde,\,xar,\,ak\,\,bukki\,\,du\tilde{n}u\,\,\grave{a}nd$ : homme, lion, mouton et hyène, ne vont pas ensemble

may na ka lëg, doomam ak nopp ya : il lui a donné le lièvre, ses petits et leurs oreilles

séetal ci bir, ci biti, ci suuf ak ci kaw : regarde à l'intérieur, à l'extérieur, en bas et en haut

#### CHAPITRE II

## FONCTIONS ET FORMES D'ÉNONCÉS

## I. — L'ÉNONCÉ AUTONOME

L'énoncé autonome est comme forme de structure une entité qui forme phrase. L'énoncé minimum de base qui le constitue ne reçoit en expansion que des complétifs <sup>1</sup>.

I° Formes de l'énoncé autonome.

Les énoncés minimum constituent les types les plus simples de la catégorie.

Tout énoncé minimum mis en oeuvre dans un contexte où il constitue à lui seul la totalité du message, assure une fonction d'énoncé autonome.

Ainsi en est-il de tous les exemples qu'on relève à propos des locutions (2) :

- (1) koo gis?: qui as-tu vu?
- (2) *Ibraayima*: Ibrahima

\*

- (1) loo bëgg?: que veux-tu?
- (1) dem: partir

\*

- (1)  $foo j\ddot{e}m$ ? : où vas-tu?
- (2) ci biir : à l'intérieur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En extension il peut évidemment établir une relation de prédication quand il n'en comporte pas comme énoncé minimum.

- (1) ana nga?: où es-tu?
- (2) maa ŋgii : me voici
- (1) kooy waxal?: a qui parles-tu?
- (2) Musaa!: A Moussa!
- (2) xalel nga!: tu es jeune!
- (2)  $dem \eta ga$ ?: tu pars?
- (3) yaw la?, etc... : c'est toi?

Des formes très complexes qui résultent de l'élargissement des divers types d'énoncés minimum, peuvent constituer autant de formes d'énoncés autonomes.

Les énoncés non prédicatifs ou prédicatifs en fournissent des exemples, qu'il s'agisse des cas où ils nouent des rapports avec des éléments de spécification, avec des fonctionnels ou des cas où ils révèlent une relation d'expansion.

#### A. — L'ÉNONCÉ NOMINAL AUTONOME.

- a) un énoncé nominal non prédicatif fournit des exemples tels que ceux qu'on note avec les locutions (2) :
  - (2) góor googule mi ngii!: cet homme le voilà!
  - (1) koo gis? : qui vois-tu?
  - (2) nit kookule woon: cet homme dont il était question
  - (1)  $foo j\ddot{e}m$ ?: où vas-tu?
  - (2) ci biir fiy leer : là où il y a de la lumière
  - (1)  $foo j\ddot{e}m$ ?: où vas-tu?
  - (2) ci biir kër googule : à l'intérieur de cette maison
  - (1) ku def lii: qui a fait ceci?
  - (2) góor gi!: le Monsieur!
  - (2) ana góor gi?: où est le Monsieur?
- b) un énoncé nominal prédicatif permet d'envisager des situations indiquées par les exemples qui suivent :

nit la woon ci dagg: c'était un homme en vérité

moontin góor gi jambaar la lool ci liggéey bi : et pourtant l'homme est dur à la tâche

nga dem la ñooñu bëgg 1: que tu partes c'est ce que ceux-là veulent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ŋga dem est un syntagme nominalisé.

#### B. — L'ÉNONCÉ PRONOMINAL AUTONOME.

Si l'énoncé pronominal est non prédicatif, il permet des situations telles que celles des locutions (2) :

- (1) kooy waxal? à qui parles-tu?
- (2) yaw mile mi fii : à toi qui es-là
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci fii: par ici
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci keneen : ki ñëw : chez l'autre qui est arrivé
- (2) yéena ngoogule foofu ci biir : vous voilà là à l'intérieur
- (2) mi ngi foofule : il est par-là
- Avec un énoncé pronominal prédicatif les exemples qui suivent révèlent les possibilités qui s'offrent ici :

yaw mile la : c'est toi-même yéen ñile la : c'est vous-mêmes

## C. - ÉNONCÉ VERBAL AUTONOME.

Les exemples sont ici aussi très nombreux comme l'indiquent les locutions (2) :

- (2) góor gi dem ci biir kër gi?: l'homme peut-il aller dans la maison?
- (2) demunawoon fenn tày ci suba : je n'avais été nulle part ce matin
- (2) jigéen ñi demuñu Ndar ba tày : les femmes n'ont été à Saint-Louis jusqu'ici

\*

- (1) Aminta ñëw ? : Aminata peut-elle venir ?
- (2) su bëggée  $ka\tilde{n}$  : si elle veut, bien sûr
- (2) mi ngii dem na : le voilà, il est parti
- (2) na dem ca Laamin Ngom : qu'il aille chez Lamine NGom

Énoncé autonome et articulatifs : certains exemples donnés ci-dessus indiquent que ce type d'énoncé est souvent introduit par des éléments tels que : na, moontin, etc... Ainsi peut-on relever des phrases-énoncés autonomes telles que :

waaye man sax dama dul ñëw : mais, moi, je n'ai pas été

te bu fi kenn jogé : et que nul ne bouge

te nag ngeen dem ñibbi : surtout rentrez chez vous ba nga ñëw rekk : que tu approches (comminatoire)

te bul ñëw jangu ba de, etc. : et ne viens surtout pas à l'école

ba yaa ngii di dem!: ainsi, tu vas t'en aller!

Énoncé autonome et modes. Les bases verbales qui manifestent des considérations de mode sont toutes susceptibles de donner des énoncés autonomes.

## — Énonciatif injonctif:

dem na: il est parti

góor gi waxoon na : l'homme avait parlé

te ŋga dem kat : surtout pars góor gi dem : l'homme a été

— Conditionnel:

góor gi waxkoon na : l'homme eût parlé

## II. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ

L'énoncé complété est une forme de structure qui reçoit dans une phrase un énoncé complétif comme expansion. Il peut être lui-même complétif ou non complétif par rapport à un autre énoncé.

#### A. — FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ.

Certains énoncés minimum, même monématiques, peuvent constituer des énoncés complétés.

L'énoncé complété peut cependant connaître une dimension élargie grâce à la présence en son sein d'éléments d'extension plus ou moins nombreux.

On peut classer les formes d'énoncés complétés selon le type d'énoncé minimum qui les constitue :

# 1. — L'énoncé nominal complété.

#### Il peut être :

- a) un énoncé nominal non prédicatif : c'est le cas dans les situations (2) que l'on trouve ci-dessous (complété s'exprime par/:/:
  - (1) koo gis?: qui as-tu vu?
  - (2) Samba: mi ñëw? 1: Samba: qui est venu?
  - (2) góor  $gi: \tilde{n}\ddot{e}w$ ?: l'homme qui est venu?
  - (1) koo gis?: qui as-tu vu?
  - (2) góor gi : xale bi woo : l'homme que l'enfant a appelé
  - (1) foo jëm?: où vas-tu?
  - (2) ci bir : foofu di leer : à l'intérieur : où il fait clair
  - (2) ana waa ji: muy wax?: où est celui dont il parle?
  - (1) koo woowul?: qui n'as-tu pas appelé?
  - (2) góor gi : mu àndi <sup>2</sup> : l'homme qu'il a amené
  - (2) googu góor : mu àndal : cet homme qui l'accompagne
- b) un énoncé nominal prédicatif. Ici on peut envisager des exemples tels que :

 $nit : ku \ baax \ la \ / \ nit : la \ /$ ou  $nit \ la : ku \ baax$  c'est un homme gentil

 $ndaw\ la: g\'oor\ gi\ di\ wut:$  c'est un messager que cherche l'homme

 $\ensuremath{\textit{\etaga}}$  dem la  $^3$  : góor gi bëgg : que tu partes, c'est ce que désire l'homme

# 2. — Énoncé pronominal complété.

# Cet énoncé peut être :

a) un énoncé pronominal non prédicatif : c'est le cas dans les situations (2) :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> *mi ñëw* est un énoncé prédicatif qui sert d'expansion à Samba cf. plus loin « complétif appositif ». Ici *mi* sujet du prédicat *ñëw* est apposé à Samba.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans *góor gi : mu àndi* l'énoncé *mu àndi* est une expansion de *góor gi. gi* à valeur pronominale et est apposé à *góor : góor gi mu àndi gi.* 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> ŋga dèm la est évidemment un prédicat à base de syntagme nominalisé.

(1) koo gis?: qui as-tu vu?

(2) kookule: ŋgay waxal: celui-là avec qui tu parles

(2) keneen : ki ñëw : l'autre, celui qui est arrivé

(1) foo jëm?: où vas-tu?

(2) ci foofu : nga jëm : là où tu vas

(1) foo jëm?: où vas-tu?

- (2) ci ki  $\tilde{n}\ddot{e}w$  ba  $\tilde{n}u$  xammee ka : chez celui qui est venu et qu'on a reconnu
- (2) ci foofu : ba ŋgeen dellusi : là-bas jusqu'à ce que vous reveniez
- b) Un énoncé pronominal prédicatif : ici on peut envisager nombre de situations telles que celles des locutions (2) :
- (2) keneen la : ku yeksi? : c'est un autre qui est venu?

(1) waaw : oui

(2) yooyu la : góor gi bëgg : c'est là ceux que l'homme désire

(2) yaw la: ndaw si sopp: c'est toi qui aimes la jeune femme

#### 3. — L'énoncé verbal:

Cet énoncé peut être constitué par une forme verbale affectée ou non de modalité :

góor gi dem : ba mu ñëw ? : l'homme peut-il partir jusqu'à ce qu'il vienne

 $na\ g\'oor\ gi\ dem: ba\ xale\ yi\ yeksi:$ l'homme doit s'en aller jusqu'à ce que les enfants reviennent

 $b\ddot{e}gg~naa:g\acute{o}or~gi~\tilde{n}\ddot{e}w:$ je veux que l'homme vienne

xale bi ne : ngeen dugg : l'enfant dit d'entrer

xale bi ne : ŋgeen dugg : mu gis leen : l'enfant dit d'entrer pour qu'il

vous voie

# III. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF

L'énoncé complétif est une forme de structure constituée par une base prédicative et qui assure une fonction d'expansion vis-à-vis d'un énoncé complété.

La dépendance d'un énoncé complétif par rapport à un énoncé complété s'exprime par un certain nombre de caractéristiques dans la langue.

- Sur le plan de la syntaxe de position, l'énoncé complétif suit en pratique <sup>1</sup> l'énoncé complété et leurs rapports de syntaxe sont fixes,
  - La dépendance peut être attestée par un fonctionnel,
- Elle peut être aussi attestée par des conditionnements de structures,
- Elle peut être attestée par un rapport de nécessité tel que dans le cadre du discours, la suppression de l'énoncé complété rend incompréhensible et inacceptable l'énoncé complétif.

On distinguera entre trois types d'énoncés complétifs :

- l'énoncé complétif direct,
- l'énoncé appositif,
- l'énoncé complétif indirect.

#### A. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF DIRECT.

L'énoncé complétif direct peut servir d'expansion à des énoncés prédicatifs ou non prédicatifs.

#### FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF

I. — Énoncé non prédicatif et énoncé complétif direct.

Selon la base de l'énoncé non prédicatif, on peut envisager un certain nombre de situations :

- a) avec un énoncé nominal non prédicatif il est possible d'avoir des énoncés complétifs tels que ceux indiqués après les /:/ dans les locutions (2) :
- (1) kooy seet?: qui cherches-tu?
- (2) góor gi: waa ji wax: l'homme dont parle cet individu
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci kër gi: waa ji wax: dans la maison dont parle le Monsieur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le seul cas d'exception est constitué par les énoncés prédicatifs à base pronominale ou nominale qui attestent une certaine discontinuité par le rejet de la modalité à la fin de l'énoncé complétif : *nit ku baax la* : c'est un homme qui est gentil, *nit la* : *ku baax. ŋga dem* : *ba mu mën féex* ; *la* : *népp bëgg* : que tu partes afin qu'il soit libre, c'est là ce que tout le monde souhaite.

- (2) góor gi: kenn xamu ko: cet homme nul ne le connaît
- (1) foo koy def? où vas-tu le mettre?
- (2) ci biir foofu: mu bënn: là, où il a fait un trou.
- (1) foo jëm?: où vas-tu?
- (2) ci ki : mu wax : chez celui qu'il a indiqué
- (1) baax na?: c'est bien?
- (2) ba fi: mu tollu: jusqu'ici c'est bon
- b) avec un énoncé pronominal non prédicatif on peut envisager des situations telles que celles des locutions (2) :
- (1) looy def?: que fais-tu?
- (2)  $li: waa ji wax^{-1}: ce que: cet homme a dit$
- (1) foo jam? où vas-tu?
- (2) ci foofu : ŋga taxaw : là où tu es
- (2) góor gi niwul : mi ngi fi : l'homme ne dit pas qu'il est là

# 2. — Énoncé prédicatif et énoncé complétif direct.

L'énoncé complétif direct qui sert d'expansion à un énoncé prédicatif se place après ce dernier.

L'énoncé complété peut être ici :

a) soit un énoncé prédicatif nominal :

góor gii la : xale yi wax : c'est de l'homme que parlent les enfants li  $y_{3}$ a wax la : ndaw si taamu : c'est ce que tu as dit que la jeune femme préfère

Samba  $^{2}: nga woo:$  c'est Samba que tu appelles

soo demée : mu ñëw : si tu pars il vient

ci biir <sup>2</sup> : ŋga wax : c'est à l'intérieur que tu dis ci biir la : ñu jëm : nous allons à l'intérieur

 $ci\ biir\ la:$ góor $gi\ dugg:$ c'est à l'intérieur (qu')<br/>est entré l'homme

ci biir : ŋgeen jëm : c'est à l'intérieur (que) vous allez ana góor gi : mu wax : où est l'homme (dont) il parle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> li est un énoncé comme ci foofu. Ce ne sont pas des complétifs. Dans leur fonction d'énoncé complété, l'une et l'autre forme reçoivent respectivement comme expansion les énoncés complétifs directs wa ji wax et nga taxaw.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La fonction de *Samba* n'est pas celle d'un complétif. *Samba* est un énoncé complété par *ŋga woo* qui constitue l'énoncé complétif dans la phrase : *Samba ŋga woo*. Du reste il y a ici une contraction de : *Samba la ŋga woo* ; on dit par ailleurs *Samba la ñu woo* : c'est Samba que nous appelons, de sorte que la forme *Samba* comme le syntagme *ci biir* doivent être interprétés comme des énoncés prédicatifs.

b) d'un énoncé prédicatif pronominal:

kooku la : xale yiy wax : c'est de celui-là (que) parlent les enfants feneen fi la : góor gi dëkk : c'est de l'autre côté (qu')habite l'homme

man la : góor gi woo : c'est moi (que) l'homme appelle

keneen ki la: ñu xam: c'est l'autre (que) nous connaissons

man 1: nga woo: c'est moi (que) tu appelles

yaw la : bëgg<sup>2</sup> : c'est toi (qu')elle veut

defe naa : mi ngiy ñëw : je crois qu'il vient

- c) d'un énoncé prédicatif verbal ce qui permet d'envisager nombre de situations telles que celles indiquées par les locutions (2) :
- (1) lan la?: qu'est-ce qu'il y a?
- (2) *bëggóon* : *ngeen dem rekk* : le désir non exaucé de vous voir partir, désir (vous partiez simplement)
- (2) bëgg na : góor gi dellusi : il veut (que) l'homme revienne wax naa ko : mu ñibbi : je lui ai dit de rentrer
- (2) góor gi nee : ñépp dem : l'homme demande à tous de partir góor gi nee : xale yi demkoon nañu fa : l'homme soutient que les enfants y eussent été

soo demee : mu ñëw 3 : si tu pars il vient

demal : góor gi gis la : va que l'homme te voie

yaw (la): mu bëgg comme on a yaw la: ñu bëgg

soo demee mu ñëw ? si tu pars qu'il vienne ?

Ici on est en présence de deux énoncés alternants. En changeant l'ordre syntaxique, on conserve encore un même sens :

mu ñëw soo demee ? soo demee mu ñëw ? qu'il vienne si tu pars ?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La forme *man* est un énoncé complété mais doit être considéré comme un énoncé prédicatif contracté (*man la*).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La forme *bëgg* n'a pas ici une fonction de complétif mais d'énoncé complétif direct. Il y a contraction, on aurait dû avoir :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> mu ñëw est un énoncé prédicatif complétif et direct : on ne peut intervertir l'ordre syntaxique sans changer le sens de l'ensemble du message. Il ne faut pas confondre cette construction avec la suivante qui est formellement identique mais de sens différent :

# 3. — Énoncé complétif et conditionnement de structure.

L'énoncé complétif prédicatif qui complète un énoncé à prédicat verbal ne peut avoir comme sujet pronominal qu'une forme non emphatique  $^1$ .

#### On dira ainsi:

góor gi bëgg na : nga  $\tilde{n}$ ëw : l'homme veut que tu viennes nit  $\tilde{n}$ i nee na $\tilde{n}$ u mu dem : les gens demandent qu'ils partent

#### B. — L'ÉNONCÉ COMPLÉTIF APPOSITIF.

Ce type d'énoncé est constitué par des formes de structure à base prédicative. L'énoncé appositif sert d'expansion à une forme nominale ou pronominale assurant, soit une fonction de base d'énoncé, soit une fonction sujet, soit une fonction de complétif.

Dans l'énoncé complétif appositif, c'est un monème de représentation simple et qui est apposé à la forme nominale ou pronominale complétée qui établit la relation d'expansion. Dans l'énoncé complétif appositif, ce monème pronominal apposé assure nécessairement une fonction de sujet <sup>2</sup> et il possède l'ossature consonantique de la forme qu'il représente :

 $nit: ki \longleftrightarrow \tilde{n}\ddot{e}w\ la:$  c'est l'homme qui est venu Ici ki monème relatif  $^3$  est apposé à nit et assure une fonction

<sup>1</sup> Il y a toutefois une exception avec certains verbes qui rapportent des propos et qui sont généralement susceptibles d'être associés à un fonctionnel.

góor gi ne : moo di ñëw góor gi ne : moo di ñëw l'homme dit que c'est lui qui vient defe naa : dana ñëw : je crois qu'il viendra, etc

<sup>2</sup> Dans *nit ki* :  $mu \longleftrightarrow wax$  *ki la*, le premier *ki* est apposé à *nit* mais l'énoncé complétif dont le sujet est mu doit être interprété comme direct et non comme appositif, ce qui eut été une interprétation possible.

<sup>3</sup> La valeur de monème de représentation des formes telles que *ki* apparaît par contraste aux formes de déterminatifs qui ont des expressions formelles similaires. En effet les formes qui sont en apposition avec un monème de représentation sont susceptibles d'être affectées par des déterminatifs. Ainsi devra-t-on dire :

góor : gi ñëw gi : l'homme qui est venu (celui là) keneen : ki ñëw ki : l'autre qui est venu (celui là) fu bënn foofu : là où il y a un trou (là)

gi, ki, foofu, sont ici des déterminatifs qu'on ne peut pas employer dans des énoncés tels que :

góor gi ñëw : que l'homme vienne ? keneen ki ñëw : que l'autre vienne Dans ces derniers cas gi et ki sont les déterminatifs. sujet par rapport au prédicat  $n \ddot{e} w$  dans ki  $\tilde{n} \ddot{e} w$  énoncé complétif servant d'expansion à l'énoncé complété nit ... la.

On peut classer les énoncés appositifs en tenant compte de la forme de l'élément nominal ou pronominal complété de la fonction de cet élément et aussi de la forme du monème de représentation apposé à ce dernier.

- I) Si l'élément complété est nominal, celui-ci peut assurer :
- 1° une fonction de base d'énoncé.
- a) base d'énoncé non prédicatif : ceci permet d'envisager des exemples tels que ceux indiqués par les énoncés (2) et (3)
  - (1) loo gis?: qu'as-tu vu?
  - (2) nit : ku baax : quelqu'un de bien
  - (3) góor : googule  $\tilde{n}$ ewóon : mi gi : cet homme qui vint autrefois, le voilà
  - (1) foo kay def?: où le mets-tu?
  - (2) ci teen: boobu  $b\ddot{e}nn:$  dans ce puits qui coule
- b) base d'énoncé prédicatif : on a un type d'exemple déjà cité :  $nit: ki \ \tilde{n}\ddot{e}w \ la:$  c'est l'homme qui est venu ou encore :

xale bi tawat la wax : il parle de l'enfant qui souffre

2° une fonction sujet : c'est le cas dans des exemples tels que : góor : gu baax réer na : un homme vertueux a disparu góor googule : ga nëwoon dellu na : l'homme qui vint s'en est allé

3° une fonction de complétif.

La forme nominale peut, dans ce cas, assurer :

- soit une fonction de complétif direct simple : gis naa góor : gi ñëw : j'ai vu l'homme qui est venu gis naa googii gan : gi doon wax : j'ai vu cet homme qui parlait
- soit une fonction de complétif attributif : jox naa téere bi góor : gi  $\tilde{n}\ddot{e}w$  : j'ai donné le livre à l'homme qui est venu

abal naa téere bi góor googule gi dem : j'ai prêté le livre à cet homme parti

- soit une fonction de *complétif indirect* : dem naa ci kër : gu yaa : j'ai été dans une maison spacieuse
- II) L'élément complété est pronominal Dans ce cas cet élément complété peut être envisagé aux mêmes fonctions qu'à propos de la forme nominale ; soit comme :
  - 1° Base d'énoncé.
- a) base d'un énoncé non prédicatif : c'est le cas dans les exemples de type (2) :
- (1) koo gis?: qui as-tu vu?
- (2) keneen : ki ñëwulwoon kookee : cet autre qui n'était pas venu
- (1) foo wax?: où dis-tu?

feneen: fi bëttóon foofu: cet autre endroit où il y avait une fuite

b) base d'un énoncé prédicatif : ce cas peut être illustré par des exemples tels que :

feneen fi bëttul la : c'est l'autre endroit qui n'a pas de trou

kenn : kooku yeksi lawoon : c'est cet autre qui était venu

lépp: lu baax la góor gii bëgg: c'est tout ce qui est beau qui séduit cet homme

 $2^{\circ}$  Fonction sujet: avec une forme pronominale assurant une fonction sujet, on peut envisager:

keneen kooku génn yeksiwul : cet autre qui est sorti n'est pas encore arrivé

kenn ki génn ki yeksi na : cet autre-ci qui est sorti est arrivé

- $3^{\circ}$  Fonction de complétif : si la forme pronominale complétée assure une fonction de complétif, on peut envisager selon qu'elle est :
- a) un complétif direct simple : des situations telles que : gis naa kenn : ki ñëw : j'ai vu l'autre qui est venu dem na feneen : fu rafet : il a été dans un autre bel endroit
  - b) un complétif attributif :

jox na ka keneen ku sawar : il l'a donné à quelqu'un d'autre de très actif

may naa ka keneen : ku ka gën : je l'ai donné à quelqu'un de meilleur que lui.

- c) un complétif indirect : dem naa ci keneen : ku baax : j'ai été chez un autre qui est gentil toogal ci fépp : fu leer : mets-toi n'importe où, où il fait clair
- d) un complétif indirect par assimilation : toogal fépp : fu leer : mets-toi n'importe où, où il fait clair

# C. — ÉNONCÉ COMPLÉTIF INDIRECT ET FORMES DE L'ÉNONCÉ COMPLÉTÉ.

L'énoncé complétif indirect est introduit par un fonctionnel subordinatif. En pratique tous les types d'énoncés à extension sont susceptibles de recevoir en expansion un énoncé complétif indirect. Ainsi l'énoncé complété peut être :

- 1° énoncé nominal non prédicatif : celui-ci permet d'envisager des situations telles que celles indiquées par les exemples de type (2) :
- (1) ma seetal la lan?: je veille sur quoi?
- (2) liggéey bii : ba mu sotti : sur le travail, jusqu'à ce qu'il soit fait
- (2) ci biir : ndax mu dugg : à l'intérieur ! pour qu'il entre
- $2^{\circ}$  énoncé nominal prédicatif : ainsi peut-on envisager des exemples tels que :

jambaar la : ba mu dooy : c'est un brave à n'en pas douter jambaar la ba mu ëpp : il est « excessivement » courageux

- $3^{\circ}$  énoncé pronominal non prédicatif : c'est le cas avec les exemples
- (2) ci-dessous:
- (2) ci fii : ba ma ñëw : ici, jusqu'à ce qu'il vienne!
- (1) ma toog fan?: où puis-je m'asseoir?
- (2) ci kooku : ndax mu wettëliku : avec celui-là, afin qu'il ne soit pas seul
- (1) ma def lan?: que dois-je faire?
  loolu: ba mu sotti: cela, jusqu'à ce que ce soit terminé
- $4^{\circ}$  énoncé pronominal désignatif : comme énoncé complété par un énoncé complétif direct, il permet des situations telles que :  $Maa \ ngi \ fi : ba \ mu \ n\"{e}w : je \ reste ici jusqu'à ce qu'il vienne góor gaa ngoogule : ndax kenn bañ génn : voilà l'homme ainsi nul ne bougera$

 $5^{\circ}\, \acute{E}nonc\acute{e}$  pronominal prédicatif : ceci permet nombre d'exemples tels que :

 $\tilde{n}awoon~la:ba~bi~mu~fiy~joge:$ c'était ceux-là même jusqu'à ce qu'il parte

foofu la : ba ba ñuy gis feneen : c'est là jusqu'au moment où nous trouverons un autre lieu

 $ci\ fii\ la:ba\ ba\ \~nuy\ gis\ feneen:$ c'est là jusqu'à ce qu'on trouve un autre endroit

 $6^{\circ}$  Énoncé verbal : l'énoncé verbal utilisé comme forme de structure, complété par un énoncé complétif indirect, permet nombre de situations. Ainsi :

demal: ba ñëw: va et reviens

dana dem : ba ngeen beg : il ira afin que vous soyez heureux

 $\mathit{amal}\ \mathit{ngor}:\mathit{ba}\ \mathit{m\"{e}n}\ \mathit{nekk}\ \mathit{nit}:$ a<br/>ie assez de sérénité pour conserver ta

dignité

ni ka : bu mu ñëw : dis-lui qu'il ne vienne pas

nil waa ji : na ñëw : dis à la personne qu'elle vienne

#### IV. — RELATION D'ALTERNANCE ET ÉNONCÉS ALTERNANTS

Deux énoncés sont en rapport d'alternance lorsqu'on peut inverser leur ordre syntaxique sans entamer le sens du discours.

L'alternance est exclue entre deux énoncés en rapport d'expansion. On distinguera entre deux situations qui permettent d'analyser dans le cadre de l'alternance :

- l'énoncé alternant simple,
- l'énoncé alternant complétif.

# A. — ÉNONCÉ ALTERNANT SIMPLE.

L'énoncé alternant simple résulte de situations dans lesquelles l'énoncé qui peut alterner ne sert d'expansion à aucun autre énoncé.

Forme d'énoncé alternant simple.

Les énoncés non prédicatifs et les énoncés prédicatifs peuvent établir une relation d'alternance simple.  $1^{\circ}$  Énoncé nominal alternant et non prédicatif : c'est le cas avec les énoncés soulignés :

tay jii : góor gi dana dem : aujourd'hui l'homme partira

góor gi $\mathit{dana}\,\mathit{dem}:\mathit{tay}\,\mathit{ji}:$ l'homme partira aujourd'hui

tay jii: bul dem: aujourd'hui ne sors pas bul dem: tay jii: ne sors pas aujourd'hui

ci biir : soo bëggul : à l'intérieur si tu ne veux pas soo bëggul, ci biir : si tu ne veux pas à l'intérieur

tay : Faatim la : aujourd'hui c'est Fatim Faatim la : tay : c'est Fatim aujourd'hui

- $2^{\circ}$  Énoncé nominal alternant et prédicatif : c'est le cas dans les exemples tels que :
- Faatim la : soo demee : c'est Fatim, si on va au fond des choses (peut-être)

soo demee : Faatim la

011:

 $Faatim\ la:mu\ ni: \texttt{c'est}\ Fatim\ \texttt{dit-il}\\ mu\ ni: Faatim\ la: \texttt{il}\ \texttt{dit}\ \texttt{que}\ \texttt{c'est}\ Fatim$ 

- ku dem : gaynde la : c'est peut-être un lion gaynde la : ku dem
- yaakaar naa : góor gi la : je crois que c'est l'homme góor gi la : yaakaar naa
- 3° Énoncé pronominal alternant et non prédicatif : ici on peut illustrer la situation grâce à des exemples tels que :

 $mi \ pgi \ fi: soo \ demee: il est là, peut-être$ 

so demee : mi ŋgiy wax

cii fii kon : soo bëggul : ici alors, si tu refuses

soo bëggul : ci fii kóon

 $4^{\circ}$  Énoncé pronominal alternant et prédicatif : on peut présenter des exemples nombreux ici :

kookule la : soo demee : c'est celui-là / peut-être

soo demee : kookule la

keneen ki la : defe naa : c'est l'autre / je crois

defe naa : keneen kii la

defe na: du kii:je crois que ce n'est pas celui-ci

du kii : defe naa

 $5^{\circ}$  Énoncé verbal alternant : les exemples qui suivent donnent une idée de cette situation :

na dem : su bëggul : qu'il parte s'il ne veut pas

su bëggul : na dem

defe naa : du ñëw : je crois qu'il ne viendra pas

du ñëw : defe naa

góor gi dem na : ma defe : l'homme est parti je crois

ma defe : góor gi dem na

góor gi dem la : ma defe : c'est l'homme qui part je crois

ma defe : góor gii dem la

# B. — ÉNONCÉ ALTERNANT COMPLÉTIF.

L'énoncé alternant complétif sert d'expansion à un autre énoncé contrairement à l'énoncé alternant simple. L'énoncé qu'il complète peut être un énoncé non complétif ou un énoncé complétif

Formes d'énoncés alternants complétifs.

La fonction d'énoncé alternant complétif peut être assurée par un :

- A) Énoncé non prédicatif : cet énoncé non prédicatif et alternant complétif peut être nominal ou pronomimal (complément alternant).
  - $1^{\circ}$  Avec un énoncé nominal  $^{1}$  de ce type on peut envisager des

Ainsi dans:

mu ñëw : tày ! qu'il vienne aujourd'hui !

 $t\grave{a}y$  est un complétif. Il ne peut précéder mu  $\| \exists w \$  sans bouleverser le sens du message :

tày mu ñëw signifie : aujourd'hui il viendra pour sûr

Et dans ce dernier exemple c'est *mu ñëw* qui complète l'énoncé nominal *tày* celui-ci peut être remplacé par *ci ŋgoon*. Il a donc valeur de complétif indirect par assimilation dans *mu ñëw*: *tày*.

Il garde encore cette même fonction dans :

mu ñëw boog tày

ou mu ñëw tàv boog

Dans ce cas-ci, il n'alterne pas avec un énoncé mais avec un complétif *boog*. Il n'est donc pas un énoncé alternant.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'énoncé nominal ou pronominal complétif est différent du complétif. Le complétif est une forme qui n'alterne pas avec un énoncé prédicatif.

exemples tels que:

na dugg ci biir su bëggée : qu'il entre (à l'intérieur s'il veut) na dugg su bëggée ci biir : s'il veut qu'il entre (à l'intérieur)

dellu biir Ndar soo bëggée : retourne au centre de Saint-Louis si tu

dellu soo bëggée biir Ndar : si tu veux retourne au centre de Saint-Louis

Les formes ci biir et biir Ndar qui servent d'expansion à na dugg et dellu respectivement sont des énoncés alternants. Il en est de même de tay dans :

defe naa : tày dana ñëw : je croie qu'aujourd'hui il viendra defe naa : dana ñëw tày : je crois qu'il viendra aujourd'hui

2° Avec un énoncé pronominal nombre d'exemples peuvent être fournis avec des pronoms affectés du monème désignatif :

góor gee ni:mi ngi fi:soo demee: c'est l'homme qui a dit qu'il est là certainement

soo demee : góor gee ni mi $\eta\!gi\,fi$  : certainement c'est l'homme qui a dit qu'il est là

góor gee ni: soo demee  $mi\ {\it ygi}\ fi:$  c'est l'homme certainement qui a dit qu'il est là

Les trois énoncés sont alternants :

soo demee et góor gee ni sont alternants simples.

 $\it mi~\it ngi~\it fi$  est alternant par rapport à  $\it soo~\it demee$  et sert d'expansion à  $\it g\'oor~\it gee~\it ni$  .

Par contre, c'est un énoncé alternant si la forme avec laquelle il alterne est un énoncé prédicatif, par exemple dans :

tày dem na : aujourd'hui il a été dem na tày : il a été aujourd'hui

ou góor gi nee dana ñëw tày : l'homme dit qu'il viendra aujourd'hui

góor gi nee tày dana ñëw : l'homme a dit qu'aujourd'hui il viendra.

L'alternance avec une forme prédicative fait ici que *tày* est un énoncé alternant complétif. Il complète *góor gi nee*. Ce caractère complétif apparaît d'autant plus clairement qu'on ne peut placer *tày* avant *góor gi nee* sans changer le sens du message :

 $t \grave{a} y$  :  $g\acute{o}or~gi~nee~dana~\~new$  : aujourd'hui l'homme a affirmé qu'il viendra (sans qu'il soit précisé quand).

B) Énoncé prédicatif : celui-ci peut être nominal ou pronominal ou verbal :

1° S'il est un énoncé nominal et prédicatif, il permet d'envisager des situations telles que :

g'oor gee ni nit la soo d'e mee : c'est l'homme qui a soutenu qu'il est sain d'esprit peut-être

soo de mee géor gee ni nit la : peut-être est-ce l'homme qui a dit qu'il est sain d'esprit

góor ge<br/>e $n\bar{i}$ soo demee nit la : l'homme a peut-être soutenu qu'il est sain d'esprit

Tous les trois sont alternants:

góor gee ni et soo demee sont alternants simples.

nit la qui sert d'expansion à góor gee ni est alternant complétif.

2° Un énoncé prédicatif pronominal. Cette situation permet d'envisager des exemples tels que :

góor gee ni kookule la : soo demee : c'est l'homme qui a dit que c'est celui-là peut-être

soo demee : góor gee ni : kookule la : peut-être l'homme a-t-il dit que c'est celui-là

 $\mathit{g\'oor}\ \mathit{gee}\ \mathit{ni}:\mathit{kookule}\ \mathit{la}:\mathit{soo}\ \mathit{demee}:$ l'homme a dit que c'est celui-là peut-être

kookule la est un prédicat à base pronominale. Il est un énoncé alternant qui sert d'expansion à góor gee ni.

 $3^\circ$  Un énoncé verbal. L'énoncé verbal alternant et complétif est une forme de structure que l'on rencontre dans des exemples tels que :

sa yay nee : soo yeggee dana dellusi : ta mère promet de revenir si tu vas jusqu'au bout

sa yay nee : dana dellusi soo yeggee : ta mère dit qu'elle reviendra si tu vas jusqu'au bout

sa yay nee : dana ñëw ci ŋgoon : ta mère dit qu'elle viendra ce soir sa yay nee : ci ŋgoon dana ñëw : ta mère dit qu'elle viendra ce soir góor gi nee : soo demee mi ŋgi fi : l'homme dit qu'il serait peut-être là

góor gi née : mi ngi fi soo demee : l'homme dit qu'il serait peut-être là

Les énoncés soulignés sont tous complétifs et se placent après l'énoncé complété. Ils alternent respectivement avec les énoncés ci ngoon, mi ngi fi et soo demee.

### V. — RELATION DE JUXTAPOSITION

La relation de juxtaposition s'établit entre des énoncés ayant une même fonction.

Deux énoncés juxtaposés sont susceptibles d'être coordonnés par l'usage d'un fonctionnel. Par ailleurs ils peuvent être alternés <sup>1</sup>.

Des situations de juxtaposition peuvent exister entre diverses formes d'énoncés. Ainsi en repère-t-on avec :

- 1° Des énoncés autonomes que ceux-ci soient prédicatifs ou non :
- a) Avec des énoncés non prédicatifs on peut envisager selon que les énoncés sont :
  - de forme nominale des exemples tels que ceux indiqués (2) :
- (1) yan bes ŋga fa demoon?: tu y as été quels jours
- (2) tay, demb, bërki demb: hier, aujourd'hui, avant-hier
- (1) foo jange xerëm?: où t'es-tu initié en sciences occultes
- (2) ci Séeréer si, ci Ñoomiŋka yi, ci Pël yi : chez les Sérère, les Peul, les Niominka
  - de forme pronominale :
- (1) ci ñan ŋga jëm ? : tu vas vers qui ?
- (2) ci kii, ci kuu, ci kee : vers, celui que voilà celui-ci, vers celui-là,
- (1) ma may ñan?: je donne à qui?
- (2) *ñii, ñee, ñooñu*: à ceux-ci, ceux-là, à ceux qui sont là-bas
- (2) yaa ngi, mi ngi: te voilà, le voilà

Dans tous les cas, on peut ici intervertir l'ordre syntaxique et coordonner les formes de structure juxtaposées :

- (1) foo jange xërëm: où as-tu été initié en sciences occultes
- (2) ci Pël yi ag ci Séeréer si, ag ci Ñomiŋka yi : chez les Peul, les Sérère, etc.
- (2) ya ngi te mi ngi : le voilà et le voilà

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ils ne sont toutefois pas des énoncés alternants car les énoncés alternants ne peuvent être coordonnés. Ainsi dans l'ensemble l'impossibilité de coordonner ou d'alterner ici des constituants ou formes de structure indique que ces formes sont soit autonomes, soit dépendantes.

b) Avec des énoncés prédicatifs quelle que soit la forme de leur base :

 $Si: la \ forme \ est \ nominale,$  on peut envisager des situations telles que :

nit la, nit ŋga : il est homme, tu es homme ci biir la, ci biir a biir la : c'est à l'intérieur, à l'intérieur même

Si : la forme est pronominale, on a : kookule la kookule taxaw la : c'est celui-là, celui-là debout kenn la kenn donn la : c'est un seul, un seul

Si : la forme est verbale : dem naa, dem nga, dem na : j'ai été, tu as été, il a été noona góor gi seet lëf ki, seetat mbir mi : alors l'homme reconsidéra la chose, reconsidéra l'affaire.

Dans tous les cas où les énoncés sont prédicatifs, la possibilité de les coordonner ou de les alterner existe : dem naa, te dem nga, te dem na : j'ai été et tu as été et lui il a été

ou encore : dem nga, te dem na : tu as été et il a été et moi aussi j'ai été

noona góor gi dugg, xale yi gis ka, mu toog, ñépp toog : alors l'homme entra, les enfants le virent, il s'assit, tous s'assirent

Il est à noter ici que mu toog et  $\tilde{n}\acute{e}pp$  toog établissent des rapports de coordination et non  $g\acute{o}or$  gi toog et xale yi gis ka qui établissent une relation de dépendance, et on ne peut les alterner.

2° Avec des énoncés complétifs.

La juxtaposition est possible s'il s'agit :

a) d'énoncés complétifs directs :

bëgg naa góor ñi ñëw, xale yi ñëw, jigéen ñi toog : je souhaite que les hommes viennent, que les enfants viennent et que les femmes s'asseyent

nee waa jii gor la, goor la, jambe la : il dit que ce Monsieur est un homme, il est noble, il est brave

defena<br/>adu  $kookuu,\,du$  kookee: je crois que ce n'est pas celui-ci ce n'est pas celui-là

b) d'énoncés complétifs indirects :

 $demal: ndax \ mu \ \~new, \ ndax \ mu \ meddi:$ vas-y pour qu'il vienne, pour qu'il ne soit plus fâché

ñëwël ndax xale yi di ay liggéeykat, di ay jambaar : viens pour que les enfants soient des travailleurs, soient des braves

demal, ndax mu di, leneen, mu di feneen : vas-y pour que ce soit autre chose, que ce soit ailleurs

3° Avec des énoncés alternants.

Ici la juxtaposition peut concerner:

a) des énoncés alternants simples comme dans les situations qui suivent :

Les énoncés sont à prédicat verbal :

 $\eta ga\ dem\ \eta ga\ ba \~n\ dem\ dana\ \~n\~ew:$  il viendra que tu veuilles ou non ou encore :

dana ñëw **y**ga bañ dem **y**ga dem

sans prédicat :

 $t\grave{a}y$  ci suba,  $t\grave{a}y$  ci ygoon ma fiy nekk : ce matin ou ce soir c'est moi qui suis ici

ou encore pour un même sens :

maa fiy nekk : tày ci ŋgoon, tày ci suba

b) des énoncés alternants et complétifs.

Ici, nombre de cas peuvent être envisagés comme par exemple :

avec des énoncés à prédicat :

bëgg në nga nëw, mu ba<br/>n dem su nëjul : je veux que tu viennes, qu'il refuse de partir s'il n'y a pas de sole<br/>il

ou encore :

bëgg na<br/>a $\eta ga$ ñëw mu dem su $\eta geen$  noppée : je veux, si vous avez fini, que tu viennes et qu'il parte

sans prédicat :

bëgg në nga ñëw ci subë ci juróomi waxtu ci sedd bi : je veux que tu viennes le matin à cinq heures dans la fraîcheur ou encore pour un même sens :

bëgg naa ci juróomi waxtu, ci subë, **ŋ**ga ñëw

defewoon na, ci subë si, ci bes bi, daa dem : je croyais que tu irais, ce matin, ce jour

ou encore pour un même sens : defewoon na, daa dem, ci bes bi ci subë si

#### VI. — LA COORDINATION

La relation de coordination établit ici un rapport entre les énoncés assurant une même fonction. Ces énoncés peuvent être autonomes, complétifs ou alternants. Deux énoncés coordonnés doivent pouvoir se substituer à leur position syntaxique respective.

Sinon, il s'agirait d'énoncé en relation d'expansion. Ainsi la forme te peut être un fonctionnel subordinatif ou coordinatif selon que les énoncés qu'elle relie peuvent ou non se substituer à leur position respective.

Dans góor gi bëgg na ŋga dem te mu ñëw : l'homme veut que tu ailles et qu'il vienne

te est un fonctionnel subordinatif car : góor gi bëgg na mu ñëw te nga dem a un tout autre sens

Au contraire, dans *ñëw na te dem ŋga, te* est un coordinatif; il a exactement le même sens que précédemment en disant *dem ŋga te ñëw na*; tu as été et il est yenu.

- 1° Coordination d'énoncés autonomes : ceux-ci peuvent être des énoncés prédicatifs ou non.
  - a) avec des énoncés non prédicatifs on peut envisager si :
- la base est nominale comme dans les exemples (2): fo  $j\ddot{e}m$ : où vas-tu?

ci Séeréer vi ag Pël vi : chez les Sérère et les Peul

- la base est pronominale :
- (1)  $t\acute{e}\ j\ddot{e}m$  ? : où vas-tu ?
- (2) ci ñi ak ca nee : chez ceux-ci et ceux-là
  - b) avec des énoncés prédicatifs on peut envisager si :
- la base est nominale : nit la te góor nga : c'est un homme de chair et d'os et tu es un homme
- la base est pronominale : kooku la, te keneen la : c'est celui-là et c'est un autre

— la base est verbale :

 $g\acute{o}or~gi~dem~te~xale~yi~dugg$  : que l'homme parte et que les enfants entrent

dem naa te demuloo : j'ai été et tu n'as pas été

2° Coordination d'énoncés complétifs.

La coordination est possible ici s'il s'agit d'énoncés complétifs directs. Ainsi peut-on envisager :

- avec des énoncés à prédicat verbal : góor gi bëgg na ŋga dem te xale yi toog : l'homme souhaite que tu partes et que les enfants restent ne jigéen ji ñëw te mu toog : il demande que la femme vienne et que lui il reste
- avec des énoncés à prédicat nominal tels que les exemples (2) : (2) defewoon naa géor gi mag la te ndaw si nit la : je croyais que l'homme était mûr et que la femme était saine d'esprit
- avec des énoncés à prédicat pronominal : defewoon naa góor gi kenn ki la, te xale bi kooku la : je croyais que l'homme c'était cet autre et que l'enfant c'était celui-là
- avec des énoncés complétifs indirects on peut envisager si ceux-ci sont :
- des énoncés à prédicat verbal, des exemples tels que : demal ndax mu  $\tilde{n}$ ëw ndax it mu génn : vas-y afin qu'il vienne et aussi afin qu'il sorte
- des énoncés à prédicat nominal : ils permettent des situations telles que :
- *ñëwël ndax xale yi di mbër te it ñu di ay jambaar* : viens pour que les enfants soient des lutteurs et aussi qu'ils soient des braves
- des énoncés à prédicat pronominal qui permettent des exemples du genre de :

  soppi leen ha ñu di ñeñeen te seeni valaat di leneen : change-les à tel
- soppi leen ba ñu di ñeñeen te seeni xalaat di leneen : change-les à tel point qu'ils soient autres et que leur opinion aussi soit toute autre.
- $3^{\circ}$  Coordination d'énoncés alternants avec un autre et même énoncé : on peut envisager la coordination dans des exemples tels que ceux qui suivent :

a) si les énoncés sont alternants et simples :

soo demee ag soo demul itam : dana  $\tilde{n}\ddot{e}w$  : que tu partes ou que tu ne partes pas il viendra

ou encore pour le même sens :

dana ñëw soo demul ag soo demee itam

tay ag demb yépp ñëw na : il est venu hier et aujourd'hui

ou encore :

ñëw na demb yépp ag tay

b) si les énoncés sont alternants et complétifs :

bëgg na soo demee : mu dellusi te góor gi  $\tilde{n}$ ëw : il veut, lorsque tu iras que lui, il revienne et que l'homme aussi revienne

ou encore:

bëgg na góor gi ñëw te mu dellusi soo demee : il veut que l'homme vienne et que lui, il revienne si tu pars

 $da\tilde{n}u$  defewoon ni daa dem ci  $sub\ddot{e}$  ag ci ygoon  $y\acute{e}pp$  : on croyait que tu allais partir matin et soir

ou encore:

dañu defewoon ci ngoon ag ci suba yépp da dem

4° Formes de coordinatifs.

Les exemples qui sont fournis ci-dessus permettent d'illustrer la situation de quelques formes assumant une fonction de coordinatif.

te : et, ensuite, or, etc... est une forme qui, dans certains cas, doit être considérée comme un coordinatif :

gó<br/>or  $\tilde{n}i$  da $\tilde{n}u$  tayel te jigéen  $\tilde{n}i$  du  $\tilde{n}u$  de<br/>glóo : les hommes sont des paresseux et les femmes ne savent pas écouter

xale yi bëgg nañu dikk, te mag ni ñaan nañu ŋgeen dem : les enfants veulent venir et les adultes souhaitent que vous partiez

gis naa góor googu demoon Ndar te ŋga abaloon ka sa gaal : j'ai vu l'homme qui était parti à Saint-Louis et auquel tu prêtas ta pirogue

Le dernier exemple porte sur la coordination de deux énoncés. L'un est appositif, l'autre direct  $^1$ :

- googu demoon Ndar
- « googu » (entendu) te nga abaloon ka sa gaal

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En fait cette possibilité de coordonner un énoncé appositif et un énoncé direct du type de celui qu'on a ici et qui complete un élément pronominal apposé montre la similitude des fonctions assurées par ces deux formes d'expansion.

 $\it te$  est en particulier l'élément de coordination d'énoncés appositifs :

gis naa góor gi doon wax te toogoon ci suuf : j'ai vu cet homme qui parlait et qui était assis par terre

walla est un fonctionnel qui indique une alternative : ou bien : góor gee dem walla xale yee noppi ? : c'est l'homme qui est parti ou bien ce sont les enfants qui se sont tus ?

xale yee ñaan walla mag née bëgg ŋga dem ? : ce sont les enfants qui ont demandé ou les adultes qui ont voulu que tu partes ? demal Ndar mu mën ñëw walla mu yonnée : va à Saint-Louis pour qu'il puisse venir ou qu'il envoie quelqu'un géew bi day taxaw walla ¹ ma dem : le cercle se forme ou je m'en vais

**mbaa** : introduit un sens similaire : ou bien, ou alors, etc... góor gee dem mba xale yee toog : ou l'homme est parti ou les enfants sont assis

sa baay né nga dem mba nga nibbisi : ton père te demande de partir ou de rester à la maison

daŋgeen di naŋgu mbaa du dem : vous acceptez ou il ne part pas góor gi dem na waaye xale yi demuñu : l'homme est parti mais les enfants ne le sont pas

ag: se rencontre dans des cas particuliers comme coordinatif avec le sens de et, et aussi, etc...

Par exemple, à propos de deux propositions ayant une même forme comme sujet :

sa bay bëggul ngeen di génn ag di wëndéelu : ton père n'aime pas que vous sortiez et que vous vous baladiez

Les coordinatifs sont, dans de nombreux cas, affectés d'éléments tels que : *it, itam*, et... d'où les formes complexes *te itam, te it, te nak*, qui permettent d'associer des propositions dans une dépendance plus ou moins lâche.

Les fonctionnels adversatifs : waye... et ses variantes wante, wante, jouent un rôle de coordinatif, le plus souvent quand ils sont associés à l'un de ces monèmes :

wande itam, waye itam, wante it, mais aussi, te it : bëgg naa nga dem te it nga noppi : je veux que tu partes et aussi que tu te taises

may na la ndax xale yi beg te it ŋga ànd ak ñom : il t'a fait un cadeau pour que les enfants soient contents et que toi aussi tu les accompagnes

te itam : et aussi, et surtout :

jëgg day wut fu mu jaar ag itam na mu laqoo : le convoyeur doit chercher où passer et aussi comment se cacher

jigéen ji ñaan na ndax xale yi agg te itam seen baay nekk fa : la femme pria pour que les enfants arrivent et aussi pour que leur père soit dans les lieux

te nak : et, et aussi, et encore, et surtout, et sans que, et enfin,
etc... :

bëgg na sa waajur ñëw te nak ñu fay kà : il veut que tes parents viennent et surtout qu'ils le payent

góor gi dem na ndax  $\eta$ geen ñëw te nak kenn bañ leen foog : l'homme est parti pour que vous veniez sans que personne, surtout, ne le soupçonne

na ngen dem ndax gerte gi  $n\ddot{e}w$  te nak  $n\ddot{j}aay$  mi jar benn yoon: allez pour que l'arachide arrive et qu'enfin les ventes marchent une fois pour toutes

# ag it : et aussi, mais aussi :

du bañ boo nangoo ag it boo yaboo ci liggéey bi : il ne refusera pas si tu acceptes et aussi (si tu) t'engages dans le travail

yaakaaroon na ni, mag ñi du ñu ci agg foofu te it xale yi nekkunu fi woon : il espérait que les gens d'âge n'en seraient pas arrivés là et aussi que les enfants étaient absents

waaye it : jigéen ji bëgg na ngeen am waaye it ngeen di maye : la dame voudrait bien que vous ayez (des richesses) mais aussi que vous donniez.

#### CHAPITRE III

# L'INTERROGATION

Il existe quatre procédés pour exprimer l'interrogation dans le cadre du discours. Il s'agit :

- de l'intonation,
- de l'usage d'un monème pronominal interrogatif
- de l'emploi d'un déterminatif interrogatif
- de la mise en œuvre d'un fonctionnel interrogatif.

# A) L'intonation. Elle peut affecter n'importe quel type d'énoncé :

- a) Avec un énoncé non prédicatif on peut envisager un certain nombre de situations telles que :
- $1^{\circ}$  cas d'un énoncé nominal : les exemples sont ici indiqués par (2) :
  - (1) gis naa Samba: j'ai vu Samba
  - (2) Samba?: Samba?
  - (3) waaw Samba: oui Samba
  - (1) gis naa ka ci bir : je l'ai vu à l'intérieur
  - (2) ci bir sax?: à l'intérieur même?
  - (3) waaw ci bir : oui à l'intérieur

# 2° cas d'un énoncé pronominal:

- (1) xam na kookule : il connaît celui-là
- (2) *kii* ? : celui-ci ?
- (3) waw kookule: oui celui-là
- (1) gis naa ka fii!: je l'ai vu par ici!
- (2) ci fii?: par ici?
- (3) waaw ci fii: oui par ici
- (2) mi ngi fii ? : il est là ?

b) Avec un énoncé prédicatif les exemples sont indiqués par (2) :

```
1° cas d'un énoncé verbal :
```

- (2) gor gi dem?: l'homme peut-il partir?
- (2) dem nga?: tu pars?

2° avec un énoncé pronominal:

```
keneen la ? : c'est un autre ?
kookule la ? : c'est cet autre-là ?
```

3° avec un énoncé nominal :

```
Samba la ? : c'est Samba ? góor la ? : c'est un homme ?
```

B) Le pronom interrogatif. Il y a ici deux situations.

La première procède de l'utilisation de monème de forme : an :

```
kan dem na?: qui est parti?
gis ŋga kan?: tu as vu qui?
yan ñoo réer?: lesquels se sont égarés?
ag ñan ŋga doon xeexal?: tu te battais avec qui?
fan ŋga jëm?: où vas-tu?
```

La seconde procède de l'utilisation du monème de forme en  $\boldsymbol{u}$  :

```
ku dem?: qui est parti?
koo¹ jox xaalis?: à qui as-tu donné de l'argent?
ñu dikkul?: lesquels ne sont pas venus?
fu mu jëm?: où va-t-il?
fu mu?: où est-ce?
ku mu?: qui est-ce? etc...
```

C) Le déterminatif interrogatif. Il forme syntagme avec une base nominale ou pronominale et permet d'envisager des situations telles que :

```
góor gan moo dem?: quel homme est parti?
nit ñan ŋga wax?: tu parles de quels gens?
keneen kan la?: qui, est-ce d'autres?
keneen kan ŋga wax?: tu parles de qui d'autre?
```

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> koo est une contraction de ku ŋga.

D) Les fonctionnels interrogatifs. Il s'agit de formes qui se situent avant ou après un énoncé. On en énumère un certain nombre : ana mu?: où est-il? ana góor gi?: où est l'homme? ana foo jëm?: où est-ce que tu vas? ndax: est-ce que? ndax dem na?: est-ce qu'il est parti? ndax góor gi moo dem? : est-ce l'homme qui est parti? ndax réew mi am na alal? : est-ce que le pays a des richesses? ou : réew mi am na alal ndax ? xanaa: est-ce par hasard? xanaa doo dem?: tu ne partiras donc pas? xand kenn demul?: personne n'est donc parti? ñaata?: combien? *ñaata ngeen?* : combien êtes-vous? na?: comment? na ngeen def?: comment allez-vous? naka : comment ? de quelle manière ? naka nga def?: comment vas-tu? naka góor gi tudd? : comment s'appelle l'homme? naka ngeen bëggé góor gi dimëlé leen? : comment voulez-vous que l'homme vous aide? mbaa: est-ce que comme je le souhaite...

est-ce comme je le crains que...

Avec le fonctionnel mbaa, l'interrogation est formulée avec une idée de souhait ou de crainte à propos du fait évoqué : mbaa xale yi yeksi nañu?: les enfants sont arrivés j'espère? mbaa kenn génnul?: j'espère que nul n'est sorti? mbaa móo dem?: j'espère que c'est lui qui a été?

Il peut être associé indifféremment aux formes verbales affectées ou non de la modalité pronominale.

Par ailleurs, il possède des positions syntaxiques variables : kenn demul mbaa : (j'espère) que personne n'est parti ou: mbaa kenn demul

Des locutions qui sont en réalité des énoncés généralement à relation de prédication sont utilisées couramment comme procédés interrogatifs :

lu tax?

lu waral ? : pourquoi ? (qu'est-ce, qui est la cause ?)

# TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE WOLOF-FRANÇAIS

```
amees: actuel.
ameef: aoriste.
amoon: inactuel, passé défini.
àndandoo: combinaison.
addu: mbir mu nopp di degg.
addu: son, phonème (waxesna it: « son fonem »).
        mbóoleem-addu: entité phonique.
addooku: phonétique, science phonétique — « fonetik ».
adducaakoon: phonéticien « fonetikkat ».
araf: addu wuy tabbi ci biir wax te kenn bañ ka mën séddale.
araf: phonème, lettre.
araf céex — ñaari araf yu niróo te ànd : géminée.
araf céexal: gémination, géminée (araf séexal ou araf wu séex).
araféef : consonne.
araf raññee: prolongement morphologique, élément de « classé ».
araféef raññee : prolongement morphologique simple.
araf wu ubbéeku : walla araf ubbéeku fricative.
araf wu tëju walla araf tëju : occlusive.
araféef wu léer : consonne sonore.
araféef wu tëx : consonne sourde.
arafal: bole av araf vóo xam ni tabbalnañu aw maas syllabe, syllabation.
arafu digg: phonème médian.
arafu ndorte: phonème initial.
arafu geen: phonème final.
apiko-dantaal: apico-dental.
apiko-weller: apicovélaire.
amees : actuel.
     raññe ameef : catégorie de l'actuel.
birël, leeral, génne, wàne: montrer, élucider, mettre en évidence, identifier.
bares : pluriel.
     raññe bares : catégorie de pluriel.
```

bareedi: singulier.

baat wuutal: pronom autonome (fi, 100lu, noonu).

baatéef: énoncé minimum.

tudd baatéef: énoncé minimum verbal. tur baatéef: énoncé minimum nominal. wutal baatéef: énoncé minimum pronominal.

 $tur\ baat\'eef\ toflu$  : énoncé minimum nominal complété.

tur baatéef toflul : énoncé minimum nominal non complété.

 $turu\ baateefi\ mottali$  ou  $tur\ baatéef\ mottalentu$  : énoncé minimum nominal prédicatif.

tur baatéef muttalitul ou bien tur baatéefi mottalentul : énoncé minimum nominal non prédicatif.

tur baatéef mottali wu tóflu ou tur baatéef mottalentu wu tóflu énoncé minimum nominal, prédicatif, complété.

baatéef yawwaleedi : énoncé minimum sans possibilité d'extension (cóy ?).

baatéef yawwalees : énoncé minimum susceptible de recevoir une extension (dem  $na \rightarrow dem \ na \ fa$ ).

baatéef mandargaalees : énoncé minimum à relation de spécification.

baatéef mottaleentees : énoncé minimum à relation de prédication (relation de sujet à prédicat).

baatéef mottalees : énoncé minimum susceptible de recevoir une expansion (recevoir un complétif ou « complément » ou un énoncé complétif ou « proposition subordonnée »).

baatéef mottaleentu: énoncé minimum prédicatif.

baatéef mottalitul ou batéef mottaleentul: énoncé minimum non prédicatif.

boroom nëwwu : grammairien. bindu : forme, structure.

bindu kaddu: forme, structure d'un monème.

birël: mettre en évidence.

baat : melin wuy dug ci wax di ci — tegoo sas ag maana, forme de structure,

constituant du discours.

baatéef: mboolem — addu mu am maana te kenn bañ ka mën seddale.

bilabiyaal: bilabiale.
bokk melo: homophone.
bokk maana: homonyme.
bokk sampu: même série.
boole: combiner, associer.
buumi baat: cordes vocales.
calaat: notion, « concept ».
cer: partie, portion, section.

céex : soppi dara def ka muy ñaar (séex).

ceede: affirmation.

rañne cede-weddi: apposition, affirmation, négation.

céexël : géminer, gémination. araf cexël : gémination.

cexël arafef : géminer une consonne. cidim araf : analyse phonologique.

```
cidim addu : analyse phonétique.
cequ giiru araf : systeme phonologique.
ceaal : structurer.
cequ: mbirum séq, wër ci wet yu nekk (séq: encadrer).
     sequ: structure, cadre, etc. (bindu).
ceau wax : structure du discours.
     cequ mboleef: structure d'une société.
     cequ xam-xam : structure d'un système de pensée.
     dekkërle cequ: conditionnement de structures, concordance.
     ceq arafèef raññe: prolongement morphologique complexe.
ceau waxeef: structure d'un énoncé.
     kaddu cequ: monème fonctionnel, indicateur de fonction.
coppi biir: flexion interne.
ciddi: analyse.
ciddim ceau wax : analyse de la structure du discours, analyse
structuro-syntaxique.
dajale: grouper, faire une synthèse.
dendale: rapprocher, comparer, comparaison, commutation, comparatif.
dendale kaddu: raññe ay kaddu yu wute ci menn addu donn. Raññeesna it ci yoonu
dendale kaddu ay mbooleem kaddu yu niro ngir nemmeeku kaddu yi ñu duggël:
     góor gi dem.
     góor gi dem na.
     dendale kaddu: commutation.
denxëléñ : palais.
dugëlef: articulatif.
dog: section, partie, chapitre.
dorsopalataal: mandargam araf woo xam ni tërëlinam laajna ñu teeg geenu lammiñ
ci deñxëlen : dorsopalatale.
dorsoweller mandargam araf woo xam ni tërëlinam, laajna ñu teg geenu lammin ci
wetu lammin wu ndaw: dorsovelaire.
fee\tilde{n}: apparaître.
     peete feeñukaay: contexte d'apparition (berëbu feeñukaay).
firi: analyser.
feggu: original, caractéristique.
     mbooleem kaddu yu feggu: syntagmes caractéristiques.
firnde: preuve, critère.
firnde tërëlin: critère formel, critère lié aux moyens d'expression.
firnde maana: critère sémantique, critère lié au sens.
firnde tagale : critère lié à la possibilité de coordonner ou non deux éléments.
giir : famille, groupe, catégorie, ensemble dénombrable.
giir gu ndaw: sous-groupe.
     gattal: contraction.
     giir gu ndaw; wàso groupe.
ijj: articuler, réaliser phonétiquement.
iji ci tuñ : bilabiale.
ijj ci tuñ ag bëñ : labiodentale.
```

```
iji ci catu lammiñ : apicodental.
iii digg lammiñ : médiopalatal.
iii geenu lammiñ: dorsopalatal.
iii biir: dorsovelaire.
iokkinu baat : dérivation.
iokk: dérivation.
iokktal: affixation.
iokk niëlben: préfixation.
jokk jital : dérivation par préfixation, préfixe.
iokkale-iokkale: dérivation complexe.
jokk jaxas : dérivation complexe.
iokk jaxasul: dérivation simple.
jokk geen: dérivation par suffixation.
iokkeel: dérivatif.
     mennaw jokkeel: dérivation simple: un seul dérivatif.
     menn jokkeel: dérivation: un seul dérivatif.
menn jokkeel jaxasul, walla jokk jaxasul: dérivation du premier degré, une seule
expression formelle de dérivation.
     menn jokkeel jaxasu walla jokk jaxasu : dérivation du second degré, le
     dérivatif unique est constitué par la combinaison de plusieurs
     manifestations formelles.
iokk-iokk: iointure point de ionction.
     bare jokkeel: dérivation complexe, plusieurs dérivatifs.
jokku : composition.
jokku séexël: composition par redoublement de la même forme.
jokku ñar ñar : composition par combinaison de deux formes différentes.
jokk jokku wu takku: combinaison de formes liées.
jokk jokku wu takkuwul: combinaison de formes libres.
jokku bare : composition par plus de deux formes différentes.
jokku jaxase : syntagme nominalisé (structure complexe et variable).
jokk jokkaat ou bien jokk jokku: combinaison de la composition et de la dérivation.
jamano: temps.
     raññe jamano: catégorie de temps.
jéego: degré.
kaddu: monème.
[melinu cequ : forme de structure.
     melinu kaddu : forme d'un monème.
kaddu tudd: lexème ou monème verbal.
kaddu tur : lexème ou monème nominal.
kaaη ci lakk : maître de langue
lakk: langue.
lakkóogu : science du langage — linguistique : lengistik.
lakkcaakoon: linguiste.
leraayu arafeef: sonorité d'une consonne.
lammiñ wu ndaw: glotte.
lucceku: degré d'arrondissement.
```

luccéedi: non arrondi. lucci: arrondi. lim-raññe: catégorie de nombre — ranneemm lim. maana: sens, signifié, contenu. mandarga: caractéristique, spécificité. mandargaal: spécifier, déterminer, définir. mandargaalin: spécification, détermination. mandargaadin: indétermination. mandargeef: déterminant nominoverbal ou adverbial intensif. masu yaatuway : voyelle de cavité maxima. — arafonu yâtu maasu yamaay : voyelle de cavité moyenne. maasu xat : voyelle de cavité minima. maas: voyelle, accent. maas gu lucci : vovelle arrondie. maas gu luccedi: voyelle non arrondie. maas gu xoot : voyelle postérieure. maas gu xootëdi : voyelle de cavité moyenne. maas gu xóotul : voyelle antérieure. maas gu gudd : voyelle longue. maaas gu gatt : voyelle brève. maasu reen: voyelle centrale. maasu ñjélbéen ou maas ndorte: initiale vocalique. maas ndigg: voyelle médiane. maas geen: vovelle finale. mengoo ou menkoo: concordance, accord. mengoo ou menkoo cequ: concordance de forme, conditionnement de structure. mengoo ou menkoo mas : harmonie vocalique. mengoo ou menkoo jamano: concordance de temps. mboole: combinaison, synthèse. mboolem-addu : entité phonique, combinaison de phonèmes. mboolem-kaddu: syntagme, combinaison de monème. mboolem kaddu-tudd : syntagme verbal. mboolem kaddu-tur: syntagme nominal. mboolem kaddu-wuutal: syntagme pronominal. mottalikat ou mottaleentu : prédicat. mottal : déterminant. mottalees : expansion entité complétive d'un énoncé. mottal moome : déterminant génitival, complément de nom. mottal mandargaal: déterminant épithétique. mandargeef: déterminant adverbial. tegóo jëf; mottalenti : forme sujet. mottalentul: non prédicatif, sans relation de prédication. melin: forme. bind: forme. melinu ameef: forme aoristique. melinu amees: forme d'actuel.

```
melinu amoon : forme d'inactuel.
melinu jamanoo weesu: forme du passé défini (melinu jamano weesu).
melinu araf : forme phonématique.
melinu-kaddu: forme d'un monème, forme monématique.
mbootaav : groupe.
mbootaay gu ndaw : sous-groupe.
mejopalataal: médiopalatal.
meioweller : médiovelaire.
mottal : déterminant.
     mottal moomel : déterminant génitival, complément de nom.
     mottal mandarga: déterminant épithétique.
mottalees: expansion, forme complétive.
mottali : compléter.
mottalikat mottalit : complétif, complément.
     tur mottalentu: prédicat à base nominale.
     wutël mottalentu: prédicat à base pronominale.
     tudd mottalentu: prédicat à base verbale.
     turël mottalentu: syntagme nominalisé et prédicatif (mga dem ci biir la gor gi
     bëgg, etc.).
     tur mottalenti: forme nominale sujet.
     tudd mottalenti: forme verbale sujet.
     wutël mottalenti: forme pronominale suiet.
     turël mottalenti: syntagme nominalisé utilisé comme sujet (ci bir dana bax,
     etc.).
menko mottalenti ag mottalentu : accord de sujet et prédicat.
mottalit : complétif « complément ».
mottalit wu jadd: complétif indirect.
mottalit wu jaddul: complétif direct (sans fonctionnel).
mottalit nand: complétif attributif (complément d'objet direct).
mottalit jëkk: complétif simple (complément d'objet direct).
mottalit wu sastalu : complétif indirect à fonctionnel.
mottalit wu sastaluwul: complétif indirect par assimilation (sans fonctionnel).
mandarga : signe, caractéristique.
mandargaal: spécifier, caractériser, définir.
mënees : possibilité.
nëwwu : grammaire.
njëlbéen, ndorte: commencement, initiale.
ndéefu : cavité.
ndéefu gemmiñ : cavité buccale.
nekkeef: duratif, fréquentatif (di, daan) melinu nekkeef.
nekkin: aspect.
     raññe nekkin : catégorie d'aspect.
ndemin: mode.
     raññe ndemin : catégorie de mode.
ndemin reccute: mode conditionnel.
ndemin takkute: mode « subjonctif ».
```

```
ndemin ndigal: mode impératif.
ndemin tewu: mode énonciatif injonctif.
ndigal: impératif.
     digg: centre.
     arafu digg: phonème médian.
ndorte: initiale.
     araf ndorte: phonème initial.
ndefu gemmiñ : cavité buccale.
niróodiku : différence.
nocci: non nasal, oral.
     arafef nocci: consonne nasale.
nos: nasal.
     arafef noos: consonne nasale.
nosal: nasalisation, nasalisé.
     arafef nosal: consonne nasalisée.
niróodiku : différence.
nirodiku yaatuwaay : différence de cavité.
nirodiku nappeeku: différence d'aperture.
ngir: à cause de, enfin, grâce à, employé souvent dans ce sens.
ngiir : systématique.
ngiir wax : faire une synthèse, résumer un propos (tënk wax).
ngiiralin: systématique, recension, inventaire.
ngiiralinu waxeef: systématique des énoncés.
nangoru araf : liste de phonèmes (limu araf).
nangoru baat : groupes de mots.
piri: analyse.
péete: position, position dans la syntaxe, contexte d'apparition.
péete feeñukaay: contexte d'apparition (berebu feeñukaay).
     menn pete: syntaxe de position fixe.
     bare pete: autonomie syntaxique.
raññe nekkin: catégorie ou opposition d'aspect.
raññe nekkeef: catégorie de dérivatif.
raññe ndemin: catégorie modale.
raññe jamano : catégorie de temps.
raññe wutëlin : catégorie de la modalité pronominale.
raññeem ceede weddi: opposition, affirmation négative.
raññe: distinguer, distinction, catégorie.
raññe: différence, signe distinctif, différencier, symbole.
raññale: distinguer, opposer.
raññante: opposition, distinction.
     ngiru raññante: système d'opposition, ensemble d'opposition.
     ra\tilde{n}\tilde{n}ante\ \tilde{n}ar-\tilde{n}ar: opposition binaire (2 à 2).
reen mennsas: lexème monovalent, forme lexicale à une fonction.
reen warbare sas : lexème polyvalent, forme lexicale à fonction verbale ou
nominale
reeni mbolem kaddu: syntagme de formation (dérivé ou composé).
```

tuddit: auxiliaire d.

tuddef tur : modalité nominale (nit nga).

```
reen : racine, lexème,
reeni kaddu : élément lexical (nominal ou verbal, monématique ou
syntagmatique).
reen-tudd: élément verbal (monème ou syntagme verbal).
reen-kogu: sémantique, science du lexique.
     renaakon : lexicologue.
reen-tur: élément nominal (monème ou syntagme nominal).
riir: bruit.
     arafef wuy riir: consonne vibrante (R).
reen-turël: syntagme « nominalisé » groupe de monème ou locution employée
comme forme à fonction nominale.
saar: section, chapitre.
sampu: position de réalisation d'un phonème.
     bokk sambu: même série.
     wute sambu: même ordre.
sabablu : provenir de, être issu de...
sas \cdot fonction
     menn sas: une seule fonction — monovalent.
     bare sas: plusieurs fonctions — polyvalent.
sasu kaddu cegu: fonction d'une forme de structure.
sastal: indicateur de fonction — fonctionnel subordinatif.
sasu tur: fonction nominale.
sasu tudd: fonction verbale.
suux, substance, substance phonique, etc.
tablo: tableau — alluwë.
tagale: coordonner, coordination.
tagaleef: coordinatif.
takku: tenir à, procéder de.
tërël: exprimer, réaliser.
tërëlin: expression, modalité de réalisation, style.
tëx : sourd.
     arafef tëx : consonne sourde.
tenxu: relation, rapport.
tenxu mottalees: relation d'expansion.
tenzu mottaleente: relation de prédication, rapport de formes, sujet et prédicat.
tenzu toppante: relation de juxtaposition.
tenzu tagale: relation de coordination.
tenzu mandargaalin: relation de spécification, rapport de détermination.
tenxu dakkental: relation d'apposition.
tenzu jallarbi: relation d'alternance syntaxique.
tegoo: assumer, assurer.
     tegoo sas: assumer une fonction.
toppantéek waxeef: juxtaposition d'énoncés (juxtaposition de propositions).
tuddef: modalité, modalité verbale.
```

turef: déterminatif. turefu cerël: déterminatif partitif. turef bennal: déterminatif d'unité. turef béneenal : déterminatif d'altérité. turef laaj: déterminatif interrogatif. turefu béppal : déterminatif de totalité. turefu moomeel: déterminatif possessif. turefu tur wuutal: déterminatif désignatif (nit ngi). turef xammee: déterminatif simple. turef wane: déterminatif démonstratif. tur wuutël: monème de représentation, pronom, forme pronominale. tur waxeef : énoncé nominal tudd waxeef: énoncé verbal. benn wuutël: pronom numéral. beneen wuutël: pronom d'altérité. bépp wuutël : pronom de totalité. laj wuutal: pronom interrogatif (wuutälu lâj). wuutëlu xammee: pronom relatif. wuutël wàne: pronom démonstratif. waaso: groupe, catégorie, appartenance. wax : discours, énoncé, propos. waxeef: énoncé. waxeef jallarbi: énoncé alternant. waxeef jallarbi mottalit : énoncé alternant complétif. waxeef jallarbi mottalul: énoncé alternant autonome ou non complétif. waxeef mottalit: énoncé complétif (proposition subordonnée). waxeef mottalit jub : énoncé complétif direct. waxeef mottalit jadd: énoncé complétif indirect. waxeef wuutëlu: complétif appositif. waxeef tofluwul: énoncé non complété ou autonome. weddi: négation. wuutef: différence, trait pertinent, signe distinctif. waliis: siffler. arafef bu waliis: consonne sifflante. wetu: latéral. arafef buwetu : consonne latérale. wuut: variante, substitut. wutënte: opposé, opposition, comparer. wuutël fattali : pronom de rappel. baat wuutal: pronom autonome — noonu, foofu, 100lu. wuutël: substitution. wuutëlin: modalité pronominale. ranne wuutëlin : catégorie de la modalité pronominale. tur wuutël: pronom personnel. tur wuutal teenal: pronom personnel emphatique. tur wuutël teenadi: pronom personnel non emphatique.

tur wuutël takku: pronom personnel.

tur wuutël mottalit : pronom personnel complétif (forme de complément du

pronom personnel).

tur waxeef : énoncé nominal. tudd waxeef : énoncé verbal. wuutël waxeef : énoncé pronominal.

tur waxeef mottalentu : énoncé nominal prédicatif.
tur waxeef mottalentul : énoncé nominal non prédicatif.

tur waxeef toflu : énoncé nominal complété.
wuutal waxeef toflu : énoncé pronominal complété.

xaajin: sommaire — xaajalin. xam-xamu lakk: linguistique.

xaaj: section

xos: type, classe, catégorie.

tarël xoslu : dresser une typologie.

xóotëy : profondeur, distance entre la langue et les dents.

mas gu xóotëdi : voyelle de cavité moyenne.

mas gu xootul : voyelle antérieure. mas gu xóot : voyelle postérieure.

yaatuwaay : écart. yeew : nouer, établir.

yeew teŋxu : établir une relation.

yoon : voie, moyen, procédure. yawwali : étendre, extension.

yawwalees: susceptible de recevoir une extension. yawwaleedi: qui ne peut recevoir d'extension.

baat yawwalees : énoncé minimum susceptible de recevoir en extension une expansion (une entité complétive).

### TEXTES D'ILLUSTRATION

La première transcription notée « A » pour chaque texte se réfère aux signes graphiques utilisés dans notre analyse ; la seconde, notée « B », à un système graphique qui nous semble techniquement plus apte à la diffusion de masse. Nous l'avons déjà utilisé pour nombre de travaux : *Anthologie poétique wolof, textes modernes et traditionnistes*, etc. (Cf. Publication *I.F.A.N.*, Université de Dakar).

#### TEXTE I

### A) Gaalu së **n**g

Galu së ng muus a teer
Pal yë fëx
Séeréer sa faq. Te naan,
yol! yol! cafit!
Lii duw muus?
Lee duw wundu?
Rokk ma sangara
ma jaay law ñeew,
nattal maw xasab
ma yot law siiru

\* \* \*

Gaalu së ŋg dal ni ñokket, Pël bë ni mëll muus ya ni layy Séeréer sa na : aay Sambaar ni tekk Mool yooral buum wundu du muus

Gaalu sëng muus B) a teer

Pël và faq!

Séeréer sa fëx!

Te naan

Yol! yol! cafit!

lii duw muus ?

lee dub wundu?

Rokk ma Sangara!

ma jaav lab ñeew

nattal maw xasab, ma yoot

law siiru!

Gaalub sëng dal ni ñokket.

Pël ba ni mëll!

Muus ya ni làyy!

Séeréer sa na : aav !

Mool vooral buum. Wundu du Muus

#### TRADUCTION:

Galère de vin sur des quais une passerelle Le Peul <sup>1</sup> qui s'affaire. Ces gens du Sine <sup>2</sup> soucieux! Tout ce monde d'esquisser des entrechats « un pas de côté et on charge les matous »

Poil de chat! chat soi-même!

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Peul : peuple de pasteurs dont l'habitat s'étend du Sahel mauritanien au Tchad.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Gens du Sine: Sérères certainement immigrés de leur pays le Sine-Saloum, pour venir s'installer à Saint-Louis comme du reste nombre de leurs congénères wolof s, peuls, toucouleurs, mandingues, etc...

Oreille de chatte, une griffe un Porto! gros matou vaut bien ton Samos!

> \* \* \*

Galère de vin qui détale en douce.

Une tête de Peul et des voiles

Tour de chat.

Un Sérère ébahi qui salue.

Jean-Bart Serein!

lève les voiles.

Un marin! Un malin!

Un chat un matou! Tout cela, une ruse.

#### NOTE EXPLICATIVE:

Wundu du Muus: C'est un événement vrai qui a suggéré ce poème. Il semble qu'au début du xvle siècle, nombre de populations aient été ainsi trompées par les navigateurs du commerce atlantique. Ceux-ci proposaient des biens très chers contre des produits locaux sans importance. L'échange se faisait sur le bateau. Les autochtones, crédules, montaient en masse sur le navire qui levait brutalement l'ancre, emportant une cargaison humaine acquise pour rien.

L'événement dont Wundu du Muus rend compte semble avoir eu lieu à Saint-Louis. Le trafiquant proposa ses marchandises contre des chats. La population cosmopolite de la ville collecta vraisemblablement des chats pour aller les troquer contre du vin, des tissus et d'autres produits importés d'Europe. Les premiers qui montèrent reçurent des bouteilles de Porto mais peut-être pas de Samos. Certains redescendirent narrer la nouvelle à terre. Le navigateur, étrange et un peu fou aux yeux des autochtones, dû être rapidement submergé par les trappeurs de chats. Ce qu'il fit d'eux on le devine. La chanson ne s'y attarde pas mais la leçon semble avoir été bien comprise. Et il fallait que l'on fût désormais averti, pour sourire de cette comédie tragique, de ce sourire qu'on perçoit jusque dans le rythme et les jeux de mots qui émaillent ce texte.

# TEXTE II (Poème à une jeune femme).

A) Ci teen bi laa la jë kaay deglu sa baat. Su li xét né selaw muur lëndëm fu sore danaa la wommat

xam naa xeru géej wu gill dul wacc soo toogee ma toog daanu dëj calweer.

B) Ci teen bii laa là jëme kaay déglu

sa baat

Su li xóot nee selaw muur lëndëm

fu sore

Danaa la wommat xam naa xeeru geej wu gill dul wacc

So toogee ma toog daañu dëj callweer

#### TRADUCTION:

Du fond de ces puits d'où n'émerge nul reflet Tu viendras sonder ta voix.

Nous investirons le silence.

Et, si le vide
engorge le noir sombre
des profondeurs,
je te mènerai
plus loin par la main.

Je connais un rivage en tourment de bruits de vagues Nous y dompterons le vent.

#### TEXTE III

A) Suufës been du

bammeel

Armeelu Marmu yaa

daf di cosaan

Dundub ruu

ci biir suuf

askan wu yagg

la namp.

B) Suufes beeñ du

bammeel

Armeelu Marmu yaa

daf di cosáan

Dundub ruu

ci biir suuf

askan wu yagg

la namp.

#### TRADUCTION:

Les dunes marines ne sont pas des tombes.

Nos cimetières sont lacustres. L'ombre ici a mille ans et les sources où viennent boire nos morts, creusent des lits séculaires.

### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BENVENISTE (E.): « Nature du signe linguistique », in *Acta Linguistica*, p. 24. BLOCH (B.): « A Set of Postulates for Phonemics Analysis », in *Language*, 1946.

BLOOMFIELD: Language, M. Holt, New York, 1933.

Brondal (V.): Essais de Linguistique générale, Copenhague, 1943.

CHOMSKY (N.) et HALLE (M.): « Sound Patterns of English

Morphophenimics », in English quarterly Program Report, n° 58.

- Syntactic Structures, Mouton, The Hague, 1957.
- « Three Models for the Description of Language », in IRE, 1956 (transi. PGITZ).
- « The Logical Bases for Linguistic Theory », in proceedings of the IXth Intern. Congress of Lingu., 1962.

COHEN (M.) : « Catégories de mots et phonologie », in  $\mathit{TCLP}$ , n° 8, Prague, 1939.

DIDERICHSEN (P.) : « La commutation dans la glossématique », in TCL, no 8, Copenhague, 1939.

— « Morpheme Category in Danish », in TCIC.

FREI (M.): Grammaire des fautes, Genève, 1929.

- « Analyse du syntagme », in Word, 1948.
- « Critères de délimitation », in Word.

GLEASON (M. A.): An Introduction to Descriptive Linguistics, New York, 1956.

GREENBERG (J. H.): « Synchronie and Diachronie Universals in Phonology », « Language a Structural Linguistic and Word », in *Lingua*.

De GROOT: « Phonologie de la phrase », in Cahiers de F. de Saussure, n° IV.

GUILLAUME: « La langue est-elle ou n'est-elle pas un système? », in Mélanges.

GUIRAUD (P.): Grammaire, Que Sais-Je?, Paris, 1958.

HARRIS (Z. S.): Method in Structural Linguistics, Chicago, 1951.

- « From Morpheme to Utterance », in Language.
- « From Phoneme to Morpheme n, in Language.
- « Distributional Structure », in Word.

## TABLE DES MATIERES

Introduction		11	
	ANALYSE PHONOLOGIQUE		
Symboles graphiques		19	
A. — Système consonantique			
B. — Système voca	lique	31	
C. — Définition et	classement des phonèmes	36	
D. — Distribution	des phonèmes	38	
a) Le groupe	t traitement contextuel des phonèmes syllabique	45 45 49	
ANA	LYSE STRUCTURO-SYNTAXIQUE		
	Première partie :		
	S MONÈMES ET SYNTAGMES		
CARACTÉRISTIQU		55	
Chapitre premier : L	es syntagmes lexicaux	56	
Section I : Les fo	rmes lexicales	57	
	I: Catégorie des lexèmes	57 58	
a) Déri b) Déri c) Dériv	érivation	58 59 69 70 73	

Section II: Le syntagme nominal	. 76
Sous-section I: Les monèmes de détermination I. — Détermination et indétermination	. 76 . 77
Section III : Le syntagme verbal	101
I. — L'absence de modalité pronominale  II. — La modalité pronominale  III. — Catégorie modale  IV. — Catégorie temporelle et d'aspect  V. — L'opposition négation-affirmation  VI. — Base verbale et auxiliaire d  Formes constitutives du syntagme verbal  Formes de l'auxiliaire	102 103 104 107 110 112 119 120
Chapitre II: Le syntagme pronominal	121
I. — Les monèmes personnels	121 126 135
Chapitre III : Fonctionnels et articulatifs	140
Deuxième partie :	
STRUCTURE INTERNE DU DISCOURS	145
Chapitre premier : Systématique des constituants	147
Section $I$ : Formes et fonctions d'énoncés minimumA. — Formes d'énoncés minimum	148 148 150
Section II: Relation de prédication	155 155 156 157
Section III : Les formes et fonctions de complétifs  A. — Le complétif direct	158 159 164
Section IV: L'apposition	172

Section $V$ : Coordination	174
Section VI . Juxtaposition	175
${\it Chapitre}\; II: {\it Fonctions}\; {\it et}\; {\it formes}\; {\it d'\'enonc\'es}\; \ldots \ldots$	177
I. — L'énoncé autonome II. — L'énoncé complété III. — L'énoncé complétif IV. — Relation d'alternance et énoncés alternants V. — Relation de juxtaposition VI. — La coordination	177 180 182 190 195 198
Chapitre III : L'interrogation	204
Terminologie linguistique wolof français	209
Textes poétiques d'illustration	219
Bibliographie	225

## $\begin{array}{c} \text{IMPRIMERIE F. PAILLART} \\ \text{ABBEVILLE} \end{array}$

N° d'édition : 249 N° d'impr. : 1848 Dépoot légal : 1<sup>er</sup> trim. 1971